

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES FAMILLES D'ENFANTS ADOPTÉS À L'INTERNATIONAL  
PRÉSENTANT OU NON DES DIFFICULTÉS D'ADAPTATION :  
DYNAMIQUE, STRATÉGIES ET AJUSTEMENT

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR  
ADÈLE MAUROY-LANGLAIS

MARS 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier ma directrice Lilyane Rachédi et ma co-directrice Ghayda Hassan qui m'ont accompagnée lors de ce processus. Leurs connaissances, conseils et professionnalisme ont été judicieux et je me compte chanceuse de les avoir eues comme directrices.

Je voudrais aussi remercier les trois familles qui ont partagé leur vécu et leur expérience avec moi. Leur transparence et leur générosité ont permis des rencontres riches et je leur en suis très reconnaissante.

Merci à Françoise-Romaine Ouellette (INRS-UCS) qui m'a énormément fait avancer dans mes connaissances sur l'adoption internationale, alors que j'ai travaillé avec elle comme auxiliaire de recherche. Merci aussi à Claire-Marie Gagnon (FPAQ) qui m'a donné la pique de l'adoption internationale à ma première année au baccalauréat et qui m'a permis d'être son auxiliaire d'enseignement.

Enfin, je tiens à remercier ma famille qui m'a aidée à traverser cette aventure qu'est la maîtrise; mon amoureux Xavier qui a été si patient et a cru en mon projet, mon père Mathieu qui m'a toujours relu et conseillé judicieusement, et ma mère Cécile qui m'a encouragée dans les bons moments comme dans les plus difficiles.

Finalement, je souhaiterais dédier ce mémoire à Benjamin, que j'ai la chance d'avoir comme petit frère, et qui m'a donné envie d'explorer les relations au sein des fratries.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES .....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
RÉSUMÉ .....	ix
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1. L'adoption, un phénomène ancien mais de plus en plus réglementé.....	3
1.2. L'adoption internationale à la confluence de plusieurs disciplines : quelques repères administratifs et juridiques.....	8
1.2.1.« Adoption » : entre adoption et adaptation .....	8
1.2.2.La démarche (pré adoption) : une série d'épreuves à traverser.....	8
1.2.3.L'arrivée dans la famille (post adoption) : de nombreux défis .....	13
1.3.L'adaptation, une nouvelle intégration surtout documentée pour l'enfant adopté.....	14
1.3.1.Les premiers moments : s'appriivoiser au quotidien .....	14
1.3.2.Les difficultés d'adaptation : lorsqu'il y a des obstacles .....	16
1.4.La fratrie : souvent oubliée en adoption internationale.....	21
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE .....	27
2.1.L'ajustement : un travail exigeant pour la fratrie.....	27
2.1.1.De l'adaptation à l'ajustement .....	28
2.1.2.L'arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur à des âges différents.....	33
2.1.3.La fratrie d'enfants handicapés et malades .....	36
2.2.La théorie systémique : pertinence et contexte .....	39

2.2.1.L'homéostasie et le symptôme : des concepts centraux et déterminants .....	41
2.2.2.La famille : le système complet .....	42
2.2.3.Les frontières : gardiennes des différenciations.....	43
2.2.4.Les règles : des normes nécessaires .....	45
2.2.5.Le pouvoir : plusieurs déterminants.....	46
2.2.6.Les rôles : à chacun sa place .....	46
2.2.7.Les alliances et compétences des familles: des associations stratégiques .....	47
2.2.8.La communication: à la base de la théorie.....	48
2.3.Tableau 1 : Schématisation des principaux concepts.....	49
<b>CHAPITRE III</b>	
<b>MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>50</b>
3.1.La méthodologie de recherche .....	50
3.2.La population à l'étude, critères et modalités de recrutement.....	52
3.3.Les instruments de collecte de données .....	54
3.4.Les méthodes d'analyse de données .....	56
3.5.Les limites de l'étude .....	57
3.6.Les considérations éthiques .....	58
<b>CHAPITRE IV</b>	
<b>PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....</b>	<b>60</b>
4.1.Études de cas.....	60
4.1.1.La famille Simard .....	61
4.1.2.La famille Jourdain .....	69
4.1.3.La famille Auger .....	75
<b>CHAPITRE V</b>	
<b>ANALYSE DES RÉSULTATS.....</b>	<b>85</b>
5.1.La famille, l'histoire d'adoption et l'adaptation de l'enfant adopté à l'international : des éléments difficilement généralisables .....	86

5.1.1.Le sujet de l'adoption internationale dans la famille : un discours contradictoire.....	86
5.1.2.L'aspect abstrait de la démarche d'adoption et le voyage: des frères et sœurs plus ou moins impliqués.....	88
5.1.3.L'âge à l'arrivée de l'enfant adopté : une influence sur l'adaptation?.....	90
5.1.4.L'adaptation de l'enfant : des expériences singulières .....	91
5.1.5.Discussion.....	92
5.2.L'ajustement : un processus familial .....	93
5.2.1.Une terminologie propre à la systémique : quelques dimensions.....	94
5.2.2.Des ajustements plus difficiles que d'autres .....	97
5.2.3.Discussion.....	102
5.3.L'expérience de la fratrie : stratégies et difficultés.....	103
5.3.1.Le regard des autres : l'éternel rappel de la différence dans la fratrie.....	103
5.3.2.De l'abstrait à la réalité : un poids deux mesures.....	105
5.4.3.Perdre sa place pour gagner en autonomie : les stratégies des frères et sœurs.....	106
5.4.5. Discussion.....	111
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	115
Synthèse.....	115
Pistes et recommandations .....	116
APPENDICE A	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT .....	119
APPENDICE B	
GRILLE D'ENTREVUE DE LA FRATRIE.....	122
APPENDICE C	
GRILLE D'ENTREVUE DES PARENTS.....	125
APPENDICE D	
GRILLE DE CODIFICATION.....	128

APPENDICE E	
ARTICLE PARU .....	131
RÉFÉRENCES .....	135

## LISTE DES FIGURES

Figure		Page
1.1.1.	Évolution de l'adoption internationale au Québec.....	7
4.1.1.1.	Chronologie des événements de la famille Simard.....	68
4.1.2.1.	Chronologie des événements de la famille Jourdain.....	74
4.1.3.1.	Chronologie des événements de la famille Auger.....	83

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2.3.	Schématisation des principaux concepts.....	49
3.2.1	Synthèse des familles rencontrées.....	54

## RÉSUMÉ

Cette recherche porte sur les familles et plus particulièrement les fratries d'enfants adoptés à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation. Les objectifs sont entre autres de comprendre la dynamique familiale et l'ajustement à un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation. Nous souhaitons aussi connaître le point de vue et l'expérience de la fratrie dans ce contexte familial. De plus, nous voulons faire ressortir et proposer des pistes d'intervention pour accompagner la famille et plus particulièrement la fratrie. Il s'agit d'une recherche qualitative de type exploratoire. Nous avons donc effectué des entrevues avec trois familles adoptantes et ce, en deux temps distincts. Dans un premier temps nous avons rencontré le frère ou la sœur de l'enfant adopté à l'international puis dans un deuxième temps, les parents. Les entrevues étaient de type semi-dirigé. Les résultats ont été obtenus à partir d'une analyse thématique; ils sont présentés sous forme d'études de cas. L'analyse a permis de faire ressortir des éléments propres au processus d'ajustement familial. De plus, on constate que les parcours sont difficilement généralisables mais il ressort cependant de nombreuses similitudes. À la suite de l'adoption à l'international, on note de nombreux changements dans la dynamique familiale, par conséquent, la fratrie peut vivre des difficultés mais elle développe aussi des stratégies d'ajustement.

### **Mots-clés :**

Adoption internationale, famille, fratrie, ajustement, adaptation, dynamique.

## INTRODUCTION

Il n'est plus rare de voir des enfants asiatiques, antillais ou sud-américains dans la rue avec un père et/ou une mère, blancs, aux yeux bleus, aux cheveux blonds. Et pourtant il y a 30 ans, la scène aurait relevé du phénomène. L'adoption internationale est relativement récente au Québec. L'adoption internationale concerne des milliers de personnes touchées de près ou de loin par cette réalité (Secrétariat à l'adoption internationale [SAI], 2009), non seulement les enfants adoptés eux-mêmes, mais aussi leurs parents, leurs frères et leurs sœurs. Peu de recherches ont été effectuées sur le sujet et encore moins sur la famille adoptive, et sur les frères et sœurs. Il s'agit encore d'un domaine peu exploré et peu connu. Et le faible nombre de ressources et d'intervenants connaissant la réalité de l'adoption internationale est assez restreint, ce pourquoi nous croyons qu'il est important de se pencher sur le sujet. Nous souhaitons donc nous pencher sur la dynamique familiale lorsqu'un enfant adopté à l'international, et qu'il présente ou non des difficultés d'adaptation, arrive dans la famille. Plus particulièrement, nous souhaitons nous attarder à la situation des frères et sœurs<sup>1</sup>.

Au premier chapitre, il importe tout d'abord de comprendre ce qu'est l'adoption internationale, quel est le processus vécu par les familles qui souhaitent adopter. Nous verrons aussi comment est vécue l'adaptation de l'enfant adopté à l'international ainsi que la manière dont la situation de la fratrie est traitée dans la littérature spécialisée.

Au second chapitre, nous traiterons de l'aspect théorique de l'ajustement puis de la théorie systémique. Ces deux concepts constitueront notre cadre théorique, le tout dans un contexte d'adoption internationale.

---

<sup>1</sup> Nous tenons à souligner que les enfants de ces familles sont tous des frères et sœurs. Cependant, afin de distinguer clairement chacun des membres de la fratrie, nous utiliserons les termes *frère* ou *sœur* pour parler de l'aîné et *enfant adopté* pour parler du nouveau venu dans la famille. Il ne s'agit pas ici de stigmatiser mais de faciliter la reconnaissance des membres de la famille dans nos écrits.

Au troisième chapitre, nous nous attarderons aux considérations méthodologiques telles que la méthodologie de recherche, la population à l'étude, les instruments de collecte de données, les considérations éthiques, les méthodes d'analyse ainsi que les limites de l'étude. Elles permettront de comprendre le contexte entourant les entrevues avec les familles que nous avons rencontrées.

Au quatrième chapitre, il sera question des résultats de la recherche que nous présenterons sous forme d'études de cas. En effet, l'histoire de chacune des familles entourant l'adoption y sera relatée, de même que les similitudes et différences entre les familles interviewées.

Enfin, au cinquième chapitre, nous ferons l'analyse des résultats et ce en trois sections distinctes : la famille, l'histoire d'adoption et l'adaptation de l'enfant adopté, l'ajustement et enfin l'expérience de la fratrie.

## CHAPITRE I

### PROBLÉMATIQUE

Dans ce premier chapitre, nous présenterons le sujet d'étude à travers un rappel historique du phénomène de l'adoption puis nous verrons les différents domaines qui interviennent dans l'adoption internationale. Il sera ensuite question de l'adaptation de l'enfant adopté à l'international dans sa nouvelle famille. Enfin, nous nous pencherons sur l'expérience de la fratrie.

#### 1.1 L'adoption, un phénomène ancien mais de plus en plus réglementé

L'adoption est un phénomène relativement ancien. Pratique courante chez les Romains (Brutus, le fils de César est adopté), elle perd de son importance au Moyen-Âge et à la Renaissance pour revenir avec le Code Napoléon, encadrée juridiquement, dans les années 1800 (Chicoine et al., 2003). Les motivations pour adopter ne sont pas alors les mêmes qu'aujourd'hui. Autrefois elles visaient plutôt à s'assurer une descendance recevant l'héritage et servant de bâton de vieillesse. Dans certaines tribus africaines et dans des civilisations telles que les Maoris ou encore, plus près de chez nous, chez les Inuits du Canada, le don d'enfant et l'adoption existent depuis des lustres puisque l'enfant appartient à la communauté (Chicoine et al., 2003).

Au Québec, l'adoption nationale est chose commune dans les colonies de la Nouvelle-France. Le premier orphelinat ouvre ses portes au XVIII<sup>e</sup> siècle, opéré par les religieuses, et la province n'est pas dotée de lois sur la procédure d'adoption. Ce n'est qu'en 1924 que la première loi réglementant l'adoption est votée, vu la surpopulation d'enfants abandonnés

dans les crèches (Girard, 1999). À cette époque, il est mal vu de faire référence à l'adoption, ce pourquoi de nombreuses mères adoptantes ont recours à des oreillers pour simuler une grossesse avant l'adoption de l'enfant. L'adoption était taboue; le secret était dans la majorité des cas le mot d'ordre et il va sans dire que l'enfant lui-même n'était souvent pas au courant de son statut d'enfant adopté. Dans les années 1960, on compte plus de 4000 adoptions par année à l'intérieur du Québec (Girard, 1999) et de 300 à 400 adoptions d'enfants québécois par des couples de l'étranger (France, États-Unis, République Dominicaine...) (Gagnon, 2005a). En 1969, toute la législation est revue et, pour la première fois, sur la base de l'intérêt et des droits de l'enfant. Le dernier orphelinat au Québec ferme ses portes dans les années 1970 (Gagnon, 2005a). La Loi sur la protection de la jeunesse prend la place de celle sur l'adoption en 1979 et traite de la responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants; lorsqu'il y a incapacité parentale, le Directeur de la protection de la jeunesse doit veiller à la protection de l'enfant. Cela change donc les rapports puisqu'on considère que l'adoption n'est pas un droit, mais plutôt un privilège (Girard, 1999). De plus, la diminution de l'influence de l'Église, l'arrivée des moyens de contraception, la hausse du féminisme et l'accès des femmes au marché du travail, entre autres, ont pour conséquence une baisse des abandons d'enfants (Moytier, 2009). Ainsi, à partir des années 1980, il y a moins d'enfants adoptables au Québec faisant en sorte que les délais sont plus longs; il faut alors être famille d'accueil pour des enfants à très haut risque d'abandon à travers la Banque Mixte avant de pouvoir adopter. De nombreux parents se tournent donc vers l'adoption internationale où les délais d'attente sont moins longs.

Bien qu'il s'agisse d'une réalité plutôt récente, l'adoption internationale prend racine vers le début du 20<sup>e</sup> siècle. Les deux guerres mondiales et les guerres de Corée et du Vietnam ouvrent progressivement les portes à cette possibilité (Chicoine et al., 2003). Mais c'est vraiment dans les années 1970 que se met en place la législation permettant l'adoption à l'international d'enfants au Québec. Le terme international réfère aux adoptions d'enfants nés et vivant hors Québec (Gagnon, 2005a).

En 1969, des mères du Québec se regroupent afin de venir en aide aux enfants métisses rejetés lors des deux guerres de Corée et du Vietnam. Au cours de la même année on vote la

première loi sur l'adoption internationale stipulant qu'il est nécessaire de faire une évaluation psychosociale des parents adoptants, et que ces derniers doivent aviser le ministre de leur démarche. Les autorités remarquent cependant qu'il y a plus d'adoptions internationales que locales, et c'est ainsi qu'en 1979 une loi est adoptée pour contrôler les adoptions internationales. Dans les mêmes années, des organismes d'adoption ainsi que des associations de parents se développent. On constate que les lois entre les différents pays ne s'harmonisent pas toujours, compliquant parfois les démarches et les ententes entre eux. De 1969 à 2005, il y a eu 45 changements de loi au Québec, et depuis, plusieurs autres ont eu lieu (Gagnon, 2005a). Il s'agit donc d'un domaine où de nombreux changements s'imposent puisqu'il est relativement nouveau.

L'année 1982 est marquée par la création du Secrétariat à l'adoption internationale (SAI), organisme gouvernemental qui coordonne les activités en matière d'adoption internationale au Québec. Quelques années plus tard, soit en 1987, la création de la loi 21 fait en sorte que les parents sont obligés de faire approuver leur projet d'adoption par le tribunal; la démarche devient de plus en plus encadrée juridiquement. En 1990, la loi 70 stipule que l'évaluation psychosociale peut être faite soit par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) ou par des psychologues/travailleurs sociaux issus du privé (SAI, 2009). Cette hausse du contrôle entourant la démarche est motivée, entre autres, par une évolution et un impact des recherches effectuées par des spécialistes de différentes questions. Le domaine de la psychologie a été le berceau de plusieurs théories en lien avec l'adoption internationale. Nous pensons ici notamment aux travaux de René Spitz (1968) quant à l'hospitalisme. Ce terme provient d'une recherche qu'il effectue dans une pouponnière où des enfants, séparés de leur mère, recevaient des soins médicaux, d'hygiène et diététiques mais dont les soins affectifs et sociaux n'étaient pas présents. Il observait que les enfants dépérissaient tant au niveau physique qu'intellectuel, s'apparentant à un véritable syndrome dépressif. Nous pouvons comparer cette situation avec celle des orphelinats.

Au début des années 1990, la République Populaire de Chine ouvre ses portes à l'adoption internationale. Ce pays est, depuis, celui où le plus grand nombre d'adoptions a été réalisé au Québec (SAI, 2009). Enfin, en 1994, la grille d'évaluation psychosociale est reformulée. Depuis, l'adoption internationale a fait l'objet de congrès, conférences et

conventions, mais il reste que malgré tout, on y accorde encore assez peu d'attention scientifique.

Après ce détour historique, il est important de définir, aujourd'hui, de quoi l'adoption internationale est constituée.

L'adoption internationale est l'action de :

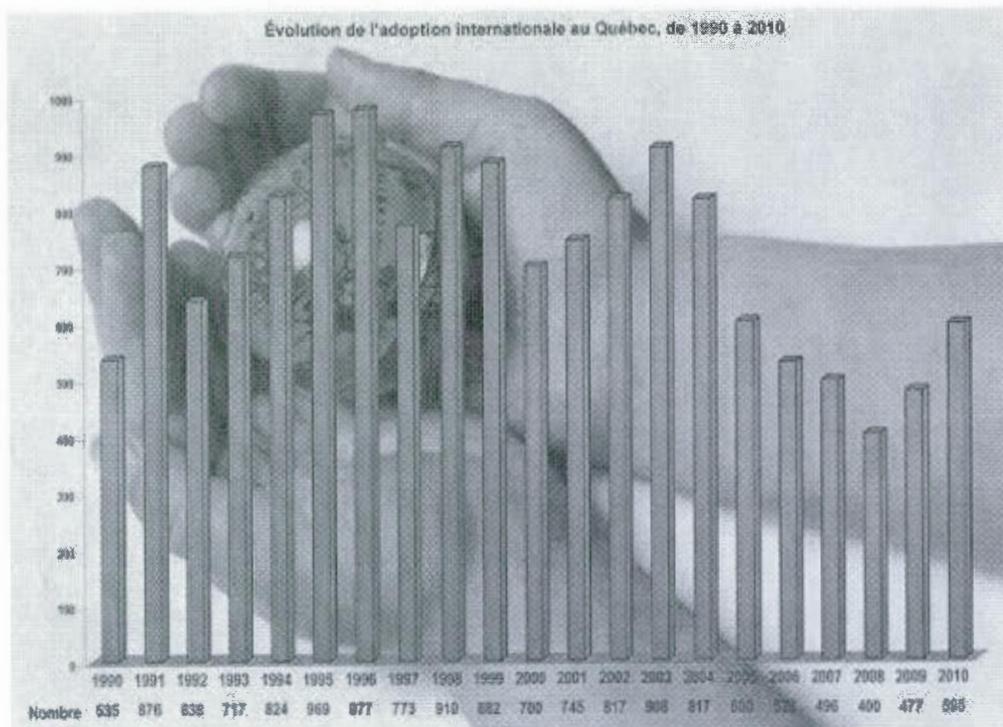
[...] devenir parent d'un enfant que l'on n'a pas conçu, de lui donner une filiation, des droits, dans le cadre qui implique de satisfaire un certain nombre de conditions (avoir un agrément, le consentement des parents de naissance, un jugement d'adoption). (Peyré, 2002, p.10).

De plus,

L'adoption internationale a pour objectif de donner une famille à un enfant qui en est privé, offrir à tout enfant une enfance et la capacité de s'installer dans la société dont il fait partie. (Peyré, 2002, p.11).

Il est intéressant de constater à travers ces définitions que l'adoption possède à la fois des dimensions qui touchent à la fois l'administration et la vie familiale. L'enfant doit être la préoccupation première lors de toute la démarche d'adoption; « On cherche des parents pour des enfants et non des enfants pour des parents! » (Cohen-Herlem, 2008, p.36). L'adoption n'est donc pas un droit pour les parents, elle est un privilège (Lemieux, 2006 ; Gagnon, 2005a).

Depuis 1990, on compte que plus de 12 000 adoptions à l'international dans la province. Le phénomène tend cependant à fluctuer à partir de 1997, où on enregistre des hauts et des bas qui oscillent entre 910 et 400 adoptions par année (SAI, 2009). Au Québec, en 2010, 595 enfants ont été adoptés à l'international (SAI, 2011). Nous avons au Québec, un des ratios d'enfants adoptés par habitant les plus élevés au monde (Gagnon, 2005a).



**Figure 1.1.1** Évolution de l'adoption internationale au Québec. (Tirée du Secrétariat à l'adoption internationale, [www.adoption.gouv.qc.ca](http://www.adoption.gouv.qc.ca), 2011)

Toujours sur le plan des statistiques, il est pertinent d'illustrer qui sont les parents adoptants à l'international. Selon le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI, 2009), de 1990 à 1999, les tranches d'âge des adoptants se situent entre 30 et 44 ans. Les raisons, qui les poussent à adopter sont dans la majorité des cas (90%) l'infertilité (Gagnon, 2005a), mais aussi le célibat ou encore le risque génétique de transmettre une maladie (De Montléon, 2003). La scolarité et le niveau économique de ces parents sont souvent plus élevés que la moyenne des familles (Ibid.).

## 1.2 L'adoption internationale à la confluence de plusieurs disciplines : quelques repères administratifs et juridiques

Comme nous le mentionnions plus haut, l'adoption internationale est traversée par plusieurs domaines. Ainsi, le domaine politique, juridique, éthique et social sont imbriqués dans le processus d'adoption à l'international. Nous avons jugé pertinent de faire un bref survol de la démarche effectuée par les parents adoptants afin de mieux comprendre les étapes vécues par ceux-ci.

Nous verrons donc dans un premier temps la démarche d'adoption des parents et l'arrivée de l'enfant dans la famille, ainsi que les enjeux propres à la post adoption et ce, plus particulièrement lorsque des difficultés d'adaptation se posent.

### 1.2.1. « Adoption » : entre adoption et adaptation

Le terme « adoption », lorsqu'on tend l'oreille, fait partie du vocabulaire de tous les jours. Il n'est pas rare d'associer l'adoption à une loi, à un animal ou encore à un nouveau style de vie (Peyré, 2002). Il s'agit pourtant d'un mot dont les origines remontent au XII<sup>e</sup> siècle et qui signifie « grâce au baptême » (Peyré, 2002, p.12). Il découle du mot latin *adoptare* soit « se porter vers, s'attacher à » (Online Etymology Dictionary, 2009). Bien que ce soit l'expression adoption qui est aujourd'hui utilisée, le mot *adoption* désignait alors l'action de « choisir pour enfant » (Peyré, 2002, p.12). Le terme est intéressant car il combine à la fois l'idée d'adoption soit choisir, désirer et celle l'adaptation. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous développerons notre étude, soit l'adaptation mutuelle à la fois chez l'enfant en contexte d'adoption internationale et pour sa famille, plus particulièrement pour les frères et sœurs.

### 1.2.2. La démarche (pré adoption) : une série d'épreuves à traverser

La littérature traitant de l'adoption internationale mentionne très peu l'existence de frères ou sœurs (adoptés ou biologiques) lors de l'adoption d'un enfant, et nous n'avons pas trouvé de données, chiffres ou statistiques, quant au nombre de familles comptant déjà un

enfant lors de l'adoption. Cette absence de documentation est un premier indice quant à la place accordée à la fratrie dans les écrits et recherches sur l'adoption internationale.

La famille entière vit le processus, l'attente et l'arrivée de l'enfant. Bien que ce soit les parents qui effectuent les démarches, les frères et sœurs y assistent et en sont témoins. «L'attente d'un enfant adopté est plus complexe, plus abstraite, plus longue en général et parfois sur la fin plus précipitée » (Delannoy, 2006, p.54). Contrairement à une grossesse, l'arrivée d'un enfant adopté est plus abstraite puisque la fratrie ne peut toucher au ventre de la mère ou encore faire un décompte précis du moment où il ou elle deviendra grand frère ou grande sœur. De plus, selon James (2009), le frère ou la sœur, s'attend à un petit compagnon de jeu : il a des attentes envers ce nouvel enfant. Mais ces attentes seront-elles satisfaites?

Nous ferons ici un bref survol des principales démarches que les parents devront effectuer. Les parcours peuvent varier mais il existe un fil conducteur commun à toutes demandes. En effet, il est de plus en plus difficile d'adopter. Les mesures se sont resserrées au Québec mais surtout à l'international. Les enfants sont une richesse du pays d'origine et celui-ci a du épuiser toute solution avant de devoir les confier à l'adoption internationale. Il est donc justifié que le pays d'origine s'assure de savoir à qui ils sont confiés.

#### 1.2.2.1 L'éthique et les lois : une nécessité pour réglementer le processus

Les parents qui souhaitent adopter doivent se conformer à plusieurs règles et procédures précises.

Afin de réglementer le processus d'adoption, il existe, à travers le monde et au sein de chaque pays, des lois et conventions qui encadrent la démarche. Les principaux textes de réglementations sont : La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant de 1989, La Convention La Haye de 1993 et plus particulièrement au Québec, l'organisation du Secrétariat à l'adoption internationale.

Le Canada, ainsi que ses provinces, a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en 1991. Inspirée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, cette convention veut assurer la protection des enfants « qui dépendent de l'adulte physique, moralement et socialement » (Cohen-Herlem, 2008). Elle contient une provision spécifique quant à l'adoption internationale, en stipulant entre autres que les signataires doivent reconnaître :

[...] que l'adoption à l'étranger peut être envisagée comme un autre moyen d'assurer les soins nécessaires à l'enfant, si celui-ci ne peut, dans son pays d'origine, être placé dans une famille nourricière ou adoptive ou être convenablement élevé (Art. 21 b de la Convention Internationale des droits de l'enfant).

La Convention de La Haye de 1993, soit la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, est un énoncé de règles qui déterminent la manière dont l'adoption à l'international doit être faite. Il est mentionné que les pays d'origine ont des responsabilités soit :

- « établir que l'enfant est adoptable » (Cohen-Herlem, 2008, p.31)
- statuer que l'adoption internationale est dans l'intérêt supérieur de l'enfant
- s'assurer que le choix des parents d'origine n'a pas été influencé par de l'argent et qu'ils ont été conseillés adéquatement
- s'assurer que la mère d'origine a pris sa décision à la suite de la naissance de l'enfant
- s'assurer que l'enfant, qui est en mesure de le dire, a pu donner son avis sur son adoption.

Pour leur part, les pays d'accueil ont pour mandat de décider que :

- les futurs parents adoptifs sont aptes et qualifiés à adopter
- les futurs parents ont été conseillés
- « l'enfant est ou sera autorisé à entrer et à séjourner de façon permanente dans cet État » (Id., 2008, p.32).

Donc il s'agit d'une responsabilité partagée à la fois par le pays d'accueil et par le pays d'origine. Plus de 50 États à travers le monde ont signé la Convention (HCCH, 2009). Cependant, le Québec n'a ratifié la convention que tout récemment; cette dernière a pris effet

le 1<sup>er</sup> février 2006. C'est le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI) qui « assure les attributions d'autorité centrale québécoise au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux [du Québec] » (SAI, 2009).

#### 1.2.2.2. Le choix du pays : une première décision

Le SAI a plusieurs rôles, notamment celui d'accréditer les agences d'adoption, qui sont les intermédiaires entre le pays d'origine et les parents. Au Québec, 90% des adoptions internationales sont réalisées par l'entremise de ces agences (Chicoine et al., 2003). Le choix de l'organisme d'adoption dépend du choix du pays d'adoption. Aussi, ce dernier peut spécifier des critères particuliers tels que l'âge des adoptants, l'obligation d'être marié depuis un certain temps, ne pas avoir d'enfant au préalable, fournir un certificat d'infertilité, etc (SAI, 2009).

Tous les pays ne sont pas ouverts à l'adoption internationale. Le fait qu'il soit possible d'adopter dans certains pays alors que ce n'est pas le cas dans d'autres, dépend des relations internationales qu'entretient le Québec (Cohen-Herlem, 2008) avec d'autres pays. Le Québec et la France, par exemple, n'accueillent pas des enfants de mêmes pays d'origine. Les pays sont dits « ouverts » lorsqu'il est possible de s'inscrire et d'y adopter un enfant. Ils sont en droit de fermer cette possibilité à n'importe quel moment. La politique interne des pays donnant en adoption peuvent aussi modifier les pratiques. En effet, des élections, un changement de régime ou encore une situation de crise peuvent avoir comme conséquence de paralyser le pays et donc empêcher les démarches d'adoption (Cohen-Herlem, 2008).

Il est intéressant de constater que ces rapports Nord-Sud inversent les relations habituelles d'inégalité puisque dans le cas de l'adoption internationale, les pays du Sud détiennent un pouvoir : celui de confier des enfants à des familles résidant dans des pays du Nord.

### 1.2.2.3. L'évaluation psychosociale et la constitution du dossier : les papiers

L'évaluation psychosociale est obligatoire pour tout parent désirant adopter. Elle est nécessaire en vertu de la Loi québécoise, de la Convention de La Haye et il s'agit d'une exigence des pays d'origine. Ces derniers souhaitent savoir à qui leurs enfants sont confiés. De plus, ces enfants ont des besoins et une histoire qui demandent des capacités particulières aux parents adoptants. L'évaluation permet donc de jauger les capacités parentales des aspirants à l'adoption. Il s'agit d'une série d'entrevues individuelles, de couple et familiales (s'il existe une fratrie) qui s'effectuent au domicile des futurs adoptants, ainsi que dans le bureau du/de la psychologue ou du/de la travailleur(euse) social(e). Il s'agit d'ailleurs d'un acte réservé à ces deux professions. Lors de ces entrevues, plusieurs sujets seront abordés tels que l'histoire personnelle, la dynamique conjugale, la santé mentale et l'impact de l'adoption sur le reste de la famille. Il est intéressant de relever que « les autres enfants [déjà présents dans la famille] ne doivent pas avoir la responsabilité de choisir ou non l'adoption d'un autre enfant mais leurs réactions doivent être prises en compte » (Chicoine et al., 2003, p.90). La fratrie a donc une certaine place dans le processus d'adoption.

Lorsque l'évaluation est réussie, les futurs parents peuvent compléter leur dossier regroupant papiers, certificats, lettres de recommandations et les caractéristiques de l'enfant qu'ils souhaiteraient accueillir. Selon les statistiques, l'âge moyen des enfants adoptés au Québec en 2008 est de 32.1 mois, 46% des enfants ont 12 mois et moins et les 12 à 23 mois représentent 24% des adoptions (SAI, 2009). Il est possible d'adopter un enfant à la fois mais aussi des fratries, des enfants plus âgés (soit l'adoption tardive d'enfant de plus de 3 ans), des enfants aux besoins particuliers, ayant des handicaps légers à plus graves.

### 1.2.2.4. La proposition et le voyage : après l'attente, la rencontre

Après avoir déposé leur dossier à l'organisme agréé, les parents doivent vivre une période d'attente qui peut s'avérer très longue allant de plusieurs mois à plusieurs années. Lorsqu'un enfant leur est proposé et que les parents souhaitent l'adopter, le SAI doit émettre une lettre de non-opposition, permettant aux parents de poursuivre la démarche.

La première rencontre avec l'enfant peut se faire dans le pays d'origine de l'enfant, à l'aéroport ou à l'hôtel. Mais il se peut aussi que les parents ne puissent faire le voyage et que ce soit une accompagnatrice qui amène l'enfant au Québec, à l'aéroport. Les conditions de cette première rencontre peuvent donc être différentes (De Montléon, 2003). Dans certaines familles, les frères et sœurs font le voyage d'adoption avec leurs parents. En effet, Chicoine et al. (2003) et Toanen (2007) rapportent des cas de grands frères et grandes sœurs ayant fait le voyage d'adoption ce qui a facilité l'intégration du nouveau venu dans la famille, surtout lorsque celui-ci a plus de 15 ou 18 mois : « voir ses nouveaux parents prendre soin d'un autre enfant le rassurera instinctivement » (Chicoine et al., 2003, p.126). L'enfant plus vieux prend alors le rôle d'« agent d'apprivoisement et de normalisation » (Ibid.) auprès des parents.

Nous avons donc pu constater qu'il existe de nombreuses étapes à franchir pour les parents avant de pouvoir tenir leur enfant dans leur bras. Elles relèvent à la fois du contexte politique et des exigences juridiques, éthiques et sociales. Dans le cadre de cette recherche, nous souhaitons nous pencher plus particulièrement sur la famille de l'enfant adopté à l'international. Le système familial est composé des parents ainsi que de la fratrie. L'enfant adopté à l'international devra vivre une période d'adaptation aux membres de sa nouvelle famille et vice-versa.

### 1.2.3. L'arrivée dans la famille (post adoption) : de nombreux défis

La démarche effectuée par les parents adoptants s'est échelonnée sur de nombreux mois et a fait l'objet de plusieurs étapes. La fratrie a été témoin des démarches, et y a peut-être même pris part. L'enfant est arrivé et prend place dans la nouvelle famille. Sur le plan de la post adoption, les écrits et ouvrages se concentrent majoritairement sur l'enfant adopté et parfois sur les parents (Chicoine et al., 2003; Cohen-Herlem, 2008; Delannoy, 2006; De Montléon, 2003; Eldridge, 2003; Lemieux, 2006; Peyré, 2002; Rouquès, 2008; Toanen, 2007). De temps à autre une page ou deux mentionnent la possibilité qu'il existe un ou des frères et/ou sœurs déjà présent(s) au sein de la famille. Nous croyons qu'il s'agit ici d'un manque important au niveau de la recherche et de l'intervention et qu'il est nécessaire de

prendre en considération tous les membres d'une famille lorsque celle-ci vit de grands changements, comme la venue d'un enfant d'ailleurs.

### 1.3. L'adaptation, une nouvelle intégration surtout documentée pour l'enfant adopté

Compte tenu de toutes les démarches précédemment explicitées, nous sommes en mesure de constater qu'il s'agit d'un processus complexe. Différentes phases seront vécues, à la fois par l'enfant adopté à l'international et par le reste de sa nouvelle famille. Elles s'échelonnent dans le temps et varient selon les familles.

#### 1.3.1. Les premiers moments : s'approprier au quotidien

Lorsque l'enfant adopté à l'international arrive dans sa nouvelle famille, il doit vivre une période d'adaptation qui dure habituellement de 6 à 12 mois. (Lemieux, 2006). La langue, l'alimentation, le sommeil et les relations sont des variables importantes dans le processus. Tout dépendant de l'âge de l'enfant à son arrivée, le temps d'intégration à sa nouvelle vie peut aussi varier.

Tout d'abord, qu'est-ce que l'adaptation? Tremblay (2001) traite de ce concept comme ayant de multiples facettes : individuelles (biopsychologiques) et environnementales (sociales). Le terme « adaptation biopsychosociale » regroupe donc ces deux composantes. L'adaptation est donc l' « équilibre ou la recherche d'équilibre, entre le bien-être interne (l'adaptation interne) et le bien-être externe (l'adaptation externe) dans certaines situations données » (Tremblay, 2001, p.44). La question de l'équilibre fait partie de l'adaptation, établissant un lien indispensable avec la théorie systémique (homéostasie), concept important que nous verrons plus loin dans notre cadre théorique. De plus, l'individu influence dans un premier temps son environnement pour s'adapter. Et par la suite, l'environnement s'adapte à l'individu qui l'a modifié de par ses interventions. Souvent ce mouvement est en lien avec une crise ou un déséquilibre, qui s'avère bénéfique à une adaptation (Tremblay, 2001). Il existe trois phases au processus d'adaptation : les facteurs d'inadaptation, les difficultés

d'adaptation et finalement les cheminements adaptatifs (Ibid.). Nous élaborerons cependant plus en détail les éléments de ce processus dans notre cadre théorique.

Plusieurs facteurs influencent l'adaptation de l'enfant adopté à l'international. Celui-ci vit d'abord un enjeu autour de la langue car son nouvel environnement ne produit plus les mêmes sons, le ton de voix n'est pas habituel. Le silence peut lui être même effrayant puisque les orphelinats sont souvent très bruyants (Lemieux, 2006).

L'alimentation est un autre aspect du quotidien qui demande une adaptation. Celle-ci se situe à deux niveaux: l'omniprésence de la peur du manque de nourriture et la nécessité d'établir de nouveaux repères alimentaires. Les enfants en orphelinat ou en famille d'accueil ont pu manquer de nourriture et connaître la malnutrition dans leur pays d'origine (Peyré, 2002). La peur d'avoir faim, d'être privé de nourriture reste présente chez eux. On sait que la nourriture comporte une dimension affective (Ibid.) et le geste du parent nourrissant l'enfant permet un rapprochement dès les premières minutes de sa vie (Chicoine et al., 2003). L'enfant en situation d'abandon a pu refuser de manger pendant un certain temps à la suite de ce choc. De plus, les repères culturels sont différents quant aux aliments mêmes et quant à la façon de les manger (Peyré, 2002).

Un autre facteur d'adaptation est le sommeil puisque « les enfants adoptés ont un sommeil encore plus problématique que la moyenne des enfants » (Chicoine et al., 2003, p.334). Au Québec, nous avons des standards nord-américains : dormir dans une chambre, seul, dans un lit, sans un bruit. Mais l'enfant adopté, dans son pays d'origine, peut avoir eu l'habitude de dormir dans un hamac, avec d'autres enfants dans la même couchette, dans des pièces bruyantes (Toanen, 2007). De plus, le sommeil est un moment de vulnérabilité, de laisser-aller qui peut faire ressurgir des traumatismes et des souvenirs, conscients ou inconscients, à travers les cauchemars et les terreurs nocturnes (Lemieux, 2006).

L'adaptation se situe aussi sur le plan des relations de l'enfant avec ses parents, et ses frères et sœurs adoptifs. Les enfants adoptés sont des survivants : « depuis leur conception ils ont survécu physiquement et sur le plan émotif à une série d'obstacles qui défient

l'imagination » (Lemieux, 2006 : 22). Il va donc sans dire que les enfants survivants ont dû développer des stratégies d'adaptation afin de répondre à leurs besoins de base tels que se secouer ou s'auto-bercer pour s'endormir, cacher de la nourriture (Lemieux, 2006). L'enfant a vécu des expériences où il s'est retrouvé en danger, parfois même de mort. Il a pu vivre quelque temps dans sa famille d'origine, qui n'avait peut-être pas suffisamment de nourriture, qui avait peut-être des problèmes de consommation (alcool, drogues...) et donc qui s'occupait de lui de façon intermittente. Lors de son abandon il a pu être laissé sur un banc, la nuit (par exemple en Chine, il est illégal d'abandonner un enfant), ou il est resté seul dans un lit d'hôpital alors que sa mère biologique s'enfuyait. Dans les orphelinats et dans les familles d'accueil, il a pu être négligé ou a reçu des soins d'adultes différents à chaque fois, de façon intermittente, sans chaleur. En ce sens, des études tomographiques des cerveaux d'enfants des orphelinats de Roumanie, négligés et laissés à eux-mêmes dans de réels mouvoirs démontrent des lésions « irrécupérables » anatomiques visibles (Chicoine et al., 2003). L'adaptation est donc un enjeu pour ces enfants dont l'histoire comporte des défis importants.

Cependant dans la majorité des cas, l'adaptation de l'enfant adopté dans sa nouvelle famille se déroule sans heurt (Lemieux, 2006). Les défis que vivent les familles à l'arrivée de l'enfant adopté à l'international s'estompent progressivement et la plupart des familles ne vivent pas de difficulté particulière en lien avec l'adoption (Ibid.).

### 1.3.2. Les difficultés d'adaptation : lorsqu'il y a des obstacles

Il se peut par contre que des éléments du vécu pré ou post adoption, notamment, viennent entraver ou complexifier le travail d'adaptation chez l'enfant (Chicoine et al., 2003). La question de l'adaptation pour cet enfant devient alors plus importante et difficile, créant des perturbations. Ainsi, l'adaptation d' « office » (sommeil, alimentation, langue, etc), peut être plus problématique parce qu'il existe des difficultés vécues par l'enfant sur le plan cognitif, psychologique et développemental. « Certains sont présents d'emblée, d'autres se révèlent avec le temps » (Chicoine et al., 2003, p.353). Tremblay (2001) parle de l'inadaptation biopsychosociale comme un déséquilibre parce qu'il existe, soit au niveau

interne (chez l'individu), soit à l'externe (dans son environnement) ou aux deux niveaux, une situation d'inadaptation pour l'individu.

Il existe de nombreuses difficultés de différentes natures, que peut vivre un enfant adopté à l'international. Selon Lemieux (2006), « de 10 à 15% des enfants [adoptés] présenteront encore de graves difficultés après la période d'adaptation normale » (p.7).

Quelques auteurs se sont penchés sur la question des difficultés vécues par les enfants adoptés à l'international. Ils présentent des classifications de difficultés relativement similaires, avec certaines variantes cependant.

L'étude de Hjern et al. (2002) se penche sur des enfants adoptés à l'international, devenus adolescents et jeunes adultes. Les auteurs font une comparaison entre des adoptés à l'international, leurs frères et sœurs (non-adoptés), des immigrants et des Suédois dits de souche. Les dimensions sont plutôt reliées à la santé mentale, au risque suicidaire et aux problèmes de dépendance ou toxicomanies, mais le lien avec ce qu'ils nomment l'« ajustement social » (Ibid.) est un aspect pertinent dans le cadre de notre recherche. Les résultats de cette étude sont associés à l'identification de troubles spécifiques que nous exposerons plus loin.

Miller (2005) propose une classification, principalement médicale, mais dont un chapitre est consacré à l'aspect qui nous intéresse dans le cadre de notre recherche soit l'aspect psychosocial. Par contre, cette section contient moins d'aspects sociaux pertinents en travail social et plus de références aux maladies, ce qui nous rejoint moins.

Chicoine et al. (2003), co-écrit par une travailleuse sociale, amène un éventail plus large de difficultés vécues par certains enfants adoptés à l'international, les divisant en trois sous-catégories : les troubles neuropsychologiques, neurocognitifs et neurodéveloppementaux.

Nous nous référerons donc majoritairement à la classification proposée par Chicoine et al. (2003) tout en faisant des liens avec Miller (2005) qui amène des éléments pertinents et

complémentaires aux différentes difficultés, et Hjerm et al. (2002) qui traite aussi de la question des ajustements sociaux. On peut aussi constater dans la réalité des tendances à une difficulté sans qu'il ne s'agisse nécessairement d'un diagnostic.

#### 1.3.2.1. Les troubles neurocognitifs

Les troubles neurocognitifs sont liés aux apprentissages et aux capacités cognitives des enfants.

Des conditions difficiles de grossesse ou à la naissance peuvent être des causes de retards intellectuels (Chicoine et al., 2003). « Le développement cognitif est directement en lien avec les privations de soin et de nourriture dans la période qui précède l'adoption » (Id., 2003, p.378). Les parents adoptifs ont très rarement accès à ces informations. L'enfant vit des difficultés à s'adapter à différents niveaux dans le quotidien telles la communication, les tâches domestiques, les relations ou l'autonomie. (Meanomadis, 2010). Ainsi, le syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF) est un phénomène associé à la consommation d'alcool par la mère pendant la grossesse. Ce syndrome est caractérisé par des traits physiques particuliers mais on note surtout un retard de développement au niveau de la motricité et du langage, des difficultés scolaires et de comportement, à diverses intensités. Les dommages causés au cerveau sont irréversibles (Québec Adoption, 2010).

Nous avons pris la décision d'élargir cette catégorie des troubles neurocognitifs avec une sous-catégorie de Miller (2005) soit la question de l'apprentissage scolaire qui est aussi classée dans la section « neurocognitif » de son ouvrage. Les enfants adoptés ont quatre fois plus de risque d'avoir des troubles d'apprentissage que leurs pairs non adoptés (Miller, 2005). On peut alors imaginer l'impact sur la fratrie, d'un enfant mobilisant l'attention des parents parce qu'il a des difficultés d'apprentissage en lien avec son adoption.

#### 1.3.2.2. Troubles neurodéveloppementaux

Cette catégorie regroupe deux types de troubles qui sont en lien avec la perception parfois mauvaise qu'a le cerveau sur son environnement.

Le premier type correspond aux troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H). Ils sont de plus en plus connus au sein de la population en général et dans les écoles. Les études révèlent cependant que le nombre d'enfants présentant ce trouble est deux à quatre fois plus élevé chez les enfants adoptés à l'international (Chicoine et al., 2003). Ceci est notamment mis en lien avec un passé pré adoption inconnu qui peut avoir des conséquences au niveau scolaire, social et familial (TDAH.ca, 2010). On ne nomme cependant pas ces dernières conséquences dans les ouvrages de référence.

Le second type est celui des troubles spécifiques du langage et de l'audition. Ils sont présents dans une plus grande proportion chez les enfants adoptés à l'international que dans la population en général, soit trois fois plus (D'après l'association américaine American Speech-Language-Hearing Association [ASHA] dans Chicoine et al., 2003). Les longues institutionnalisations (18-36 mois en orphelinat), la malnutrition, une naissance prématurée sont des facteurs importants dans la genèse de ces troubles. Les difficultés à parler, à s'exprimer et à entendre ou à décoder les mots peuvent créer des obstacles pour entrer en relation avec les autres. Nous sommes intéressée à comprendre, dans le cadre de notre recherche, les conséquences de ces difficultés sur les relations familiales.

### 1.3.2.3. Les troubles neuropsychologiques

La catégorie des troubles neuropsychologiques est la plus importante des trois et comprend, notamment, la question de l'attachement, un des sujets les plus étudiés en adoption internationale.

La vie en orphelinat permet rarement aux enfants de vivre dans un environnement stimulant pour leurs cinq sens. Pour certains ils sont souvent laissés à eux-mêmes, sont nourris par des mélanges liquides dans des biberons, n'ont pas accès à des textures ou images de couleurs et manquent de stimulation (Miller, 2005). Lorsqu'ils sont dans leur nouvelle famille, cela peut créer des réactions disproportionnées face à des événements banals du quotidien : de l'hypersensibilité ou de hyposensibilité, ou encore de l'autisme institutionnel qui peut se résorber avec le temps (Chicoine et al., 2003).

Les troubles d'opposition et de la conduite sont des conditions présentes en contexte d'adoption internationale. Selon une étude réalisée aux Pays-Bas en 1990 (Chicoine et al., 2003) les conditions de pré adoption et l'âge d'arrivée avaient une incidence sur la présence de ces troubles. Les résultats de l'étude de Hjern et al. (2002) dont nous avons parlé plus tôt, démontrent aussi que les enfants adoptés à l'international avaient plus de risque que la population suédoise en général de faire une tentative de suicide, d'être hospitalisés pour désordres psychiatriques, de faire des abus d'alcool ou de drogue, ou de commettre un crime. Ils constatent par contre que:

Intercountry adoptees are referred to child psychiatric clinics more frequently than would be expected from population. Such practice is probably because adoptive parents have a more active help-seeking behaviour than other parents rather than because adoptees have worse mental health. (Hjern et al., 2002, p.443).

La propension à consulter plus rapidement des parents en adoption internationale serait donc plus importante que dans la population en général.

Selon Lemieux (2006), tous les enfants adoptés à l'international ont un défi d'attachement. Ils vivent un double abandon, soit celui de la culture et des parents de naissance. Les enfants adoptés sont donc en adaptation avec leur nouveau milieu de vie. Il faut alors que les parents prouvent qu'ils sauront répondre à leurs besoins, et cela passe, selon elle, par le cycle de l'attachement. Mais il y a des parents qui vivent de la difficulté à établir un lien d'attachement sécurisant avec leur enfant adopté. Il y a aussi des enfants qui vivent de grandes difficultés à faire confiance à leurs parents adoptifs et qui testeront donc toujours leurs limites. On parle alors de troubles de l'attachement. Les relations de ces enfants sont perturbées et il est difficile d'établir des liens avec eux (PÉTALES Québec, 2009). L'âge affectif de ces enfants ne correspond pas à leur âge chronologique ceux-ci ayant souvent des comportements immatures (Rygaard, 2007). Ce que l'on sait, au niveau des troubles d'attachement, c'est que « [son] impact sur la santé mentale des parents est indéniable, particulièrement sur celle des mamans adoptives » (Chicoine et al., 2003). Si les parents sont atteints par ce trouble, on peut se questionner sur les conséquences chez la fratrie.

En conclusion, nous sommes consciente que cette catégorisation peut sembler médicalisante et réductrice. Mais il est essentiel de rappeler qu'il existe à notre connaissance très peu de recherches se penchant sur l'adaptation familiale en contexte d'adoption internationale; notre recherche se veut alors une première exploration. La littérature sur laquelle nous pouvons nous appuyer dans le cadre de notre problématique étant limitée, nous avons dû aussi explorer celle issue du monde médical pour étayer au maximum l'état des connaissances sur le vécu des enfants adoptés à l'international.

#### 1.4. La fratrie : souvent oubliée en adoption internationale

L'adaptation des enfants adoptés à l'international peut très bien se dérouler. Elle peut aussi, comme nous l'avons vu, être plus difficile pour certains, notamment en lien avec leur adoption et leur vécu pré ou post adoption. Ces difficultés se situent au niveau des troubles neurodéveloppementaux, neuropsychologiques et neurocognitifs. Nous savons que ces troubles ont des impacts sur la vie de l'enfant adopté à l'international (Chicoine et al, 2003; Miller 2005; Hjern, 2002), mais nous n'avons trouvé aucune recherche sur les impacts de ces difficultés sur la fratrie et sur la façon dont celle-ci s'ajuste à cette situation. Nous en savons aussi très peu sur l'expérience des frères et sœurs d'enfant adopté à l'international, même lorsque l'adaptation se passe sans problème. Pourtant, la théorie systémique, nous le verrons plus en détail dans le cadre théorique, prend en compte toute la famille lorsque celle-ci vit une situation nouvelle ou une problématique.

Toujours dans une optique systémique, la famille est un système composé de plusieurs sous-systèmes (Minuchin:1983, Suissa: 2000), soit celui des parents, celui du couple (qui est distinct du rôle de parents) et finalement celui des enfants, soit la fratrie. Minuchin (1983) quant à lui affirme que l'individu fait partie du système familial et est en interaction constante avec celui-ci, de telle sorte qu'elle l'influence et vice-versa. Ainsi, un changement visant la famille en tant que telle, une période d'ajustement par exemple, implique indéniablement des changements chez chacun des membres. Or, on traite trop souvent de cette problématique au niveau individuel et quelques fois au niveau du couple, mais la dimension familiale dans la

question de l'adoption internationale et de l'adaptation est ignorée, et ce, en dépit du fait qu'elle touche toute la famille et chacun de ses membres de manières différentes.

Nous souhaitons nous pencher plus particulièrement sur la fratrie parce qu'elle est souvent celle qu'on oublie (Blais, 2002); ce sont l'enfant (adopté présentant ou non des difficultés d'adaptation) et généralement les parents qui reçoivent un suivi professionnel alors que la fratrie n'en a souvent pas. Ce que nous souhaitons explorer est tout ce qui se vit autour de l'enfant adopté présentant ou non des difficultés d'adaptation, et plus particulièrement chez la fratrie. Nous sommes consciente cependant que la situation vécue par un enfant adopté à l'international présentant des difficultés d'adaptation est difficile pour lui et nous ne voulons pas dans cette recherche ni diminuer la difficulté ni stigmatiser l'enfant, tout comme nous ne voulons pas stigmatiser les enfants adoptés à l'international en général.

Tout d'abord, que définit-on comme étant la fratrie? Cohen-Herlem (2008) propose la définition suivante :

On est frère et sœur quand on a partagé ensemble, non seulement le/s même/s parent/s, mais également le quotidien avec ses petits bonheurs et ses petites difficultés. On est frères et sœurs en portant le même nom de famille, en se fabriquant des souvenirs, en faisant des bêtises que l'on cache au/x parent/s... Enfin, être frère et sœur signifie que l'interdit de l'inceste s'applique à tous, également. (p.53).

Ce qui nous semble important ici est la notion de partage, de mémoire familiale et de filiation. Les relations entre frères et sœurs se construisent et ceux-ci vivent une intimité, résultat d'une décision prise par les parents (Rufo, 2002). Tel qu'il a été mentionné plus haut, nous sommes d'accord avec le fait que la fratrie ne doit pas avoir la responsabilité de choisir l'adoption. On peut cependant lui demander son avis (Chicoine et al., 2003). Les parents ont parfois des inquiétudes face à la réaction de leur enfant. La question du rang est abordée dans certains ouvrages afin de répondre à cette peur : « chaque enfant a une place qui est la sienne, il se l'approprie et elle est reconnue par les autres » (Cohen-Herlem, 2008, p.53). On comprend donc que la place de chacun des membres de la fratrie revêt une singularité qui les distingue des autres.

Les écrits traitant de la fratrie et de l'adoption internationale se concentrent presque toujours sur l'arrivée de l'enfant adopté à l'international et sur les premiers jours voire des premières semaines (Rufo, 2002; Peyré, 2002; Cohen-Herlem, 2008; Delannoy, 2006). On y dit notamment que « l'attente joyeuse du petit frère ou de la petite sœur n'empêchera pas la jalousie de se manifester » (Delannoy, 2006, p.54). La jalousie est un phénomène qui peut se régler quelques temps après l'arrivée de l'enfant. Dans le cadre de notre recherche, nous voulons plutôt comprendre les impacts du quotidien sur la famille sur une échelle de temps plus longue. Nous souhaitons aussi saisir comment la fratrie s'ajuste à la nouvelle dynamique familiale et à l'enfant adopté à l'international; quelles sont les difficultés rencontrées et les stratégies mises en place.

Lorsqu'on parle de situations de difficultés d'adaptation, il est possible de trouver un peu plus d'information sur les troubles d'attachement dans la littérature. Bien qu'il existe d'autres problématiques, tel que nous l'avons vu, la question des troubles d'attachement est davantage documentée que les autres. Il nous est donc possible de constater que dans le cas de l'enfant ayant des troubles d'attachement, la fratrie a tendance à mettre de côté ses propres problèmes afin de ne pas embarrasser les parents, de ne pas être un poids supplémentaire (Quevillon, 2007). Cependant, cela fait en sorte que lorsque l'enfant en difficulté est dans une meilleure période, la fratrie manifeste ses symptômes. Ainsi la famille vit un mouvement de balancier perpétuel; quand un va bien, l'autre va mal et vice-versa (Caron, 2009). Les fratries peuvent aussi vivre de la solitude, de l'insécurité et se sentir isolées.

Toujours au niveau de la question des troubles d'attachement chez les enfants adoptés, la littérature nous apprend quelques éléments sur la fratrie. La jalousie naturelle entre frère et sœur, qu'on dit saine et normale, peut prendre une toute autre couleur lorsqu'il y a un trouble d'attachement. Pour les enfants affectés, la réalité est soit blanche soit noire ; il y a les bons et les méchants. Il peut donc y avoir tentative ou présence d'alliances de la part de l'enfant ayant des troubles d'attachement (Marchand, 2008), que ce soit avec un des deux parents contre l'autre, ou avec un frère ou une sœur contre les autres (souvent vis-à-vis de la mère), ou encore avec un membre de la famille élargie. Cela peut mener à des situations très destructrices, surtout dans la fratrie. Rygaard (2007) affirme qu'il faudrait que « la guidance

adulte s'adapte aux compétences de chaque enfant » (p.188) mais qu'il est possible que la fratrie doive se passer de l'attention de ses parents. Afin de remédier à cette situation, il est suggéré que les parents se divisent afin d'être responsables de chacun des enfants, individuellement. Mais est-ce vraiment ce qui se passe dans le quotidien, alors que les parents se trouvent souvent dépassés par les événements ? « Les parents d'enfants qui souffrent de troubles de l'attachement vivent un stress chronique qui menace leur bien-être. Ce stress peut être plus dévastateur que l'expérience d'une catastrophe majeure » (Hallet et Beaufort, 2003, p.123). Nous croyons ainsi que dans une perspective systémique, la fratrie vit non seulement les répercussions de ce stress mais doit aussi souvent les gérer seule.

En tenant compte de l'absence de littérature sur l'impact au sein de la fratrie d'un enfant adopté à l'international, lorsqu'il présente des difficultés d'adaptation, celle traitant de la fratrie d'enfants handicapés peut, jusqu'à un certain point, servir de comparatif, puisqu'elle se situe dans le long terme et dans le quotidien des familles. Le phénomène de « parentification », c'est-à-dire que l'enfant prend systématiquement des responsabilités qui devraient être celles des parents ainsi que la honte, l'isolement, la pression, sont des réalités vécues par les frères et sœurs d'enfants handicapés (Blais, 2002).

L'enfant handicapé devient le centre d'attention des parents (Blais, 2002; Brunet, 2005; Rufo, 2002). Ainsi, « la maladie mobilise toujours toutes les compétences des parents, et les soins infirmiers comme affectifs prodigués à l'enfant malade le sont le plus souvent au détriment des autres enfants, qui peuvent le vivre comme un abandon » (Rufo, 2002, p.197). Par conséquent, on demande parfois à la fratrie d'agir comme des petits adultes responsables alors qu'ils sont encore des enfants qui ont besoin d'aide et d'attention (Rufo, 2002). On exige du frère ou de la sœur une plus grande autonomie, d'autant plus s'il ou elle est l'aîné(e) (Brunet, 2005). Les parents ont des attentes parfois irréalistes envers ceux-ci, notamment sur le plan scolaire mais aussi sur celui du comportement, et leur demandent de faire preuve de beaucoup de tolérance (Blais, 2002; Brunet, 2005). Dans le contexte de notre recherche, il serait intéressant de savoir si l'adoption d'un enfant mobilise tout autant les parents. Lorsque la fratrie sait que l'enfant adopté a vécu de graves carences, ses demandes à elle peuvent lui paraître moins importantes et pertinentes. Dans le cas d'un enfant handicapé on dit que « peu

de frères et sœurs [...] se donnent le droit de demander à leurs parents de les consoler et d'alléger leur souffrance » (Scelles, 1997, p.72). Si l'enfant adopté à l'international a aussi des difficultés, nous nous demandons si les frères et sœurs se permettent de solliciter de l'aide aux parents.

La fratrie est aussi en proie à des sentiments ambivalents, oscillant entre le rôle de protection et la jalousie (Roy, 2007). Les frères et sœurs peuvent démontrer de la jalousie envers l'enfant qui reçoit plus d'attention des parents ainsi que des services sociaux et de santé à travers les séjours à l'hôpital, les séances de rééducation, les traitements médicaux (Angel, 1996). Ils souhaitent souvent avoir la place de l'enfant en difficulté afin d'avoir plus d'attention (Brunet, 2005).

De plus, la fratrie excuse très souvent les comportements déplacés ou désagréables de l'enfant handicapé ou malade alors que parfois, elle n'a pas envie de tolérer ces comportements (Brunet, 2005; Rufo, 2002) : « comprends-le, ce n'est pas de sa faute » (Brunet, 2005) revient alors comme un leitmotiv.

Le manque d'information est un facteur à prendre en considération dans la situation des frères et sœurs d'enfants malades ou handicapés. Les parents donnent peu ou parfois pas du tout d'information sur l'état de santé de l'enfant au reste de la fratrie, pour ne pas leur faire peur. Par contre, ceci fait en sorte que les frères et sœurs s'élaborent des scénarios qui ne sont pas toujours fidèles à la réalité, amplifiant ou diminuant l'importance de la situation (Angel, 1996). Il se peut que les parents vivent du déni face à la maladie ou au handicap de leur enfant (Rufo, 2002). Le déni est à la fois la cause d'un manque d'informations médicales mais aussi une protection face à la tristesse et l'impuissance. Mais cela a comme conséquence une absence de communication et d'explication de la situation au reste de la fratrie. Cela amplifie les sentiments ambivalents chez les frères et sœurs qui vivent à la fois de l'angoisse, de la culpabilité d'être en santé, la honte de la maladie ou du handicap, et de la jalousie (Rufo, 2002 ; Scelles, 1997). « L'épuisement émotionnel est là ; la décompensation des parents a été décrite, celle des enfants existe. » (Scelles, 1997, p.163). Et même si un frère ou

une sœur semble opposant ou fort, c'est qu'un mécanisme de survie a été mis en place puisqu'il est en fait le plus fragile (Id., 1997).

La fratrie d'enfants handicapés peut avoir des contacts et des liens à travers l'action de prendre soin de ceux-ci physiquement (Beauséjour, 2004). Mais cette prise de soin et ces contacts ne sont peut-être pas possible avec un enfant adopté à l'international lorsqu'il présente des difficultés d'adaptation.

Enfin, on ne peut terminer cette section sans souligner qu'il y a un manque flagrant de ressources pour les frères et sœurs d'enfants handicapés ou malades. À notre connaissance, il n'existe aucune ressource pour la fratrie d'enfants adoptés à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation. Certaines ressources plus globales existent tel le Club des frères et sœurs qui est un groupe d'entraide offert par l'Association de parents de l'enfance en difficulté de la Rive-Sud de Montréal. Les enfants se rencontrent afin de partager leur expérience. Or la fratrie d'enfant adopté détient une expertise puisqu'elle est la seule à savoir ce qu'est être un frère ou une sœur d'un enfant à besoin particulier (Brunet, 2005).

En conclusion, les enfants adoptés à l'international arrivent avec un bagage d'expériences et doivent s'adapter à une nouvelle famille, à un nouvel environnement. Dans la majorité des cas, l'adaptation se déroule bien. Cependant, les traces d'un passé en institution, de multiples abandons et l'histoire personnelle de l'adoption peuvent faire en sorte que l'adaptation se vit avec plusieurs obstacles et difficultés. Les familles entières vivent l'arrivée d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation. Mais les écrits et interventions se penchent presque exclusivement sur les enfants adoptés. Nous souhaitons alors nous pencher sur l'ajustement familial et l'expérience de la fratrie face à l'arrivée d'un enfant adopté à l'international. Notre recherche permettra, entre autres, de mieux comprendre leur expérience au sein d'une famille adoptante.

Finalement, voici notre question de recherche :

Quel est le processus d'ajustement vécu par la famille, et plus particulièrement par la fratrie, avec un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation?

## CHAPITRE II

### CADRE THÉORIQUE

Notre cadre théorique est basé sur la notion d'ajustement et la théorie systémique. Nous étudierons dans cette première partie la question de l'ajustement en lien avec quelques études et auteurs. Nous explorerons ensuite la pertinence de la théorie systémique ainsi que les éléments conceptuels qui la composent, en lien avec notre sujet de recherche. L'approche préconisée dans le cadre de cette recherche sera l'approche interactionniste. Nous souhaitons étudier les relations au sein de la famille lorsqu'un enfant est adopté à l'international. Ainsi, « l'interactionnisme aborde les processus d'action réciproque sous un angle essentiellement microsociologique » (Quivy et Van Campenhoudt, 2006, p.91). Nous voulons comprendre les interactions concrètes entre deux ou plusieurs personnes dans une situation particulière et « comment se construit progressivement une situation caractérisée par de fortes tensions ou au contraire une grande complicité » (Ibid.), notamment au sein de la fratrie et avec l'enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.

#### 2.1. L'ajustement : un travail exigeant pour la fratrie

Dans le chapitre sur la problématique, nous avons traité dans un premier temps de l'enfant adopté à l'international comme mise en contexte, puis nous avons parlé de la fratrie. À partir de ce chapitre-ci, nous nous pencherons sur la situation de la fratrie. Nous nous intéresserons à la manière dont la fratrie s'ajuste à la présence de cet enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.

Afin de définir et caractériser l'adaptation, nous nous baserons essentiellement sur les écrits de Tremblay (2001). Nous avons choisi son livre « L'adaptation humaine : un processus biopsychosocial » puisqu'il a été écrit dans une optique systémique, deuxième

concept important de notre cadre théorique. De plus, l'auteure est impliquée dans le milieu des services sociaux, donc en lien avec notre champ d'étude, le travail social<sup>2</sup>.

### 2.1.1. De l'adaptation à l'ajustement

Tel que nous l'avons vu dans l'exposé de la problématique, l'adaptation est un concept impliquant à la fois des composantes individuelles et environnementales (Tremblay, 2001). Nous savons aussi qu'il existe trois phases au processus d'adaptation : les facteurs d'inadaptation, les difficultés d'adaptation et les cheminements adaptatifs. Ces phases nous serviront de repères essentiels dans notre cadre théorique. Rappelons enfin que l'adaptation vécue au sein de la famille est mutuelle : l'enfant adopté à l'international vit une adaptation, parfois plus difficile, mais les parents et la fratrie doivent aussi s'ajuster à la présence de ce nouveau membre.

#### 2.1.1.1. Les facteurs d'inadaptation : que s'est-il passé?

Les facteurs d'inadaptation sont à l'origine d'un déséquilibre et sont défavorables à l'adaptation. Pendant de nombreuses années, les difficultés d'adaptation étaient expliquées de façon linéaire : de cause à effet (Tremblay, 2001). Cependant, à partir des années 1960, il est devenu plus pertinent de parler de l'inadaptation « dans une conception multifactorielle des facteurs causals » (Ibid., p.112). Les différents facteurs d'inadaptation sont d'ordres biologiques, environnementaux et psychosociologiques qui interagissent entre eux, de manière circulaire. Les facteurs causals sont en interaction constante entre eux, ce qui les rend dynamiques. Voyons plus en détail ces trois facteurs d'inadaptation.

Dans un premier temps, les facteurs biologiques prennent en considération quatre étapes de la vie soit l'hérédité (transmissions des gènes), le pré et le périnatal, c'est-à-dire le

---

<sup>2</sup> Le lecteur pourrait aussi lire à ce sujet Brodzinsky (1998) sur l'adaptation de l'enfant adopté dans sa nouvelle famille ainsi que Ouellette et Méthot (2000) quant à l'intégration familiale d'un enfant adopté tardivement à l'international.

style de vie de la mère lors de la grossesse et accouchement, et finalement le postnatal soit les maladies, les accidents ou autres difficultés (Tremblay, 2001). Les parents adoptifs n'ont aucun contrôle sur les trois premières étapes vécues par l'enfant adopté à l'international et bien souvent peu ou pas d'information sur ces moments. Il est donc parfois compliqué de faire des liens avec le passé biologique de l'enfant adopté. On sait par contre que la vie en institution ainsi que les conditions avant et lors de l'accouchement des pays en voie de développement sont très souvent difficiles (Lemieux, 2006; Chicoine et al., 2003).

Dans un second temps, le contexte social influence les facteurs environnementaux. Il y a tout d'abord, les facteurs naturels et physiques qui proviennent de la nature elle-même (pollution, choix de société). Enfin, il y a les facteurs macrosociaux (attitudes collectives, culture, valeurs de société) et microsociaux (milieu familial dysfonctionnel, stressseurs sévères et prolongés, crises et changements de statuts, etc) (Tremblay, 2001). Relativement à notre sujet d'étude, l'enfant adopté à l'international a vécu pendant une période de temps plus ou moins longue dans son pays d'origine. Ses premiers mois ou années se sont passés en institution, en famille d'accueil ou encore pendant un certain temps dans sa famille d'origine (Gagnon, 2005a). Son environnement a donc peut-être déjà changé à plusieurs reprises lorsqu'il arrive dans sa nouvelle famille. Les autres membres de la fratrie sont quant à eux habitués à leur environnement familial et sociétal. Nous sommes intéressée à comprendre comment se vit l'ajustement à ce nouvel enfant dans le système familial, dont les repères et l'histoire sont différents.

Finalement, dans un troisième temps, les facteurs psychodéveloppementaux se jouent au niveau individuel. Cette partie est en lien avec les modèles de stades de développement élaborés par plusieurs auteurs selon Tremblay (2001) tels que Freud, Piaget, Erikson. Mais on retrouve aussi des liens avec la motivation (désaccord avec les attentes sociales, attentes individuelles très élevées). Les dimensions cognitives (image de soi négative, perceptions déformées) et affectives (vulnérabilité psychologique, rigidité comportementale) sont aussi prises en considération (Tremblay, 2001). L'inadaptation a donc aussi un aspect individuel et il serait pertinent de savoir la réaction de chacun des frères et sœurs et s'il existe des similitudes et des différences entre eux.

Dans une optique systémique, Tremblay (2001) nous rappelle que l'adaptation est un processus impliquant l'environnement et les individus, dans un mouvement d'influences réciproques. Dans le cadre de notre recherche, cette première étape du processus d'adaptation est certes vécue par l'enfant adopté à l'international mais aussi par la famille, et plus particulièrement la fratrie.

#### 2.1.1.2. Les difficultés d'adaptation

Les facteurs défavorables à l'adaptation, qu'ils soient biologiques, environnementaux ou psychosociaux, mènent à des difficultés d'adaptation aussi appelées inadaptation.

Il existe deux niveaux d'inadaptation; l'inadaptation provisoire et l'inadaptation durable (Tremblay, 2001). Dans le premier cas, il s'agit d'une période d'inadaptation de courte durée qui aboutit à un nouvel équilibre, « un certain niveau de déséquilibre permet un nouveau réaménagement » (Id., 2001, p.126). Selon Tremblay (2001), tous les êtres humains vivent des situations de déséquilibre provisoire mais n'ont pas tous la même facilité à s'en sortir. Cependant, elles sont souvent synonymes de « transition indispensable » (Id., 2001, p.127) qui permettent un progrès tant individuel que sociétal. Bien que ces périodes soient aussi accompagnées de stress et d'anxiété, il est possible d'en tirer des avantages si on accepte que ces inadaptations font partie de la vie (Tremblay, 2001). Dans le second cas, l'inadaptation durable, il s'agit plutôt, comme son nom l'indique « d'une très grande difficulté à utiliser le déséquilibre pour s'ouvrir à une manière d'être » (Ibid., p.128). On parle d'une pathologie lorsque l'inadaptation a tendance à se rigidifier et se ritualiser (Tremblay, 2001). Mais quelles sont les difficultés d'adaptation pouvant être vécues par les individus? Tremblay (2001) propose un panorama des difficultés d'adaptation composé de quatre catégories. Tout d'abord, elles peuvent être reliées aux difficultés de la vie, en lien avec le quotidien, les maladies ou encore les étapes de croissance. Ensuite, il y a les problématiques dites spéciales (violence, suicide, pauvreté) et les déficiences (intellectuelles, physiques, sensorielles). Finalement, les déviances sociales telles que la toxicomanie, la criminalité ou la délinquance juvénile; sont toutes des catégories de difficultés auxquelles les êtres humains peuvent être confrontés. On peut ainsi se demander comment l'arrivée d'un

nouvel enfant adopté à l'international dans la famille affecte la période d'ajustement par les membres de la famille adoptante.

#### 2.1.1.3. Les cheminements adaptatifs

Nous avons tout d'abord vu qu'il existe plusieurs facteurs d'inadaptation. Qu'ils soient individuels ou environnementaux, ils sont tous en interaction; ces facteurs amènent l'individu à vivre un déséquilibre. Différentes causes peuvent entrer en relation et créer une situation d'inadaptation.

Meilleures sont les conditions pré-existantes (histoire personnelle avantageuse, interprétation réaliste de la situation, mécanismes de résolution de problèmes adéquats, etc.), moins longue sera la période de déséquilibre (Tremblay, 2001). Ces conditions sont quelques-unes des huit variables dont il faut tenir compte dans un processus d'adaptation. Nous souhaitons explorer comment se déclinent les conditions pour les familles.

L'intensité et la durée dans le temps de cette période varient puisqu'il existe des conditions défavorables et favorables à l'adaptation. Les variables sont au nombre de huit selon Tremblay (2001):

1. Histoire personnelle (désavantageuse ou avantageuse)
2. Degré de sévérité des stressors (plus ou moins sévère)
3. Résistance aux stressors (insuffisante ou suffisante)
4. Potentiel d'autonomie fonctionnelle (conséquences du stress vécu : faible ou fort potentiel)
5. Interprétation de la situation (irréaliste ou réaliste)
6. Soutiens situationnels (moins judicieux ou plus judicieux)
7. Supports technologiques (inappropriés ou appropriés)
8. Mécanismes de résolution de problèmes (inadéquats ou adéquats)

Le processus d'adaptation passe donc tout d'abord par une phase d'inadaptation, soit un déséquilibre face à la nouvelle situation. Si des conditions favorables (variables

mentionnées ci-haut) sont mises en place ou déjà présentes chez l'individu et dans son entourage, s'en suit la période d'adaptation.

Mais que les conditions soient favorables ou non, le deuil fait partie du processus. Selon Tremblay (2001), le nombre d'étapes vécues lors du deuil par la personne varie et, elles s'imbriquent mais elles suivent un certain ordre. Dans la période d'inadaptation, l'individu vit le choc, la négation, la culpabilité, la colère, le marchandage où il espère changer le pronostic, et le détachement. La littérature sur l'adoption internationale (Lemieux, 2006; Chicoine et al., 2003; Gray, 2007; Gagnon, 2005a) mentionne aussi ces étapes du deuil vécues par les enfants à la suite de leur adoption. Cependant, dans ces écrits, le deuil est plus souvent relié à la question de l'attachement. Il est donc intéressant de constater que le deuil fait partie de la période d'inadaptation indépendamment de la question de l'attachement. Par la suite, la période d'adaptation connaît aussi sept étapes émotives complétant ainsi le processus d'adaptation (Tremblay, 2001) : l'acceptation (reconnaissance des difficultés), la peine profonde (accueil de la souffrance), l'anticipation (préparation à la transition), l'héritage (transformation des pertes en gains graduels), l'expansion, l'incorporation (assimilation des changements) et l'autobienvieillance (retour de l'équilibre).

#### 2.1.1.4. Transition

Il existe donc trois phases comprenant de multiples facteurs au processus d'adaptation : les facteurs d'inadaptation, les difficultés d'adaptation et les cheminements adaptatifs. Nous avons vu que des facteurs défavorables à l'adaptation, dans une situation de déséquilibre, tant au niveau individuel qu'environnemental, peuvent créer des difficultés d'adaptation, provisoires ou durables. Les variables facilitent ou non le processus. Il y a tout d'abord la phase d'inadaptation puis la phase d'adaptation. Enfin, les diverses étapes du deuil traversent le processus d'adaptation.

Dans le cadre de notre recherche, la question de l'adaptation est présente à la fois chez l'enfant adopté à l'international tel que nous l'avons démontré en début de recherche ainsi que chez sa nouvelle famille, plus particulièrement chez les frères et sœurs. Dorénavant, nous

ne traiterons que de l'adaptation de la fratrie puisqu'il s'agit du cœur de notre question et de nos objectifs de recherche. Ainsi, nous avons choisi d'utiliser le terme « ajustement » dans notre cadre théorique pour désigner l'adaptation de la fratrie, et ce pour deux raisons. Premièrement, nous utilisons déjà « adaptation » pour parler de ce qui est vécu par l'enfant adopté à l'international au sein de la famille. Nous ne voulons pas introduire une ambiguïté en employant « adaptation » à la fois pour la fratrie et pour l'enfant adopté à l'international, ce pourquoi nous différencions les deux réalités par deux mots distincts mais provenant de la même famille et interchangeable. Le dictionnaire *Larousse* (1998) parle du verbe ajuster comme étant le fait d'« adapter parfaitement quelque chose à quelque chose » alors que l'adaptation se définit comme d'« ajuster une chose à une autre ». Deuxièmement, certains auteurs (Stewart, 1990 ; Volling, 2005 ; Ward et Lewko, 1988) traitant de la transition vécue par la naissance ou l'arrivée d'un deuxième ou troisième enfant parlent d'« ajustement » de la part de la fratrie déjà existante. Ainsi, lorsque nous traiterons de l'adaptation, nous ferons référence à l'enfant adopté à l'international qui vit ou non des difficultés. Et lorsqu'il sera question de l'ajustement, nous parlerons de la fratrie. Les deux termes ont cependant la même définition, soit celle que nous avons amenée à partir des écrits de Tremblay (2001), il ne s'agit ici que d'une question de nomination.

#### 2.1.2. L'arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur à des âges différents

Devenir grand frère ou grande sœur est un processus par lequel passent plusieurs enfants. Il s'agit d'une étape normale de la vie (Volling, 2005) par rapport à laquelle les réactions varient : « reactions to a sibling birth may differ substantially in different family structures (e.g., a baby half sibling), at different points in the family life cycle (e.g., the arrival of a third child), and in different cultural contexts » (p.548). La littérature sur le sujet est plus ou moins abondante et fait majoritairement état de l'arrivée d'un autre enfant dans la famille; celui-ci est l'enfant biologique de ses parents et ne naît pas avec des difficultés ou différences particulières. Dans la plupart des cas, la jalousie est la situation la plus vécue par les autres membres de la fratrie à l'endroit de ce nouveau membre (Rufo, 2002 ; Angel, 1996).

We know little about the familial, individual, and contextual changes that co-occur with the arrival of an infant sibling and how these changes are interrelated over time with changes in the older sibling's adjustment following the transition to siblinghood. (Volling, 2005, p.542).

Volling (2005) parle ici de la transition lorsqu'un enfant biologique arrive dans la famille. Mais dans le cadre de notre recherche, nous souhaitons introduire l'élément de l'adoption internationale dans un premier temps puis, s'il y a lieu, des difficultés d'adaptation. Nous souhaitons aussi introduire la dimension du long terme et explorer plus loin que les premiers mois suivant l'arrivée d'un nouvel enfant. Nous voulons comprendre les impacts de l'adoption d'un enfant à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation sur le reste de la fratrie.

Les familles dont les enfants adoptés à l'international sont bien adaptés, ne demandent généralement pas d'aide puisqu'il n'y a pas de difficulté importante. Il existe tout de même une période d'adaptation mutuelle qui est particulière au phénomène de l'adoption. La littérature et l'intervention se penchent en général davantage sur les situations de difficultés. Toutefois, dans la littérature, nous n'avons trouvé que quelques passages en lien avec les frères et sœurs d'enfants adoptés à l'international lorsque ceux-ci présentent des difficultés d'adaptation (Archer, 2007; Ward et Lewko, 1988). Ward et Lewko (1988) ont mené une recherche auprès d'adolescents, déjà dans leur famille, alors que celle-ci adoptait un enfant plus vieux, soit en âge d'être scolarisé (5 ans et plus), né aux États-Unis et au Canada et adopté dans une famille Américaine ou Canadienne. Il ne s'agit donc pas d'adoption internationale mais il est possible d'établir des parallèles avec notre sujet. La recherche effectuée auprès de quinze adolescents, adoptés et non-adoptés est de type quantitatif mais s'inspirant de la théorie systémique, ce qui est en lien avec une partie de notre cadre théorique. Bien que le nombre d'enfants vivant dans la famille oscillait entre trois et dix, seulement un de ceux-ci, un adolescent, a répondu au questionnaire. Il s'agit donc d'un questionnaire rempli par un petit échantillon d'adolescents, et qui traite des difficultés vécues avec les frères/sœurs adoptés et d'âge scolaire, et ceci en comparant avec les autres enfants déjà présents dans la famille (Ward et Lewko, 1988). Les résultats de cette recherche sont des indicateurs et des points de repères pertinents dans l'analyse de notre recherche. Les

auteurs relèvent notamment des problèmes vécus par les adolescents tels que des interférences dans leur relation avec leurs parents (Ibid.). Cela est causé par plusieurs éléments du quotidien comme les mensonges et médisances de la part des enfants adoptés tardivement. Selon les auteurs, il pourrait s'agir de tentatives d'alliances de leur part avec une figure de pouvoir (les parents dans ce cas) contre un rival (l'adolescent). Aussi, des interférences dans la vie privée des adolescents sont relevées à plusieurs reprises par les jeunes questionnés dans cette étude. Les comportements embarrassants de l'enfant en public peuvent avoir des conséquences sur les amitiés et les relations de l'adolescent avec ses pairs. Ces adolescents vivent donc un stress au quotidien (Ibid.).

Ces problèmes, découlant des conduites de l'enfant adopté tardivement, peuvent être en lien avec la période de *testing* vécue par celui-ci ainsi qu'avec sa méconnaissance du nouveau système familial dans lequel il vit maintenant (Ward et Lewko, 1988). « The child does not follow family protocols for interaction which have evolved over the years and any resident teenager has learned from infancy » (Ibid., p.227). Cette période de *testing* est en quelque sorte en lien avec l'ajustement et l'adaptation. Il faudrait donc aider le nouvel enfant à connaître et à comprendre les règles en place dans la famille. Les auteurs relèvent qu'il existe certaines méthodes, conseillant de préparer l'adolescent à l'arrivée de cet enfant adopté tardivement en lui expliquant qu'il a été malchanceux et qu'il a besoin d'une famille permanente : on demande alors à l'adolescent de tenter de « combler » les manques qu'a vécu l'enfant adopté et de l'aider à expier ses expériences passées. Mais cela pourra avoir comme conséquences des attentes irréalistes et des déceptions envers l'enfant adopté qui ne sera pas nécessairement ouvert et prêt à cela, et surtout, cette méthode ne laisse pas de place à l'adolescent pour exprimer des sentiments contradictoires (Ward et Lewko, 1988). C'est d'ailleurs ce dernier élément qui nous questionne : quelle est la place du reste de la fratrie si enfant adopté à l'international qui arrive dans la famille vit certaines difficultés d'adaptation? La place de la fratrie diffère-t-elle selon que l'enfant adopté à l'international présente ou non des difficultés d'adaptation? Les auteurs proposent d'ailleurs une piste, en lien avec notre question, à la fin de leur article :

While this preliminary investigation has explored experiences only of resident adolescents, it is probable that all children in the family are subject to similar stresses since they too are part of the family system in crisis. There is, of course, a need for further research to confirm or modify these findings» (Ibid., p.227).

Cet article nous semble fort pertinent dans la constitution de notre cadre théorique puisqu'il est le seul à traiter de la fratrie d'enfant adopté. Dans le cas présent, il n'est pas question de l'adoption internationale, dont les conditions pré adoption ne sont pas les mêmes qu'au national. Mais il est possible de relever les liens avec les concepts-clés de la théorie systémique (alliances, règles) avec l'idée que l'adoption tardive peut être un facteur de difficulté d'adaptation (Québec adoption, 2010). Les expériences de ces frères et sœurs adolescent(e)s nous permettent d'exposer les problèmes qu'ils ont vécu individuellement, à un moment spécifique de leur vie, soit l'adolescence, et d'émettre des points de comparaison avec notre sujet lors de l'analyse.

Afin de compléter notre cadre théorique quant à l'ajustement des frères et sœurs, nous explorerons aussi la littérature en lien avec la fratrie d'enfants handicapés et malades (chroniques ou graves). Il est en effet possible d'établir des liens avec les fratries d'enfants adoptés à l'international lorsqu'ils présentent des difficultés d'adaptation, tel que nous l'avons amené dans notre problématique, surtout au niveau du quotidien.

### 2.1.3. La fratrie d'enfants handicapés et malades

La littérature dans les domaines de la fratrie d'enfants handicapés ou malades est très limitée. Roy (2007) note dans sa thèse de doctorat en psychologie que les recherches et écrits publiés dans le champ des maladies chroniques donnent rarement la parole à la fratrie elle-même quant à son bien-être. Tout comme l'arrivée et la présence d'un enfant adopté à l'international qui présente des difficultés d'adaptation, la maladie chronique d'un enfant demande un ajustement de la part des membres de la famille (D'après Krenke, 2001, dans Roy, 2007).

Afin de compléter ce que nous avons amené dans la problématique, nous verrons dans un premier temps les difficultés pouvant être vécues par la fratrie de l'enfant malade ou

handicapé, puis les stratégies mises en place par celle-ci afin de s'ajuster. Nous pouvons établir des parallèles avec la fratrie d'enfants adoptés à l'international présentant des difficultés d'adaptation et ce, sous un angle théorique.

On note des facteurs de répercussions de la maladie chronique d'un enfant sur ses frères et sœurs. Plusieurs auteurs proposent des caractéristiques différentes. Pour Dunn (1992, dans Roy, 2007), il y a tout d'abord la sévérité de la maladie et le tempérament de l'enfant malade. Il y a aussi l'ordre de naissance, le genre et le tempérament des frères et sœurs. Et finalement le type d'éducation donnée par les parents ainsi que leur relation au sein du couple. Rufo (2002) quant à lui affirme que les différentes situations familiales dépendent et varient selon le rang de l'enfant handicapé ou malade, le type et la gravité et finalement l'âge des frères et sœurs. Enfin, Angel (1996) met en lien le degré du handicap, son origine (inné ou acquis), le type de trouble (moteur, psychologique...) et comment s'envisage l'avenir, comme étant des facteurs déterminant les impacts sur la fratrie. De plus, on peut mettre en lien les conditions défavorables ou favorables d'adaptation à ces facteurs (Tremblay, 2001).

Nous constatons que Dunn (1992, dans Roy, 2007) surtout, et un peu Rufo (2002), utilisent un cadre systémique, dont les facteurs d'impacts proviennent des différents membres de la famille et s'interinfluencent. Les enfants adoptés à l'international qui peuvent présenter des difficultés d'adaptation, tel que nous l'avons mentionné plus tôt, sont aux prises avec des troubles qui peuvent affecter le quotidien. Les difficultés dans les devoirs, les rendez-vous avec des spécialistes, les comportements difficiles ont certainement des impacts sur la fratrie. « Comparativement à la fratrie d'enfants en santé, les frères et sœurs d'enfants ayant une maladie chronique sont davantage à risque de souffrir de problèmes psychosociaux » (Selon Sharpe & Rossiter, 2002 et Tritt & Esses, 1988 dans Roy, 2007, p.5).

Des sentiments de colère envers la situation et de gêne en public peuvent être vécus par la fratrie d'enfants handicapés ou malades (Brunet, 2005). Il est intéressant de constater que Ward et Lewko (1988) dans leur recherche exposée précédemment, faisaient ressortir aussi la

présence de comportements embarrassants de la part de l'enfant adopté tardivement, ayant une incidence sur les relations sociales des adolescents.

Il existe cependant des incidences positives à être un frère ou une sœur d'un enfant malade ou handicapé. Blais (2002) rapporte des « occasions d'apprentissage » (p.14) et quelques études parlent notamment du développement de l'empathie ou de la compassion, ainsi qu'une plus grande appréciation de sa propre santé (Roy, 2007). Les stratégies mises en place dans la famille se situent au niveau du répit et des services de maison de répit pour enfants à besoins particuliers. Cela permet à la fratrie d'avoir du temps seul avec les parents. Aller passer la fin de semaine chez des amis ou un membre de la famille donne aussi aux frères et sœurs l'opportunité de voir d'autres dynamiques familiales et de reprendre de l'énergie (Brunet, 2005). La question de l'attachement en adoption tient une place importante dans les discours destinés aux parents. Ainsi faire garder l'enfant adopté dans les premiers mois voire dans les premières années (sur de longues périodes) n'est pas conseillé par les intervenants et la littérature (Lemieux, 2006; Chicoine et al., 2003). Le manque de répit pour les parents et la fratrie peut également avoir un impact sur leur bien-être.

L'aide offerte pour les frères et sœurs d'enfants malades ou handicapés est presque inexistante et pourtant ceux-ci voudrait en recevoir. De plus, la fratrie est souvent oubliée en intervention jusqu'à ce qu'elle manifeste de graves problèmes (Blais, 2002).

J.S. Murray (2002) a interrogé des enfants dont un frère ou une sœur présente une maladie chronique sur le type d'aide qu'ils souhaiteraient recevoir. L'analyse des réponses mettait au premier plan les interventions visant à un soutien émotionnel et, dans un second temps, les interventions visant à fournir des informations. (De Chouly de Lenclave, 2005, p.176).

En conclusion, la fratrie, qu'elle soit adoptée ou biologique, doit vivre un ajustement en lien avec la présence d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation. L'ajustement est un processus qui dépend de plusieurs facteurs, biologiques, environnementaux et psychodéveloppementaux, des réactions et des conditions favorables ou

défavorables, entre autres (Tremblay, 2001). Volling (2005) souligne qu'on en sait encore peu sur les changements et les impacts de l'arrivée d'un nouvel enfant sans difficulté particulière, dans la famille. De plus, une recherche (Ward et Lewko, 1988) nous amène, à la lumière de ses résultats, à faire ressortir un certain nombre d'éléments vécus par les adolescents ayant un frère ou une sœur adopté tardivement. Enfin, des similitudes existent entre la situation des frères et sœurs d'enfants adoptés à l'international lorsqu'il existe des difficultés d'adaptation et celle des frères et sœurs d'enfants malades ou handicapés, notamment parce qu'elle se situe dans le longterme et dans le quotidien. Nous faisons donc des liens entre ces deux réalités, nous permettant d'affirmer qu'il existe des difficultés pour la fratrie, mais aussi des stratégies mises en place par celle-ci. La transformation de la dynamique familiale, soit la question du avant/après l'arrivée de l'enfant, en général ou dans le cas d'enfant malade ou handicapé demeure peu abordée dans la littérature. Cette première partie du cadre théorique se trouve donc à intégrer à la fois les phases du processus d'ajustement (Tremblay, 2001), l'arrivée d'un frère ou d'une sœur en général (Volling, 2005), les résultats de la recherche menée sur les adolescents ayant un frère ou une sœur adopté tardivement (Ward et Lewko, 1988), et enfin la fratrie d'enfants malades ou handicapés. Nous avons dû construire ce cadre puisque aucune recherche n'a été menée à ce sujet, à notre connaissance.

## 2.2. La théorie systémique : pertinence et contexte

Dans la littérature, il est souvent question de l'enfant adopté lui-même mais très peu des incidences que son adaptation peut avoir sur les autres membres de sa famille. Plutôt que de se concentrer sur un seul élément de cette famille, il nous est apparu nécessaire d'étudier et de comprendre ce que les frères et sœurs peuvent vivre, selon leur point de vue et selon celui de leurs parents. La théorie systémique devient ainsi l'angle privilégié afin de saisir les dynamiques de la famille à travers plusieurs concepts tels que les rôles, la communication ou encore les alliances.

La théorie systémique n'est pas la seule à se soucier de la famille dans son ensemble. L'approche familiale telle que proposée par Du Ranquet (1981) relève plusieurs écoles de

pensées qui s'inspirent de la systémique telles que la psychanalyse, la méthode structurale ou encore la méthode de l'intégrative. Cependant, nous croyons que l'approche familiale ne suffit pas puisque notre objet d'étude s'inscrit dans une démarche plus interactionniste; la systémique se révèle donc partie intégrante de notre cadre théorique.

Il existe plusieurs systèmes dans notre société; système social, familial, physique. Von Bertalanffy (1968), fondateur de la théorie des systèmes, parle d'un système comme étant une interaction entre plusieurs éléments faisant en sorte que la modification chez l'un d'eux provoque la modification des autres. « D'une manière générale, on peut dire que tout système inclut des sous-systèmes et est inclus dans un ou des systèmes plus vastes que lui » (Amiguet et Julier, 1996, p.38). Bien qu'il l'applique surtout au niveau biologique, mais aussi social, Von Bertalanffy (1968) est le premier d'une succession de chercheurs qui se penchent sur la systémique, à différentes échelles. La théorie systémique telle que nous la connaissons en travail social aujourd'hui, trouve son origine dans les grands courants américains des théories sur la communication (Amiguet et Julier, 1996). Watzlawick (1979) et Bateson (1995) de l'École de Palo Alto, en Californie, ont une incidence sur la systémique dans le domaine du social. La cybernétique, « science de la communication et du contrôle » (Elkaïm, 1995, p.175) notamment, vient influencer Bateson dans les années 1950 et se révèle un médium intéressant pour parler des interactions entre l'homme et son environnement. L'École de Palo Alto fait figure de précurseur dans le domaine de la psychologie et de la psycho-sociologie, mais aussi de la thérapie familiale, entre autres par ses recherches sur les divers niveaux, modes et structures de communications, les effets de celles-ci et les interactions qu'elles créent (Amiguet et Julier, 1996). Dans les années 1970, les travailleurs sociaux francophones prennent connaissance des travaux de Watzlawick (Amiguet et Julier, 1996) et se basent aussi sur ceux de l'École de Palo Alto afin de traiter des systèmes au niveau théorique puis pratique. Ainsi il est pertinent de parler de la théorie systémique en travail social puisque les interactions et la communication dans ses paradoxes teintent et contextualisent les relations au sein des familles auprès desquelles nous intervenons. Dans le cadre de notre recherche il est tout aussi pertinent de comprendre comment ces interactions se sont transformées, ou non, en la présence d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.

Nous nous pencherons ici sur la systémique familiale, aussi développée à travers la thérapie familiale par plusieurs auteurs. La famille est donc un système; elle se divise en sous-systèmes et il est impossible de la séparer du contexte social. Nous définissons, dans le cadre de notre recherche, la famille comme un système comprenant un ou deux parents ainsi que deux enfants ou plus, constituant une fratrie telle que définie par Cohen-Herlem (2008) dans la problématique.

L'objectif principal d'une famille est de se maintenir en homéostasie : « Toutes les familles sont en équilibre. Il faut savoir pourtant quel prix paie chaque membre pour conserver cet équilibre » (Satir, 1980, p.136). Mais on peut se demander à quoi ressemble la dynamique d'une famille avec un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation. Dans la section qui suit, nous prendrons connaissance de l'homéostasie mais aussi des autres concepts qui caractérisent la théorie systémique tels que les sous-systèmes, les frontières, les règles, le pouvoir, les rôles, les alliances ainsi que la communication.

#### 2.2.1. L'homéostasie et le symptôme : des concepts centraux et déterminants

L'homéostasie est une sorte d'équilibre dans lequel tente de se maintenir la famille, tant face aux changements internes qu'aux changements externes. Cependant, le système peut vivre un problème (Haley, 1981), une période de stress (Minuchin, 1983), de chaos (Ausloos, 1995) ou encore de crise (Satir, 1980). Cette situation porte plusieurs noms selon les auteurs mais détermine dans tous les cas une situation de déséquilibre dans la famille où cette dernière cherche à trouver un nouvel équilibre. De plus, des *patterns* peuvent avoir été développés afin de pallier aux situations. Ces *patterns* nous donnent l'indice qu'une inadaptation durable s'est installée (Tremblay, 2001).

Le symptôme joue un rôle important dans le système familial. On peut voir le symptôme comme « le signal d'une perturbation d'une ou plusieurs des fonctions nécessaires à la survie de la famille » (Ausloos, 1995, p.133). Le symptôme peut apparaître par un phénomène de sélection-amplification (Ausloos, 1995). Ce processus se produit lorsque la

famille est en état de déséquilibre et qu'un événement ou comportement qui autrefois était géré, devient problématique. Il se passe alors une « exagération » de la situation qui, en fin de compte, répond à un besoin. Le fait de répondre à un besoin et donc de remplir une fonction peut mener à un deuxième stade soit le processus de cristallisation-pathologisation (Ausloos, 1995). L'auteur mentionne que les mécanismes d'homéostasie ne choisissent pas le symptôme et le patient désigné, cependant, ces derniers prendront une place importante dans l'équilibre familial. Le patient désigné le devient ainsi par amplification puis par cristallisation. Ces termes définissent un processus par lequel la famille désigne un membre comme étant à la source du problème. C'est donc « à cause » de cette personne et « pour » elle que la famille va en thérapie familiale. On peut observer au sein du système familial un phénomène de victimisation altérant l'autonomie des personnes. Minuchin (1983) apporte aussi l'idée que la famille, s'étant organisée de cette façon, « est parfois très soucieuse de maintenir ce centre d'intérêt » (p.229) puisqu'elle en connaît le fonctionnement. Le rôle ainsi donné aux membres vient confirmer ou amplifier la place de chacun. Dans le cadre de notre recherche nous pouvons nous demander qui, dans les cas de déséquilibre, est vu comme étant la cause et si on parle alors d'un patient désigné.

### 2.2.2. La famille : le système complet

La famille a ce trait particulier qu'elle assure un va et vient entre chacun des individus et le domaine social; elle est à la fois privée et publique. Virginia Satir (1980), parle de la famille comme étant un lieu où on retrouve notamment amour, compréhension et soutien permettant de faire face au monde environnant (Satir, 1980). Ce n'est cependant malheureusement pas le cas de toutes les familles. Il arrive que des familles se désorganisent ou encore vivent des périodes d'adaptation plus difficiles. Des attentes face à l'enfant, des idéalizations sur ce qu'il sera et des scénarios peuvent avoir le temps de se créer chez les parents et dans la famille adoptive (Malo, 2009). En effet, les délais que vivent les parents avant de rencontrer leur enfant en adoption internationale sont de plus en plus longs. Pour une adoption en Haïti, par exemple, les parents peuvent attendre de 24 à 32 mois (Soleil des Nations, 2010) et en Chine, en moyenne 45 mois (Formons une famille, 2010). On peut donc s'imaginer que des attentes se créent à la fois chez les parents et chez la fratrie.

Tel que nous le mentionnions plus haut, l'individu fait partie d'un grand système familial. À l'intérieur de ce grand système, il existe aussi des plus petites formations appelées sous-systèmes. Minuchin (1983) et Suissa (2000) en dénombrent trois types. Le premier est celui des partenaires en tant que couple. Le second, est le sous-système des parents caractérisé par leur rôle envers le reste de la famille. Il est important de distinguer les deux sous-systèmes puisque le premier permet aux adultes de se retrouver en tant que femme ou homme alors que le deuxième concerne la fonction de parentalité. Et finalement le sous-système des enfants dans la fratrie permet un apprentissage des relations et des attitudes sociales. Nous souhaitons nous pencher plus particulièrement sur ce dernier système.

### 2.2.3. Les frontières : gardiennes des différenciations

Minuchin (1983) met l'accent sur la différenciation des sous-systèmes et sur le besoin de chacun d'eux d'avoir des limites afin de pouvoir vivre, plus particulièrement pour le couple, une intimité à laquelle les enfants n'ont pas accès. Ces limites sont nommées frontières. Les frontières permettent à la famille de bien fonctionner. « La fonction des frontières est de protéger la différenciation des systèmes » (Minuchin, 1983, p.69). Ces frontières sont de deux types, soit externes et internes.

Les frontières externes sont celles qui délimitent le système par rapport à son environnement; il en existe plusieurs types. On parle alors de système ouvert, système désengagé et système fermé, les différenciant par « la réaction spécifique au changement provenant de l'extérieur » (Satir, 1980, p.128). Ainsi, un système ouvert est défini par des réponses en lien avec la réalité extérieure et la cohérence dans ses choix tandis que la caractéristique première d'un système fermé est l'isolement et la fermeture au monde entourant la famille. Souvent cette fermeture est générée par un secret tel que l'alcoolisme, l'inceste, la violence, etc (Suissa, 2000, p.60), ce qui illustre bien le principe à l'effet que le système en tant que tout a préséance sur les individus. Le système désengagé est à l'opposé du système fermé en ce sens qu'il est trop ouvert. L'absence de règles fait en sorte que le fonctionnement est désorganisé. Ainsi, les liens avec l'extérieur sont flous, peu constants, les membres de la famille ne savent pas toujours qui sera à la maison ou non, il y a beaucoup de

va et vient et la famille est difficile à cerner. Ce système est difficile à rejoindre pour les services sociaux (Suissa, 2000). Dans le cadre de l'adoption internationale, par exemple, la période de l'adolescence demande un assouplissement des frontières afin d'éviter un trop grand nombre d'altercations au sein de la famille (Wright et Leahey, 2001).

À l'interne, il existe aussi plusieurs types de frontières qui délimitent les sous-systèmes entre eux, tel que l'affirme Minuchin (1983). Il y a des frontières claires; elles délimitent nettement les sous-systèmes afin de laisser à leurs membres une certaine liberté sans vivre des intrusions mais permettent des contacts avec l'extérieur sans difficulté. Il s'agit d'un équilibre faisant en sorte de préserver l'unicité de chacun tout en faisant des transactions avec le social. Il y a des frontières diffuses ou enchevêtrées; Minuchin (1983) parle de ces familles comme s'étant repliées sur elles-même, à un tel point qu'au sein de ce système, se crée un petit monde où la communication est omniprésente faisant en sorte qu'il n'existe plus de frontières. Finalement, il y a les frontières rigides. Celles-ci caractérisent des individus et sous-systèmes où des frontières hyper-rigides ont été formées. Il y a peu ou pas de communication entre ceux-ci faisant en sorte que les rapports de protection deviennent difficiles en raison d'un manque de partage d'information.

Les deux derniers types de frontières peuvent donc faire en sorte que des familles se retrouvent dans des situations difficiles. Mais il faut faire la part des choses; sur un continuum, les extrêmes sont plus rares et les familles vivent ces situations à des degrés divers. Selon les époques de la vie familiale, selon les difficultés qu'elle vit, les frontières peuvent connaître des fluctuations, notamment en lien avec les périodes de déséquilibre, normales dans la vie en général (Tremblay, 2001). Cependant, des familles peuvent se situer aux extrêmes, ce qui implique à ce moment une pathologie (Minuchin, 1983). L'arrivée d'un enfant adopté à l'international, vivant ou non des difficultés d'adaptation, introduit certainement une nouvelle dynamique familiale; il serait intéressant de comprendre la manière dont elle gère ses frontières internes et externes.

#### 2.2.4. Les règles : des normes nécessaires

Les règles, au sein d'un système, sont vitales. En effet, selon Virginia Satir (1980), les règles ont une influence sur la dynamique familiale. Il existe deux types de règles soit les règles permettant le bon fonctionnement et les règles dites cachées.

Dans le premier cas, on parle de règles explicites telles que le partage des tâches ménagères, la sanction des infractions, la prise en compte des besoins de chacun. Ce sont des règles assez évidentes. Elles sont formulées de telle sorte qu'elles assurent, ou non dans certains cas, l'épanouissement de tous. Souvent il se peut que les règles ne soient pas connues ou pas interprétées de la même façon, ce qui peut mener à des malentendus. Il se peut aussi que les règles ne soient plus d'actualité pour la famille, qu'elles soient mal adaptées ou injustes.

En ce qui a trait aux règles cachées, on parle des règles implicites. Elles ne sont pas aussi accessibles que les précédentes; « ces règles constituent une force puissante et invisible qui influence la vie de tous les membres de la famille » (Satir, 1980, p.112). Il s'agit de la liberté de parole et de commentaire sur des sujets précis, des sentiments, des personnes. Les secrets peuvent être des sujets tabous, des événements passés ou présents générant une certaine honte; ce sont des sujets qu'on n'aborde pas. Et lorsque des règles empêchent des membres de s'exprimer cela peut créer des situations familiales et individuelles d'ignorance, de non-créativité, de solitude, etc (Satir, 1980, p.124).

Ainsi, dans le cadre de notre recherche, il serait intéressant de voir quelles sont les règles lorsqu'un enfant adopté arrive dans la famille et si elles changent. Il se peut que les règles explicites restent les mêmes mais que de nombreuses règles cachées s'insèrent dans le quotidien. Dans cette situation, on peut se demander si chacun des membres de la famille est au courant de ces changements, et comment sont-ils vécus.

### 2.2.5. Le pouvoir : plusieurs déterminants

En lien avec les règles, il y a la question du pouvoir: qui décide et qui fait appliquer ces règles. On pourrait concevoir le pouvoir comme étant l'exercice d'influence de certains membres sur d'autres (Suissa, 2000). Cette influence s'exerce selon différents critères et à différents moments dans l'histoire familiale. Le revenu et l'éducation peuvent être une source de pouvoir, tout comme les caractéristiques émotionnelles ou encore physiques de chacun des membres. Lorsque les besoins d'un membre ne sont pas remplis, on peut assister à une perte de pouvoir de ce membre. Le pouvoir engendre des dynamiques et fonctionnements propres à chaque situation. Ausloos (1995) parle du pouvoir au sein de la famille comme étant « dans le jeu du système et donc chaque élément participe à sa distribution, à sa gestion, à son utilisation ; il est également lié au temps» (p.54). Le temps, faisant référence aux situations de la vie familiale, telles que présentées ci-haut.

Dans le cas d'un enfant adopté à l'international qui présente des difficultés d'adaptation et qui devient en quelque sorte le centre d'attention, on peut s'interroger sur la répartition du pouvoir au sein de la famille.

### 2.2.6. Les rôles : à chacun sa place

En lien avec les individus composant le système familial, certains auteurs parlent des rôles que chacun joue dans la famille. Les rôles remplissent des fonctions particulières. Satir (1980) propose que le rôle de chacun des membres soit basé sur la place de celui-ci dans les sous-systèmes. Du Ranquet (1981) définit plutôt ce phénomène comme un « statut ». Ausloos (1995) quant à lui associe au rôle le terme « fonction » puisqu'il a une utilité au sein de la famille. Aussi, « la notion de rôle centre l'attention sur le comportement qu'il convient d'avoir dans un contexte donné, en relation avec d'autres personnes » (Amiguet et Julier, 1996, p.170). Enfin, McGoldrick (1999) donne en exemple des rôles à travers des surnoms ou encore des étiquettes tels que «the caregiver, the 'sick' one, the 'bad' one, the 'mad' one » (p.31), qui, comme le suggère aussi Ausloos (1995), semblent venir confirmer une fonction : « Who in the family is seen as the strong one? The wrong one? The successful one? »

(McGoldrick, 1999, p.31). Les auteurs n'ont pas tous la même vision quant à la notion de rôle mais nous amenons ici les éléments appropriés à notre recherche afin de composer une définition pertinente de la question du rôle. Toutes ces définitions se rejoignent finalement pour traiter de la perception de la place d'un individu dans sa famille. Ainsi, cet aspect nous permettra de constater où se situe chacun des membres par rapport aux autres, son rôle au sein du système et les transformations vécues dues à la présence d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.

#### 2.2.7. Les alliances et compétences des familles: des associations stratégiques

Les alliances, faisant référence aux triangulations, sont des formations impliquant généralement trois personnes. Bien souvent, elles découlent d'une dyade qui cherche à inclure un autre membre de la famille afin de réduire les difficultés qu'il vit. « It is the collusion of the two in relation to the third that is the defining characteristic of a triangle » (McGoldrick, 1999, p.102). Il arrive, notamment dans les cas d'enfant présentant un trouble d'attachement, que celui-ci cherche à créer des alliances avec un membre de la famille contre un autre afin de se faire un ou des alliés dans cette situation de tension (Quevillon, 2007).

Il est normal que les familles vivent des périodes de déséquilibre au cours du temps (Tremblay, 2001) et l'homéostasie ne signifie pas nécessairement l'absence de changement (Ausloos, 1995). Il existe donc des fluctuations entre les maintiens et les modifications de l'équilibre, et les stratégies déployées par les familles afin de s'ajuster sont une démonstration de leur créativité. Celles-ci doivent trouver des solutions appropriées à la situation; les familles ont les compétences nécessaires afin d'effectuer les changements si on les accompagne sans précipiter les choses (Ibid.). Les familles possèdent des informations qui permettent de mettre en place des solutions venant d'elles et à la mesure de leur réalité. Le déséquilibre plus ou moins important vécu par les familles, fait partie du processus afin qu'elles trouvent un nouvel équilibre (Tremblay, 2001) : le temps est ainsi donc un facteur déterminant tout au long du cheminement (Ausloos, 1995).

### 2.2.8. La communication: à la base de la théorie

Au sein de la théorie systémique, la communication est un facteur à prendre en considération. Si la communication est brouillée, paradoxale et rencontre des incompréhensions au sein du système familial, il peut s'agir là d'une grande difficulté. « La communication devient le facteur le plus important; elle détermine le genre de relations qu'il noue avec les autres et tout ce qui lui arrive dans l'univers qui l'entoure » (Satir, 1980, p.45). Les questions en lien avec l'adoption internationale sont-elles nommées dans la famille? La fratrie a-t-elle la possibilité de prendre la parole lorsqu'elle en ressent le besoin, de se confier? Selon Landry-Balas (1999), « tout comportement est une communication. Or on ne peut pas ne pas se comporter. Donc, on ne peut pas ne pas communiquer » (p.99). La communication n'est pas uniquement constituée du langage verbal mais aussi du non-verbal tels que des comportements, des gestes ou encore des silences. L'auteure relève que ce dernier type de communication est plus rarement pris en considération. On accorde une grande importance aux mots alors qu'ils ne véhiculent qu'une partie de l'ensemble de la communication. Par exemple, en lien avec notre sujet, le langage non verbal chez le reste de la fratrie est peut-être moins pris en considération par les parents. La littérature sur la fratrie d'enfants malades ou handicapés relève l'effacement de celle-ci comme étant un signe inquiétant. Nous pourrions ainsi faire le lien avec les frères et sœurs d'enfant adoptés à l'international et s'interroger sur l'absence de manifestations verbales d'aide envers leurs parents.

En conclusion, et tel que nous l'avons vu, l'adaptation est un concept impliquant à la fois des composantes individuelles et environnementales (Tremblay, 2001) : « la formule adaptative est donc à prendre globalement et toujours en relation avec le contexte » (Rachédi, 1999, p.19). La présence d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation demande plus d'énergie et de temps de la part des parents, pouvant créer un déséquilibre dans la famille. Ainsi, dans une optique systémique, il est pertinent de croire que la fratrie vit aussi un processus d'ajustement face à cette nouvelle situation.

Dans le cadre de notre recherche, nous explorerons la question de l'adaptation et de l'ajustement dans un contexte d'adoption internationale, et ce d'un point de vue systémique.

De plus, nous souhaitons nous pencher plus particulièrement sur quelques concepts de la théorie systémique, soit les alliances, la communication, les rôles et les rôles associés au rang, entre autres, le tout sous l'angle de l'ajustement et donc la question du avant/après. Il s'agit d'un ajustement pour toute la famille. Répétons-le : puisqu'aucune recherche, à notre connaissance, n'allie tous les thèmes présentés, nous avons dû bâtir notre propre cadre théorique. Ci-dessous, une schématisation des principaux concepts de notre cadre théorique :

### 2.3. Tableau 1 : Schématisation des principaux concepts

Adaptation et adoption internationale	Ajustement	Systémique	Fratrie
<p>-L'enfant adopté à l'international (EAI) vit une <u>période d'adaptation</u> sur différents plans lorsqu'il est dans sa nouvelle famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*nourriture</li> <li>*langue</li> <li>*sommeil</li> <li>*relations</li> </ul> <p>-Le <u>vécu pré adoption</u> a un impact sur la capacité d'adaptation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*les conditions de grossesse</li> <li>*l'accouchement</li> <li>*le temps passé en institution</li> <li>*les conditions en institution</li> </ul> <p>-Dans la majorité des cas, l'adaptation se déroule bien.</p> <p>-Il peut exister des <u>difficultés d'adaptation</u> vécues par les EAI.</p>	<p>-Implique des composantes à la fois <u>individuelles</u> et <u>environnementales</u></p> <p>-Le <u>processus</u> d'ajustement comporte trois phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les facteurs d'« inajustement »</li> <li>2. les difficultés d'ajustement</li> <li>3. les cheminements d'ajustement</li> </ol> <p>-Ce processus est traversé par les différentes étapes du deuil</p> <p>-Le terme « ajustement », dans le cadre de notre recherche fait référence à la <u>situation des frères et sœurs</u>.</p> <p>-Dans le longterme et le quotidien</p>	<p>-La théorie systémique nous permet de saisir la <u>dynamique familiale</u> puisqu'elle prend en considération les interactions et la situation de chacun des membres de la famille.</p> <p>-Les <u>concepts</u> de la théorie systémique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*homéostasie et symptôme</li> <li>*le système et les sous-systèmes</li> <li>*les frontières</li> <li>*les règles</li> <li>*le pouvoir</li> <li>*les rôles</li> <li>*les alliances et la compétence des familles</li> <li>*la communication</li> </ul>	<p>-La fratrie et l'adoption :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*implication dans la démarche</li> <li>*discours sur l'adoption internationale (AI)</li> <li>*la place de l'AI dans l'histoire familiale</li> </ul> <p>-La fratrie elle-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*âge et rang</li> <li>*tempérament</li> <li>*éducation reçue des parents</li> </ul> <p>-Les stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*prise de soin</li> <li>*apprentissage</li> <li>*répit?</li> </ul> <p>-<u>Ressources</u> disponibles?</p> <p>-Parallèle avec la <u>fratrie d'enfants handicapés</u> lorsque l'EAI présente des difficultés d'adaptation.</p> <p>-Les difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*parentification</li> <li>*isolement/honte</li> <li>*jalousie</li> </ul>

## CHAPITRE III

### MÉTHODOLOGIE

L'aspect méthodologique nous permet de préciser les éléments plus concrets de la recherche. Nous verrons donc la méthodologie de recherche privilégiée, la population à l'étude et les critères de sélection des sujets ainsi que les considérations éthiques. Il sera question des instruments de collecte de données ainsi que de l'analyse de données. Finalement les limites de l'étude seront présentées.

#### 3.1. La méthodologie de recherche

Nous choisissons de faire une recherche de type qualitatif car notre « objectif principal est la création de sens » (Mongeau, 2008, p.84). La recherche qualitative nous permet de mettre en valeur une réalité vécue par une population précise (Mayer et Ouellet, 1991). Dans notre cas, nous souhaitons donner la parole aux parents et à la fratrie afin de comprendre leur expérience de vie avec un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation. Contrairement, la recherche quantitative est plutôt centrée sur la généralisation des résultats alors que nous souhaitons traiter du particulier (Mayer et Ouellet, 1991). Paillé (2007) propose la prémisse suivante : « la recherche qualitative est une méthodologie de la proximité » (p.432). En effet, elle permet de se rapprocher du « vécu des personnes dans leur monde intime » (Ibid.), et surtout dans le cas de notre recherche, « de la vie dans sa complexité et sa mouvance » (Ibid.). En effet, nous souhaitons en apprendre plus sur le quotidien et la dynamique familiale des familles adoptantes.

Enfin, puisqu'il n'existe aucune recherche à notre connaissance abordant à la fois la question de l'adoption internationale, celle de l'ajustement de la fratrie et du couple à la lumière de la théorie systémique, cela qualifie notre recherche d'exploratoire. En travail social, on qualifie la forme exploratoire comme une méthode de recherche en soi, elle n'est pas qu'une étape parmi les autres dans le processus de recherche. Elle a une portée plus importante puisqu'elle est utilisée afin d'explorer des enjeux peu connus ou nouveaux (Groulx, 1998).

Rappelons que notre question générale de recherche est :

Quel est le processus d'ajustement vécu par la famille, et plus particulièrement par la fratrie, avec la présence d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation?

Les sous-questions sont les suivantes:

- La dynamique familiale est-elle transformée avec la présence d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation?
- Comment se passe le quotidien et le long terme au sein de la famille?
- Quelles relations les frères et sœurs entretiennent-ils entre eux et avec les autres membres de la famille?
- Quelles seraient les pistes d'intervention auprès de la famille d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation?

Nous avons choisi de ne pas émettre d'hypothèse en raison du caractère innovateur de la recherche, ce qui permettra aux résultats d'émerger.

Finalement, nos objectifs de recherche sont :

- Explorer et comprendre la dynamique familiale de l'ajustement à un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.
- Connaître le point de vue et l'expérience de la fratrie d'enfants adoptés à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.

- Faire ressortir et proposer des pistes d'intervention pour accompagner la famille, plus particulièrement la fratrie d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.

### 3.2. La population à l'étude, critères et modalités de recrutement

La population que nous avons rencontrée est celle des parents et des frères et sœurs d'enfants adoptés à l'international quelque soit le pays d'origine. Nous avons voulu connaître leur expérience et leur vision de la situation familiale et de ses changements. Nous avons choisi de ne pas interviewer l'enfant adopté à l'international puisque nous souhaitons avoir le point de vue de la fratrie, une population dont on entend peu ou pas parler dans le cadre de recherches dans ce domaine. Nous souhaitons aussi avoir le point de vue des parents sur ce qu'ont pu vivre les frères et sœurs et sur leur perception des transformations de la dynamique familiale. Enfin, puisque nous nous situons dans une perspective systémique, il était important pour nous de saisir la transformation de la dynamique familiale sur un axe temporel soit avant et après la présence d'un enfant adopté à l'international, l'enfant adopté ne pouvant pas faire état de cette transformation.

La sélection des participants s'est faite selon des critères bien précis :

- Familles ayant au moins deux enfants.
- Au moins un des enfants doit avoir été adopté à l'international (peu importe le pays).
- Celui-ci doit avoir au moins un frère ou une sœur plus vieux/vieille que lui/qu'elle et qui est en mesure de se rappeler des éléments avant l'arrivée de l'enfant adopté à l'international.
- Le ou les frères/sœurs doivent être âgés entre 15 et 30 ans et ont partagé le quotidien familial pendant plusieurs années.
- Au moins un des deux parents est ouvert à faire une entrevue.
- Au moins un membre de la fratrie de l'enfant adopté à l'international est ouvert à faire une entrevue.

Le recrutement des familles a été ardu. Nous avons comme objectif de départ de faire des entrevues avec quatre ou cinq familles. Nous avons eu plusieurs réponses de familles mais la plupart du temps la fratrie était trop jeune pour faire partie de la recherche. Ainsi, nous avons pu recruter un total de trois familles mais dont les expériences sont très diversifiées.

Les intermédiaires et stratégies de recrutement ont été variés : organismes tels que la Fédération des Parents Adoptants du Québec (FPAQ), Parents d'Enfants ayant des Trouble d'Attachement : Ligue d'Entraide et de Soutien (PÉTALES Québec), agences d'adoption, connaissances dans notre entourage (méthode boule-de-neige), intervenants en pratique privée, universités, Facebook... Nous avons donc utilisé différentes stratégies afin de rejoindre les familles adoptantes. Force est de constater qu'il n'est pas facile de rejoindre les frères et sœurs d'enfants adoptés, entre autres, croyons-nous, puisqu'il n'existe pas de ressource spécifiquement pour eux. Les annonces que nous envoyions étaient donc souvent lues par les parents et les propositions reçues étaient majoritairement initiées par la mère ou le père.

Nous avons donc rencontré trois familles pour un total de six entrevues de novembre 2010 à mai 2011, dans différentes régions du Québec. Au niveau de la fratrie, il s'agissait de deux femmes et d'un homme âgés entre 24 et 29 ans. Du côté des parents, les entrevues ont été effectuées auprès de deux mères et d'un couple. À leur demande, nous nous sommes déplacées au domicile de quatre des six participants, les deux autres ont préféré être rencontrés dans des lieux publics tels que des cafés. Deux familles ont répondu à nos annonces envoyées sur des listes de diffusion et une famille via le bouche à oreille. Deux familles sur trois nous ont contacté par courriel et s'en sont suivis des échanges écrits. Nous avons communiqué de vive voix par la suite afin d'établir un premier lien ce qui nous a permis d'explicitier les objectifs de la recherche et le déroulement de l'entrevue (Savoie-Zajc, 2003).

3.2.1. Tableau 2 : synthèse des familles rencontrées (2010-2011)

	<b>Famille Simard</b>	<b>Famille Jourdain</b>	<b>Famille Auger</b>
<b>Parents</b>	Sylvie et Paul	Frédéric et Josée	Lucie et André
<b>Fratrie et âge</b>	Gabriel, 28 ans	Amélie, 27 ans	Mylène, 24 ans
<b>Enfant(s) adopté(s)</b>	Octavio, 20 ans	Laura, 21 ans et Éloi, 18 ans	Sophie, 18 ans
<b>Pays d'origine de l'EA</b>	Chili	Mexique et Bolivie	Vietnam
<b>Âges à l'arrivée</b>	Gabriel, 10 ans Octavio, 2 ans	Amélie, 6 et 10 ans Laura, quelques mois (et 3 ans à l'adoption d'Éloi) Éloi, quelques mois	Mylène, 6 ans Sophie, quelques mois
<b>Interviewés</b>	Sylvie (mère) Gabriel (frère)	Frédéric et Josée (parents) Amélie (sœur)	Lucie (mère) Mylène (sœur)

Il est important de mentionner que tout au long du texte de ce mémoire de maîtrise, les noms, prénoms, informations socio-démographiques, pays d'origines et toute autre information permettant d'identifier les participants à la recherche ont été modifiées afin de garantir l'anonymat.

### 3.3. Les instruments de collecte de données

Nous avons procédé par entrevues semi-dirigées, soit un type d'entrevue « ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions » (Quivy et Van Campenhoudt, 2006, p.174). Cela laisse la place aux participants pour s'exprimer librement tout en ayant un cadre qui, dans notre cas, était composé de quatre thèmes généraux : « on

qualifiera ici l'attitude de l'intervieweur de semi-directive puisqu'il veillera à ce que le répondant s'exprime, de la manière qu'il le désire, à l'intérieur toutefois du cadre plus restreint délimité par les questions » (Mayer et Ouellet, 1991, p.120). Selon Savoie-Zajc (2003), un des buts principaux de l'entrevue semi-dirigée est celui de « rendre explicite l'univers de l'autre » (p.299), ce qui permet de faire ressortir des données qui ne peuvent être simplement observées ou remplies par questionnaire. Ces données peuvent être des sentiments, des pensées et des craintes. Mais plus particulièrement dans le cadre de notre recherche, l'entrevue semi-dirigée rend possible l'identification de liens entre des situations antérieures et présentes (Savoie-Zajc, 2003), ce qui ajoute une dimension temporelle fort pertinente pour nous puisque nous cherchons à connaître le « avant/après » l'arrivée de l'enfant adopté à l'international.

Bien qu'il soit basé sur une relation humaine et sociale, le contexte d'entrevue dépasse la simple conversation entre deux personnes (Savoie-Zajc, 2003). Notre rôle d'intervieweuse dans le cadre d'une entrevue semi-dirigée était celui de faire ressortir des éléments sur un sujet précis, à partir d'un cadre prédéterminé soit la grille d'entrevue. De plus, nous avons tenté de poser les questions les plus concises possibles afin de laisser le plus de place au participant. Notre devoir était aussi de chercher à avoir le plus d'explications, descriptions et détails et même d'encourager la répétition (Ibid.).

Les entrevues se sont faites en deux temps distincts : le couple (ou un des parents seulement) et la fratrie, afin que chacun s'exprime librement sur ce qu'il vit ou a vécu. Les questions des grilles d'entrevue étaient pratiquement les mêmes pour les deux groupes à l'exception d'une ou deux sous-questions. Les quatre axes généraux abordaient les mêmes thèmes : portrait de la famille, l'histoire d'adoption du frère/de la sœur, les différences et changements dans la dynamique familiale et finalement l'aide, le soutien et les recommandations (voir appendice B et C).

Les entrevues ont duré environ deux heures et la plus courte a duré 35 minutes. Ces entrevues ont été enregistrées à l'aide d'un enregistreur numérique et nous les avons

retranscrites par la suite en verbatim en prenant soin de les conserver dans un lieu sûr afin de préserver l'anonymat.

### 3.4. Les méthodes d'analyse de données

La présentation des résultats prendra la forme d'études de cas puisque nous avons un petit échantillon de trois familles, donc six entrevues. L'étude de cas est une approche méthodologique et plus particulièrement il s'agit d'une :

[...] approche de recherche empirique qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse les bornes (Roy, 2003, p.166).

De plus, la notion de frontière, de délimitation, fait partie de la définition de l'étude de cas selon Merriam (2009), plus particulièrement comme « an indepth description and analysis of a bounded system » (p.43). Roy (2003) propose aussi l'étude de cas comme un sous-système délimité. Le concept de famille dans le cas de notre recherche, possède des frontières bien précises et nous avons cherché à comprendre la dynamique au sein de celles-ci. De plus, l'étude de cas est appréciée en recherche pour sa capacité à saisir des situations complexes en les rendant concrètes, vivantes et qui permettent une résonance chez le lecteur (Merriam, 2009).

Selon Gagnon (2005b), « l'étude de cas donne accès à une compréhension profonde des phénomènes, des processus qui les composent et des acteurs qui en sont partie prenante » (p.2). Cela nous permettra d'approfondir l'analyse, par la suite, de chacune des expériences vécues par les familles. L'étude de cas ne prétend pas à la généralité (Roy, 2003) : le quotidien et la réalité des familles interviewées sont difficilement généralisables mais chacune d'elle a son histoire et chacune d'elle est porteuse d'une expérience utile dont l'étude de cas permet d'en faire ressortir le sens. L'étude de cas est la méthode préconisée pour les recherches exploratoires (Roy, 2003) puisqu'elles sont, tel que nous l'avons mentionné plus haut, souvent nouvelles et peu documentées. Il s'agit d'une approche inductive et celle-ci «

s'appuie sur différentes stratégies utilisant prioritairement la lecture détaillée des données brutes pour faire émerger des catégories à partir des interprétations du chercheur qui s'appuie sur ces données brutes» (Blais et Martineau, 2006, p.3). Elle est donc à l'opposé de la recherche déductive qui se base sur des données existantes et la formulation d'hypothèse (Blais et Martineau, 2006).

Tel que nous l'avons dit, nous avons retranscrit en verbatim les entrevues; la transcription papier de ces entretiens nous a permis de faire ressortir les thèmes importants par la codification.

L'analyse de contenu est la méthode que nous choisissons dans le cadre de cette recherche. En effet, « elle offre la possibilité de traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité, comme par exemple les rapports d'entretiens semi-directifs » (Quivy et Van Campenhoudt, 2006, p.202). Notre collecte de donnée se fait effectivement à partir d'entretiens semi-dirigés. Plus particulièrement, nous avons recours à l'analyse thématique. Celle-ci se présentera sous la forme d'une analyse verticale et transversale par catégorie d'acteurs (Charpentier, 2010). Nous cherchons à comprendre les expériences de chacun dans cette situation, soit les parents et frères et sœurs ainsi que de l'ensemble de la famille.

### 3.5. Les limites de l'étude

La limite la plus importante dans le cadre de notre recherche est celle de la taille de l'échantillon. Tel que nous l'avons mentionné, le recrutement des familles s'est avéré plus difficile que prévu : nous avons fait des entrevues avec trois familles (une avec le frère/sœur et une avec la mère/les parents), soit six entrevues au total. Nous ne prétendons donc pas pouvoir généraliser les résultats qui en ressortiront. La recherche se veut simplement une première possibilité de donner la parole à la famille, plus particulièrement à la fratrie, d'enfants adoptés à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.

Une autre limite a été le manque de documentation sur notre sujet d'étude : il a été difficile de s'appuyer sur des auteurs et sur des recherches antérieures. Nous voyons cela à la fois comme un signe de la pertinence de cette recherche mais aussi comme un obstacle puisqu'il nous est parfois impossible de se référer à d'autres écrits.

### 3.6. Les considérations éthiques

Au niveau éthique, nous avons dans un premier temps complété notre scolarité à la maîtrise dont deux cours de méthodologie de la recherche. Nous avons aussi complété la formation en ligne du « Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche » et obtenu le certificat d'achèvement. Nous avons reçu l'approbation du Sous-comité à l'admission et à l'évaluation (SCAE) de l'École de travail social de l'UQAM à la suite de notre demande.

Le recrutement des sujets de notre recherche s'est fait sur une base volontaire. Il nous est important de mentionner qu'une de ces familles nous était quelque peu connue au préalable. Elle s'est cependant elle-même manifestée pour faire partie de notre recherche.

Dans un premier temps, nous avons mis les familles au courant, lors de la prise de contact, des sujets abordés lors de l'entrevue afin qu'ils déterminent s'ils étaient intéressés à faire partie de la recherche. Dans les jours précédents l'entrevue, nous avons fait parvenir aux participants le formulaire de consentement afin qu'ils puissent en prendre connaissance au préalable. Une copie papier leur était aussi amenée le jour de l'entrevue, celle-ci était signée à la fois par le participant et par l'étudiante-chercheuse (voir appendice A). Dans un second temps, avant de commencer l'entrevue, les participants ont été avisés qu'il n'existait pas de bonne ou de mauvaise réponse. De plus, ils avaient le droit de ne pas répondre à certaines questions s'ils ne le souhaitaient pas, de mettre fin à l'entrevue ou de se retirer de l'étude, et ce sans aucune conséquence. Nous avons préparé une liste de références au cas où le participant aurait eu besoin de ressources à la suite de l'entrevue.

Le frère ou la sœur savait que sa mère ou ses parents faisaient aussi une entrevue avec nous et vice-versa. Lors des entrevues nous avons pris soin de ne divulguer aucune information obtenue précédemment.

Les avantages de participer à notre recherche ont été soulignés par certains participants qui nous ont témoigné leur enthousiasme face à notre sujet. En effet, cela permettait de donner la parole à des frères et sœurs qui n'ont pas nécessairement eu la chance de s'exprimer sur leur vécu avec un enfant adopté à l'international. Les risques d'inconvénients étaient faibles mais possibles : le fait de se remémorer des souvenirs et un vécu dont ils ont peut-être peu ou pas parlé pourrait raviver des émotions difficiles. Si nous avions senti que les questions amenaient trop d'effets négatifs auprès du participant, nous lui aurions proposé de suspendre ou d'arrêter l'entrevue. Il ne s'est par contre pas produit de telle situation.

Nous tenons à rappeler que toutes les mesures nécessaires ont été prises afin de préserver la confidentialité et l'anonymat des participants à l'étude : les noms, âges, sexes, villes et pays d'origines ont été modifiés lors de la rédaction de ce mémoire. Les enregistrements, les formulaires de consentement et verbatims sont conservés sous clé et seront détruits à la fin de la recherche.

En conclusion, nous vous avons présenté dans ces trois premiers chapitres l'aspect théorique de notre recherche à travers la problématique, le cadre théorique et la méthodologie. Les chapitres qui suivent traitent des résultats et de leur analyse en lien avec les rencontres des trois familles.

## CHAPITRE IV

### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Nous avons décidé de présenter les résultats sous forme d'études de cas, même si elles constituent en soi, un premier niveau d'analyse. Cela nous a permis d'aller plus en profondeur dans l'analyse transversale. Les objectifs de notre recherche étaient entre autres d'explorer et de comprendre la dynamique familiale de l'ajustement à un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation ainsi que de connaître le point de vue et l'expérience de sa fratrie. En présentant les résultats de cette manière, nous souhaitons permettre au lecteur de mieux cerner le quotidien et la réalité des familles que nous avons rencontrées. Les parcours se sont avérés très différents d'une famille à l'autre, dépeignant l'hétérogénéité et la spécificité des expériences vécues en adoption internationale.

#### 4.1. Études de cas

Nous avons choisi de raconter l'histoire de ces trois familles de manière chronologique, en mettant l'accent sur le point de vue de la fratrie. Nous aurons donc comme point de départ la naissance de l'aîné(e) pour ensuite poursuivre avec l'arrivée du ou des enfants adoptés. Il sera ensuite question de la dynamique familiale, soit l'expérience de la famille et particulièrement de la fratrie, face à l'adoption. Enfin, nous synthétiserons l'expérience à l'aide d'une ligne de temps. Tel que nous l'avons mentionné précédemment, nous tenons à souligner que les enfants de ces familles sont tous des frères et sœurs mais qu'afin de distinguer clairement les frères/sœurs (aîné) et l'enfant adopté, nous utiliserons ces termes spécifiques. Il ne s'agit pas ici de stigmatiser mais de faciliter la reconnaissance des membres de la famille dans nos écrits.

#### 4.1.1. La famille Simard

Les membres de la famille :

- \*Gabriel - Grand frère
- \*Octavio - Enfant adopté à l'international
- \*Sylvie - Mère
- \*Paul - Père

Sylvie et Gabriel sont les deux membres de la famille ayant participé aux entrevues.

Gabriel, âgé de 28 ans au moment de l'entrevue, est l'enfant biologique de Sylvie et Paul, deux professionnels de la région de la Mauricie, en couple depuis plus de 30 ans

Gabriel est né dans les années 1980 et est le premier enfant du couple. La mère décrit que la famille avait un quotidien confortable, mangeant souvent au restaurant, sortant quelques fois, sans ne se priver de rien; « on s'était fait une vie à trois » selon Sylvie. Gabriel a des souvenirs plutôt flous de cette époque, sans être positifs ou négatifs, les souvenirs sont neutres.

À la suite de problèmes de santé, le couple apprend qu'il ne pourra pas avoir d'autre enfant biologique. Or, il est important pour Paul, qui est issu d'une famille nombreuse, d'avoir plus qu'un enfant. Le couple se tourne donc vers l'adoption internationale et fait les démarches auprès du Secrétariat à l'adoption internationale (SAI). Mais après quelques années, il n'a toujours aucune nouvelle. Finalement, par l'entremise d'un collègue de travail, Juan, Paul et Sylvie prennent contact avec un orphelinat du Chili dans le cadre d'une adoption privée, donc sans organisme intermédiaire. À cette époque Sylvie nous raconte :

Il y avait à peu près 25 enfants dans tout le Chili qui étaient adoptés à l'international et 25 enfants sur le nombre de millions de personnes qui habitaient là, c'était quelque chose de faire un projet d'adoption à cet endroit là. Je pense qu'on n'était pas conscient de tout ce que ça impliquait.

Les démarches commencent donc, avec la valse des évaluations et des formulaires à remplir. La famille attend presque cinq ans avant l'arrivée de leur nouveau membre, ce qu'elle trouve très long. Gabriel, quant à lui, est quelque peu conscient des démarches administratives entourant l'adoption de son frère :

J'étais impliqué et ils m'en parlaient mais pas de détails mais je savais qu'ils voulaient adopter, je comprenais je pense ce que ça voulait dire. On ne comprenait pas ce que ça allait impliquer mais on comprenait... je comprenais le principe de l'adoption.

Lorsque la famille reçoit une photo d'Octavio, 2 ans, elle est très excitée par cette aventure. Gabriel a alors 9 ans.

Gabriel souhaite l'arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur depuis longtemps et a hâte d'avoir un compagnon de jeu, c'est un rêve qui va se réaliser. Il explique cela aujourd'hui en mentionnant que : « Pour moi l'adoption c'était d'avoir un frère ou une sœur et pour moi ça devenait automatiquement un frère ou une sœur. Dans ma tête, le lien de sang ce n'est pas ça qui fait que tu es frère ou sœur, c'est plus une cohésion familiale ».

Le voyage se prépare rapidement et les parents partent quelques semaines après avoir reçu la photo. Pour les accompagner, Juan le collègue de travail qui a fait le lien avec l'orphelinat, part aussi au Chili. Gabriel, lui, ne fait pas le voyage et se fait garder chez plusieurs membres de sa famille. Il comprend aujourd'hui la décision de ses parents mais sur le moment, il vit de l'incompréhension face au fait que Juan, lui, puisse faire partie du voyage. À l'inverse et avec du recul, Sylvie trouve qu'ils ont commis une erreur en ne l'amenant pas avec eux. Gabriel reçoit quand-même des appels régulièrement de ses parents le tenant au courant des démarches et des derniers développements. Le voyage prend plus de temps que prévu et il vit une déception lorsqu'il apprend que ses parents ne seront pas revenus pour sa fête, « ça m'a vraiment déçu, ça m'a fait de la peine. Mais tu sais en même temps je comprenais, mais ça m'a fait de la peine, je trouvais ça important 10 ans.»

Sylvie nous raconte que lors de sa rencontre avec Octavio au Chili, elle sentait déjà que quelque chose n'allait pas. Ainsi elle explique : « Pis le lendemain [de la première nuit avec

l'enfant] j'ai dit à Paul, je me rappelle de lui avoir dit ça 'il a quelque chose cet enfant là, je ne sais pas ce que c'est mais il y a quelque chose qui ne marche pas'». Sylvie explique qu'Octavio la repoussait continuellement et faisait des crises lorsqu'elle s'approchait de Paul. « On s'était fait dire qu'il criait beaucoup là-bas, pis qu'ils l'avaient fait voir une psychologue, ça aurait dû me mettre la puce à l'oreille mais tu sais... ». Octavio fait de nombreuses crises : « quoique je fasse, ça ne marchait pas. Je disais oui ou non pour la même affaire, ça ne marchait pas plus. Il n'y a rien qui marchait. Là-bas ça a été comme ça. »

Les parents reviennent avec le petit Octavio un peu plus d'un mois après leur départ, soit en février 1992. Gabriel et la famille élargie les attend à l'aéroport et ont hâte de les voir arriver.

Mais le retour ne se fait pas facilement. Octavio ne comprend pas qui est Gabriel : le concept de frère est très abstrait pour lui. De plus « Gabriel est très grand pour son âge il faut savoir qu'à 10 ans il était aussi grand que moi ça fait que je pense qu'Octavio le prenait pour un autre des responsables qu'il y avait à l'orphelinat ». La jalousie s'installe très rapidement au sein de la fratrie et Octavio demande beaucoup d'attention. La dynamique familiale s'en trouve complètement changée. Par exemple, Paul a l'habitude de border et raconter une histoire à Gabriel tous les soirs. Octavio s'interpose dès le début : il ne laisse personne s'approcher de Paul et repousse ceux qui veulent s'approcher de celui-ci. Les parents lui laissent le temps en se disant qu'il va s'adapter à leur famille mais un soir, Sylvie décide que c'est assez, Gabriel a aussi droit de se faire border. Une crise impressionnante s'en suit, Octavio est presque en transe et toute la famille vit un malaise. « Gabriel pleurait parce qu'il se disait 'c'est de ma faute' en même temps qu'il avait l'impression qu'il perdait complètement sa place. Ça créait des situations... pis des situations comme ça on en a vécu une pis une autre, pis une autre, pis une autre. ». En effet, Gabriel se souvient de ses retours de l'école où il retrouvait Octavio en crise et sa mère épuisée. Le petit frère est une vraie bombe d'énergie : « tu lui disais de ne pas mettre sa main sur le rond de poêle parce que c'était rouge et c'était chaud, ben il allait mettre sa main sur le rond pis le lendemain il allait le refaire. Il ne comprenait pas faque ça demandait énormément d'énergie ».

Au sein de la fratrie, les contacts sont difficiles, Octavio reste peu en place. Gabriel rêvait d'un petit frère avec qui il pourrait jouer. Mais rien de cela n'a été possible selon Sylvie parce qu'Octavio bougeait tout le temps :

Il ne restait pas en place 30 secondes, on ne pouvait même pas l'asseoir sur nos genoux qu'il était déjà redescendu. Tu sais, il n'acceptait rien, on ne pouvait pas jouer avec lui, on avait de la difficulté à s'amuser avec lui et si par malheur on s'amusait, je dis par malheur parce que là on peut s'amuser un certain temps mais il y a des limites, mais il ne voulait pas arrêter. Ça ne finissait plus. Pis là ça provoquait une crise qui ne finissait plus non plus.

Au quotidien, l'ambiance est tendue à la maison car Octavio demande beaucoup d'énergie, il n'a aucune limite. La dynamique familiale s'en voit changée et chacun des membres de la famille tente de développer des stratégies pour s'ajuster. Paul travaille beaucoup pour fuir le malaise que vit la famille et pour renflouer les coffres puisque l'adoption a coûté plus cher que prévu. Gabriel trouve son absence difficile et le lui dit régulièrement : « t'es jamais là ». Sylvie se sent seule dans cette situation : « j'ai beaucoup assumé le rôle parental je te dirais, plus que [Paul]. Il a fallu que je me batte pour arriver à ce qu'il s'implique dans tout ça ». Elle retourne au travail quelques mois après l'arrivée d'Octavio, le congé parental étant court à cette époque.

En réaction à l'attention négative qu'attire son petit frère, Gabriel décide qu'il doit être le meilleur, une pression, dit-il, qu'il ne s'était jamais mise avant l'arrivée d'Octavio. Il est alors premier de classe, s'implique dans des activités parascolaires, dans la communauté, etc.

C'est vraiment ça que j'ai essayé de mettre de l'avant pis j'étais plus ou moins comme ça avant. Il me semble qu'au primaire... j'ai toujours eu de la facilité à l'école mais plus ça allait, plus ça devenait comme un besoin, pis c'était une façon d'attirer l'attention pis de me valoriser par rapport à ça.

Ces stratégies lui permettent aussi d'être rarement à la maison afin d'échapper aux difficultés vécues au sein de la famille. Gabriel souligne par contre le fait que ses deux parents ont toujours été disponibles lorsqu'il doit se déplacer entre ses différentes activités parascolaires, la famille habitant en région.

De son côté, Sylvie entreprend rapidement des démarches afin de faire voir Octavio par des spécialistes. Elle prend l'initiative puisque Paul croit plutôt que le temps arrangera les choses. « Quand Paul était à la maison, ça allait, Octavio n'était pas du tout ce qu'il était avec moi le jour alors lui ne voyait pas ça. Ça a pris du temps avant qu'il me croit. ». Elle réagit très difficilement au rejet que lui fait vivre Octavio et tombe dans un état dépressif. Elle se dit alors « fonctionnelle » au quotidien mais le côté émotif n'est plus disponible : « j'étais tellement malade je pense que je n'étais même pas capable de demander de l'aide ». Gabriel prend alors beaucoup de responsabilités en charge, et plus particulièrement au niveau émotif : « [Ma mère] était fonctionnelle mais elle n'était pas *l'fun* pis je pense que j'ai un peu pris son rôle de m'occuper de mon père, de m'occuper de mon frère pis de m'occuper d'elle en même temps [...] de m'assurer que tout le monde soit bien ». Sylvie est aujourd'hui, avec du recul et de nombreuses discussions avec Gabriel, consciente de ce qu'à vécu son aîné à cette époque. « Gabriel dans tout ça je pense qu'il s'est senti extrêmement délaissé, extrêmement vulnérable et probablement, moi je pense que son monde s'est écroulé ». Chacun des membres de la famille tente de s'en sortir comme il le peut « on était tous les quatre je te dirais, à quelque part en survie pour ne pas se noyer ».

Un sentiment d'isolement s'installe aussi dans la famille puisqu'Octavio est un enfant totalement différent à la maison et à l'extérieur : la famille élargie ne croit pas qu'il fait des crises et vit des difficultés importantes.

L'ajustement a donc été difficile pour tous les membres de la famille. Sylvie dit : « Nous on pensait que ça finirait par être comme dans toutes les autres familles avec un certain temps d'adaptation évidemment mais que ça finirait par avoir ben du bon sens. ». La question de l'ajustement est aussi soulevée par Gabriel qui conclut que selon lui la famille s'est en fait adaptée à Octavio et ce dernier ne s'est pas adapté à la famille.

Les différents intervenants que consultent Sylvie sont peu familiers avec l'adoption internationale. Plusieurs diagnostics sont posés sur le comportement d'Octavio et la route est longue avant que les ressources appropriées aient un impact sur la famille. Le couple rencontre finalement un spécialiste en adoption internationale, en 2005, qui met le doigt sur

les difficultés vécues par Octavio et parle pour la première fois au couple de troubles d'attachement auquel s'ajoutent par la suite d'autres problèmes de santé mentale. Il reçoit le couple régulièrement et Gabriel quelques fois. Octavio refuse par contre de le rencontrer, ce dernier ayant désormais 15 ans.

La communication était peu présente dans la famille selon Sylvie. C'est la découverte d'un pacte de suicide qu'Octavio avait lié avec des amis, (et le passage à l'acte de son meilleur ami) qui a déclenché une série de changements au sein de la famille. Octavio est à cette époque au début de l'adolescence et Gabriel, aux études dans une autre ville. Sylvie et Paul, les parents, s'inquiètent de l'éventualité d'un passage à l'acte d'Octavio depuis quelque temps. Les idées noires de ce dernier sont très présentes et les parents décident finalement de l'hospitaliser. À plusieurs kilomètres de la famille, Gabriel se sent impuissant et seul :

On n'avait plus le choix de se parler rendu là, c'était devenu... il n'y avait comme plus de sujet tabou, ça a vraiment débloqué. C'est vraiment à ce moment-là je pense. Pis en même temps on a comme plus le choix. Pour être capable de se tenir, il fallait qu'on se dise ça.

Sylvie relève aussi que c'est grâce au thérapeute que la communication a pris une plus grande importance dans la famille. Elle remarque que même avant l'arrivée d'Octavio exprimer des sentiments était très difficile pour elle.

À la suite de son hospitalisation le couple décide, et avec l'aide de plusieurs intervenants, de placer Octavio en foyer d'accueil. La décision est très difficile à prendre et Sylvie a l'impression de faire revivre un abandon à Octavio. À la suite de ce placement, Octavio se prend un appartement dans la même ville que ses parents et se rend souvent au domicile familial mais la cohabitation à nouveau n'est pas envisageable puisque invivable.

À la même époque, soit en 2004, Gabriel craque et fait une dépression.

Ça a pris des années avant que je me rende compte de l'effet que ça avait eu sur moi. Là je me suis rendu compte de tout ce que ça impliquait ce n'est pas parce que mon frère était malade qu'il fallait que moi je sois malade. C'est vraiment là que ça a comme émergé.

Aujourd'hui, la relation entre les deux frères est presque inexistante. Sylvie en est consciente : « Le fait qu'Octavio n'acceptait pas Gabriel du tout ben lui aussi l'a rejeté. Ça fait qu'il n'y en a pas eu de relation, dans ces conditions là il ne peut pas y en avoir. ». La jalousie est encore omniprésente au sein de la fratrie, chacun des deux frères trouvant que l'un est plus gâté, aimé, préféré à l'autre. Gabriel avait de grandes attentes envers le petit frère : « Tout l'espèce de rêve d'avoir un frère qui ne s'est jamais réalisé en fait. J'ai officiellement un frère, mais je n'ai pas de relation avec lui. ».

Mais qu'est-ce que l'arrivée d'Octavio dans la famille a apporté de bon à Gabriel et à Sylvie? Selon Gabriel, dans un premier temps, cela l'a amené à se dépasser :

Ce que je trouve le plus dur à accepter là dedans c'est le fait de ne pas avoir de relation avec mon frère mais moi ça m'a permis de me développer comme personne, comme individu pis en voulant me dépasser, atteindre des objectifs, ça m'a défoncé des portes que je n'aurais jamais cru. [...] Tout ça ça a comme un peu forgé ma personnalité, ça a vraiment forgé ma personnalité et ça m'a permis de devenir qui je suis malgré tout.

Cela l'a aussi amené à s'intéresser au sort des enfants dans les pays en voie de développement. De son côté, Sylvie croit que cette expérience l'a forcée en quelque sorte, à régler des « bobos », à faire un travail sur elle. Elle dit :

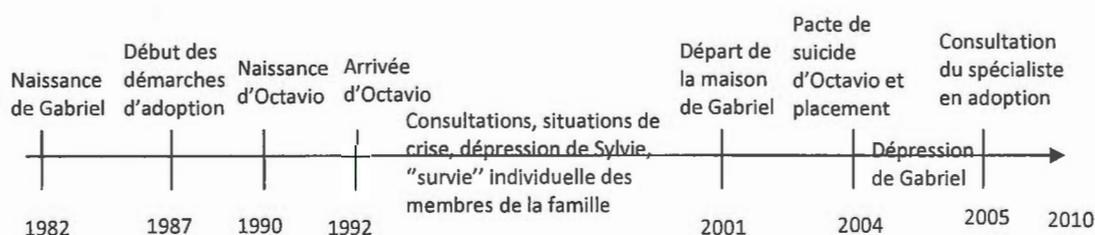
Ça a été un cheminement long et pénible mais je suis très consciente que je ne serais pas la femme que je suis aujourd'hui si je n'avais pas vécu ça. Je te dirais que maintenant je me connais mieux, je connais beaucoup plus mes limites et je sais ce que je porte autant dans le mauvais que dans le meilleur je te dirais. Je comprends beaucoup plus l'être humain en général je te dirais, la nature humaine.

En termes de recommandation d'intervention, à la lumière de leur vécu, Gabriel croit qu'il est important de prendre en considération les frères et sœurs en intervention dans un contexte d'adoption. Un groupe de soutien ou comme il le mentionne, « juste d'avoir quelqu'un qui a eu aussi un frère ou une sœur adoptif ça peut, même si l'expérience n'est pas difficile, juste d'avoir quelqu'un à qui tu peux en parler et dire 'ah ben, des fois je le renverrais dans son pays!' ». Il croit que cela devrait être un automatisme, tout comme l'enfant adopté a souvent un suivi après son arrivée.

J'avais tellement honte de me sentir comme ça par rapport à mon frère, tellement en colère, de ne pas l'aimer comme je pensais qu'il fallait que je l'aime inconditionnellement. J'avais ben trop honte de me sentir de même pour en parler à mes parents.

Sylvie croit aussi que les frères et sœurs devraient avoir une formation avant l'adoption et un suivi par la suite ne serait-ce que pour s'exprimer sur leur expérience ou encore pour ventiler. Elle croit également que les parents devraient avoir plus de préparation et de soutien après l'arrivée de l'enfant.

En conclusion Gabriel résumerait son expérience de frère d'un petit frère adopté ainsi : « Je pense que je résumerais ça comme ça, mon expérience est un sentiment d'insécurité généralisée. ».



**Figure 4.1.1.1.** Chronologie des événements de la famille Simard

#### 4.1.2. La famille Jourdain

Les membres de la famille :

- \*Amélie - Grande sœur
- \*Laura - 1<sup>er</sup> enfant adopté à l'international
- \*Éloi - 2<sup>e</sup> enfant adopté à l'international
- \*Josée - Mère
- \*Frédéric - Père

Amélie a été la première de la famille à nous parler de son expérience. Dans un second temps, Josée et Frédéric ont participé en couple à l'entrevue.

Amélie est l'enfant biologique de Josée et Frédéric, un couple marié depuis plus de 35 ans et habitant la Montérégie. Amélie est aujourd'hui une jeune femme âgée de 27 ans et aussi devenue mère il y a 2 ans.

C'est en 1983 que la première fille du couple, Amélie, naît. Mais en raison de problèmes de santé, Josée et Frédéric ne peuvent avoir d'autres enfants biologiques. Ils souhaitent avoir une famille plus nombreuse, ce pourquoi ils se tournent rapidement vers l'adoption internationale. Il s'agit d'un monde qu'ils connaissent peu et, au milieu des années 1980, le processus est laborieux pour les parents aspirant à l'adoption. Ils s'inscrivent donc auprès d'un organisme d'adoption et attendent plusieurs années sans jamais avoir de réponse. Amélie a trois ans lorsque s'enclenchent les démarches d'adoption. Elle dit avoir été plus ou moins consciente de cette période : « Ça fait longtemps mais ça n'a pas été rien de stressant, de négatif de mon côté. J'ai vécu ça comme étant beau, l'fun, appréciable ». Devant l'absence de réponse, après quelques années d'attente, le couple choisit de faire une adoption privée au Mexique, grâce à l'entremise d'amis de la famille. En 1989, ils reçoivent un appel de l'orphelinat : ils allaient avoir une petite fille de quelques semaines. Amélie, 6 ans ½ fait le voyage avec eux au Mexique. Le père explique : « c'était comme si elle venait à la maternité, elle a vécu le truc comme n'importe quel enfant peut vivre l'arrivée d'un deuxième enfant dans une famille ». Amélie se souvient encore de son expérience au Mexique et est restée plutôt touchée par la misère dont elle a été témoin. Elle dit :

Je me rappelle très bien de tout ça, très bien du Mexique, ça m'a marqué parce qu'à 6 ans je pensais m'amuser, jouer avec les autres enfants [...] des enfants de 4 ans-5 ans qui vendaient des gattes à l'unité au coin des rues et puis la pauvreté je m'en rappelle très bien. Ça m'a marqué ça.

L'arrivée de Laura, sa petite sœur, est pour elle un cadeau : « j'ai toujours dit à mes parents que c'était le plus beau cadeau qu'ils pouvaient me faire parce que je m'ennuyais toute seule ». Josée s'en souvient aussi : « elle m'a dit, je me souviens exactement où on était, elle m'a dit 'maintenant je vais avoir une amie pour toute ma vie' et pour elle je pense que c'était un cadeau ».

L'ajustement de la famille semble bien se passer selon ce qu'en disent Amélie et Frédéric. Josée soulève cependant que Laura a vécu plusieurs crises d'anxiété après son arrivée. Elle est un bébé qui demande beaucoup de temps, qui semble constamment insécure ce que Josée interprète aujourd'hui comme un problème d'attachement :

Amélie qui avait 6 ans ½ donc qui était beaucoup plus raisonnable, des fois je me disais, j'explique ça sans me culpabiliser, on l'a peut-être négligée par rapport à ce que l'autre demandait. Tu éteins les feux avant de penser à bâtir. Alors elle [Laura] demandait énormément de nous, exigeait beaucoup de nous d'être des pompiers.

Josée amène l'hypothèse que cette situation a pu avoir un impact sur Amélie et éventuellement Éloi, le dernier de la famille puisque l'anxiété de Laura a pris une place importante et ce pendant de nombreuses années. Amélie est témoin des crises d'angoisse que fait sa sœur lorsque Josée quitte la maison et qu'elles sont avec une gardienne, « j'allais la reconforter mais ce n'est pas arrivé très souvent ». Aujourd'hui par contre, elle dit ne pas avoir été marquée par ces crises.

L'adoption amène le couple dans des aspects de la parentalité qu'ils ne connaissaient pas et selon Josée, « le fait que [Laura] ait vécu ça et qu'elle soit arrivée avec ce physique, avec une personnalité différente qu'on n'arrivait pas à *sizer* on s'est dit des fois 'qu'est-ce qu'on fait avec ça?' ». Et les réponses de la famille élargie ne correspondaient pas nécessairement aux réalités que vivaient les Jourdain tel que le dit Josée: « les familles

d'adoption ont dû aller un peu plus loin, hors des sentiers tracés par la biologie, par les générations, les transmissions de sagesse des grands-parents, il a fallu aller en dehors des sentiers battus ». En se regroupant entre parents, Frédéric et Josée ont pu parler de leur expérience et éventuellement aider d'autres parents adoptants.

Amélie aime beaucoup jouer et prendre soin de sa sœur. « J'ai toujours eu du *fun* avec ma sœur, c'est sûr il y a eu du *gossage*, du *tirailage* mais j'ai toujours eu du plaisir, je m'amusais avec elle depuis qu'elle est née, depuis qu'on l'a eue finalement. Je suis très maternelle ». La relation entre les deux sœurs est donc très bonne et Amélie ne voit aucune difficulté en lien avec l'arrivée de Laura. « Avant je sais que je m'ennuyais. Je veux dire que j'aimais ça avoir des ami(e)s. Ma sœur c'était un cadeau parce que c'était une amie, c'était quelqu'un qui allait être avec moi. La seule différence que je peux voir ça serait ça ».

Laura, de par sa différence physique attire beaucoup plus l'attention qu'Amélie selon Josée :

Des fois j'ai eu beaucoup de peine parce que Laura prenait beaucoup de place par rapport à elle. Et quand les gens arrivaient ici, ils étaient toujours plus attirés par Laura qui était plus spéciale « c'est une Mexicaine, c'est quoi son histoire? ». Elle a eu plus de caresses.

Amélie, de son côté, n'a pas soulevé cette situation en entrevue.

Quelque temps après l'arrivée de Laura, le couple décide d'adopter un autre enfant. Il se tourne encore une fois vers le Mexique mais les lois ont changé entre temps. Ils choisissent donc la Bolivie, grâce à un autre contact qui connaît bien un orphelinat. Cette fois, pendant que leurs parents font le voyage d'adoption, Amélie, 10 ans et Laura, 3 ans, restent au Québec avec la famille élargie. C'est un petit garçon, Éloi, qui arrive dans la famille, âgé de quelques mois. Amélie est contente d'être à nouveau grande sœur, « ça a été aussi un cadeau, c'était l'fun. Mon frère c'était un bébé *cute*, c'était encore une autre poupée pis j'ai toujours eu du plaisir ».

Laura, quant à elle, réagit plus difficilement. Elle voit sa place de cadette perdue et fait des crises d'angoisse sévères, qui la mènent jusqu'à l'hôpital. Frédéric souligne que

« finalement quand [Josée] est rentrée elle s'occupait plus de Laura que d'Éloi. Parce qu'Éloi c'était un bébé gentil ».

Les nombreuses difficultés administratives qu'a vécues le couple pour adopter leurs deux enfants les incitent à s'impliquer dans le domaine de l'adoption internationale. Frédéric tient le rôle de pourvoyeur au sein de la famille tandis que Josée reste à la maison avec les enfants et donne de son temps à plusieurs organismes en adoption internationale. Avec cette grande implication, l'adoption prend une place importante dans la famille, « il n'y a que ça! On en parle tout le temps » selon Frédéric.

Au quotidien, le voyage pour reconduire Amélie à l'école devient trop long et compliqué. Et avec deux jeunes enfants à la maison, Josée et Frédéric décident donc qu'elle deviendra pensionnaire à partir de 14 ans et ce, pendant trois ans. La fin de semaine, la fratrie est contente de se retrouver. Amélie ne relève pas le sujet du pensionnat en entrevue, elle semble donc vivre cette expérience sans trop de difficulté.

La différence d'âge est très présente dans le discours des parents : Amélie a un peu plus de 6 ans de différence avec Laura et 10 ans avec Éloi. Cela a un impact sur la dynamique familiale chez les Jourdain.

Les vacances en famille c'est sûr que ça ne se passe pas de la même façon parce que les seuls petits moments où on a réussi à le faire c'est l'interface très très courte où finalement Amélie avait à peu près 16-17 ans [...] Parce que d'un côté la plus vieille n'était pas encore trop vieille pour vouloir faire autre chose et le plus jeune on n'est pas obligé de le coucher à 8 heures.

Frédéric mentionne à plusieurs reprises qu'il ne voit pas de différence quant à la dynamique familiale entre une famille adoptante et une biologique. Josée de son côté tient à faire des nuances : « qu'il y ait deux enfants sur trois qui aient été adoptés ça a coloré la dynamique mais ça n'a pas fait en sorte qu'on ait agi différemment. On a agi différemment parce que les personnalités, les interrelations sont différentes mais comme n'importe quoi ». Cependant, selon elle, l'adoption internationale a teinté les relations entre les frères et sœurs puisqu'Amélie s'est montrée très protectrice. Celle-ci mentionne d'ailleurs : « c'est sûr qu'on

nous met un à côté de l'autre et ce n'est pas évident mais ça a toujours été mon frère et ma sœur ». Elle s'est souvent fait demander par les gens 'toi tu es la vraie, qu'est-ce que ça te fait?'. Josée ajoute : « Pour elle il n'y a rien à faire, c'est sa sœur et son frère et c'était le regard des autres posé sur notre dynamique familiale... ». Quant à son rôle de père, Frédéric soulève qu'il existe une distinction entre la paternité biologique et la paternité adoptive :

Dans la paternité biologique, tu as toujours l'impression ou l'idée que tu es responsable que ce soit un mauvais fonctionnement physique, problématique psychique. On sait très bien que ce n'est pas la génétique qui fait tout. Alors que les enfants adoptés, ces trucs là n'existent pas. Tu es sûr que l'inné ce n'est pas toi! Toi tu peux juste être responsable de l'acquis! Tu peux juste être coupable de l'acquis, pas de l'inné et ça c'est relaxant.

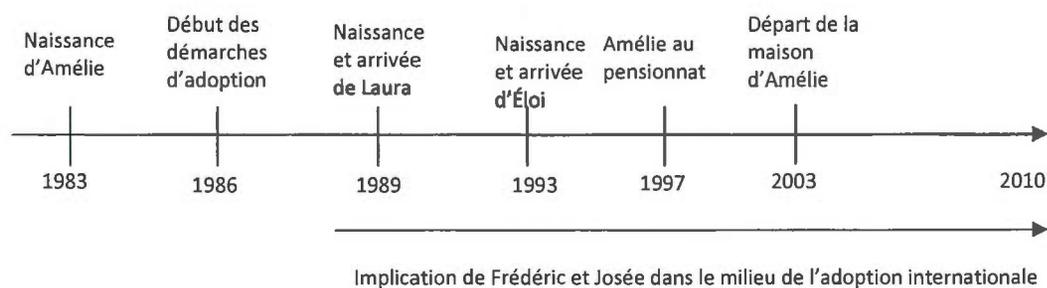
Josée valide les propos de son mari, elle ressent aussi cette distinction. Dans la même veine, Amélie dit qu'elle ne voit pas différence entre un enfant adopté et un enfant biologique « les parents c'est les parents, les enfants c'est les enfants, le lien est là quand-même, c'est la même chose ».

Selon Amélie et le couple, les relations entre les membres de la famille sont bonnes et ce, encore aujourd'hui. Amélie a toujours senti qu'elle pouvait parler à sa mère « Je peux lui dire n'importe quoi. Elle ne juge pas. Elle fait juste donner son opinion et t'explique. Il n'y a aucun sujet tabou ». Elles sont d'ailleurs encore très proches. La communication semblait facile et très ouverte, selon Amélie, il n'y a jamais eu de « cachettes ». Au sein de la fratrie, Amélie souligne qu'ils ont toujours été unis

[...] pis oui on peut se parler de n'importe quoi. C'est sûr que la différence d'âge peut se sentir, j'ai quand même 10 ans sur mon frère. On ne s'est jamais pogné, bah, chicané ici et là, mais jamais eu de grosse affaire qui nous aurait séparés qui aurait été méchant un envers l'autre, non.

Selon elle, c'est leur mère qui les a « entourés d'un amour frère et sœur qui ne s'est jamais perdu finalement ». Le couple trouve extraordinaire cette complicité et Frédéric affirme « on peut mourir en paix! ».

Amélie n'a jamais ressenti le besoin de demander de l'aide en intervention. Elle dresse un bilan très positif de son expérience de grande sœur d'enfants adoptés à l'international: « C'est sûr que je n'aurais sûrement pas été comme ça si j'avais été enfant unique toute ma vie, il m'aurait manqué quelque chose, c'est sûr ». Les parents croient aussi qu'Amélie aurait été triste si elle avait été seule; de plus l'adoption l'a ouverte aux autres puisque, selon Frédéric, elle aurait pu facilement devenir déprimée. Son rôle de grande sœur lui a permis de s'engager envers les deux plus jeunes et ceux-ci le lui rendaient bien « c'étaient des personnes qui l'admiraient donc ça lui a donné un statut d'aînée et elle le rendait très bien, elle s'en est toujours beaucoup, beaucoup, occupée ».



**Figure 4.1.2.1.** Chronologie des événements de la famille Jourdain

#### 4.1.3. La famille Auger

Les membres de la famille :

- \*Mylène - Grande sœur
- \*Sophie - Enfant adopté à l'international
- \*Lucie - Mère
- \*André - Père

Nous avons fait l'entrevue avec Mylène dans un premier temps puis rencontré Lucie par la suite.

En 1986, Lucie et André, à l'époque en couple depuis plusieurs années, voient naître leur premier enfant, Mylène. Elle est conçue grâce à l'insémination artificielle Lucie est la mère biologique mais André n'est biologiquement pas son père. Désirant une famille plus nombreuse, ils décident par la suite d'adopter à l'international. Ils commencent donc leurs démarches auprès d'un organisme gouvernemental : mais l'attente est longue et le processus ardu. C'est par l'entremise d'une cliente à son travail qu'André apprend qu'il est possible d'adopter au Vietnam et que les démarches sont rapides. Lucie est sous le charme : « Quand on a su ça, je pense que deux jours après on faisait notre demande, on contactait l'organisme. Quatre mois plus tard on prenait l'avion. On a eu Sophie dans nos bras, elle avait 5 mois. ».

Mylène a 5 ans lorsque le couple entreprend le processus d'adoption. Elle dit avoir deux souvenirs des démarches entourant l'adoption : « Je me rappelle que mes parents m'avaient demandé si ça m'intéresserait d'avoir un frère ou une sœur, ça je me rappelle, j'avais comme je disais tantôt 4-5 ans. Je me rappelle de ça pis j'ai dit que oui justement ça me ferait un compagnon de jeu ». De plus, elle se souvient de l'annonce du départ de ses parents :

On venait de souper, on était chez nous et moi j'étais allée regarder la télévision. Mes parents m'avaient appelé et ils m'avaient dit qu'ils s'en allaient au Vietnam et étant donné que je leur avais dit oui préalablement, qu'ils avaient fait les démarches

préalablement et qu'ils s'en allaient au Vietnam chercher un enfant. Moi j'ai dit « ok, parfait ».

Il est à cette époque très important pour Lucie et André d'amener Mylène pour le voyage d'adoption : « au point de départ, on s'était dit André et moi, on ne va pas adopter au Vietnam si on ne peut pas amener Mylène ». Mais les choses se dessinent autrement : les autorités Vietnamiennes préfèrent confier leurs enfants à des couples qui n'en ont pas. Cela implique donc qu'ils ne doivent pas connaître l'existence de Mylène.

Mylène reste donc au Québec et se fait garder par la famille pendant un mois : elle fête ses 6 ans pendant leur voyage. Elle se souvient :

J'avais peur que mon père aille en prison, parce que je me rappelle que j'avais peur mettons que les autorités fouillent dans son portefeuille pis trouvent une photo de moi et en déduisent que c'est leur fille et qui lui disent « vous nous avez menti donc vous allez aller en prison ». C'était un peu primaire comme pensée mais c'était ça dont j'avais peur.

Mais elle comprend à l'époque que c'est en « cachant » son existence que ses parents pourront adopter, « mais je n'ai jamais eu peur [d'être] un enfant abandonné ou mes parents vont trouver la petite fille tellement *cute* qu'ils vont déménager au Vietnam pis ils vont rester là-bas. Il n'y a jamais eu ça ». Lucie et André font attention à beaucoup de détails entourant leur absence afin que Mylène trouve l'expérience le moins difficile possible. Cette dernière souligne que ses parents avaient organisé sa garde de telle sorte qu'elle pouvait être la plupart du temps à la maison, dans ses affaires « C'était un mois où je suis restée chez nous, je trouvais ça un peu difficile mais l'arrangement qu'il y a eu, que je restais dans ma maison la plupart du temps, je pense que ça a beaucoup contribué ». Lucie a d'ailleurs plus de souvenirs entourant la préparation à leur absence que de souvenir en lien avec l'annonce de l'adoption :

C'est drôle, je ne m'en rappelle pas. Je sais qu'on lui en a parlé mais je n'ai pas de souvenir précis, c'est drôle hein. J'ai plus des souvenirs à cette époque là de préparer Mylène à notre départ parce qu'il n'avait pas vécu ça encore qu'on parte et je savais que Mylène avait de la misère à se séparer mais c'est sûr on lui a dit qu'on allait chercher Sophie pis que ça serait sa petite sœur mais je ne me souviens pas plus que ça, c'est drôle hein.

Sophie arrive au Québec en 1992 âgée de 5 mois. Elle est un bébé calme mais hypervigilant et qui dort difficilement la nuit. La première année d'adaptation est difficile pour la famille. Mylène réalise que sa sœur demande beaucoup de temps et d'énergie à ses parents. Cependant, le contexte d'adoption ne semble pas être un élément pris en considération dans les changements vécus par la famille. Lucie raconte :

Je dirais qu'introduire un nouvel enfant, je pense que ce n'est pas du tout en rapport avec l'adoption comme tel, c'est le fait qu'il y ait un deuxième enfant qui rentre dans la famille. Mais ce que ça a créé c'est que Mylène a perdu sa place. Tu sais, elle était le focus et là avec Sophie, elle n'était plus le centre et ça je pense que des moments donnés elle a eu certaines réactions à cause de ça.

Mylène souligne la différence dans la dynamique familiale : avant, son père et elle, jouaient en revenant de l'école, ils lisaient ensemble, elle avait ses parents à elle seule, « ce sont des choses qui ont changé parce que [mon père] devait s'occuper du bébé. Mais en même temps il ne m'a jamais tassée dans un coin en disant 'il faut que je m'occupe d'elle, amuse-toi, joue toute seule' ». Lucie et André tentent le plus possible de garder des moments où l'attention est portée sur Mylène mais « ça a occasionné pour nous les parents... on est devenus très fatigués ». La famille ressent rapidement des signes de fatigue. Mylène, quelques semaines après l'arrivée de Sophie, fait une mononucléose, réaction somatique à ce bouleversement, selon Lucie.

Après les Fêtes on était fatigués, Sophie ne dormait pas la nuit, Mylène était malade, on en avait plein les bras. Ça a été une grosse année en terme, moi je travaillais, André travaillait, moi je ne travaillais pas maximum, j'étais plus comme à demi temps. [...] On était une famille épuisée et perturbée sur le plan de la santé cette année-là. Mais je dirais qu'on était quand même ensemble, ça n'a pas créé d'éclatement mais on se ramassait à la petite cuillère tout le monde.

Mylène, lors de l'entrevue, souligne la perte de son chien, événement qu'elle a trouvé difficile suite à l'arrivée de sa sœur. Puisque ses parents ne peuvent plus s'en occuper par manque de temps et d'énergie, ils se voient obligés de s'en défaire.

Je n'en veux pas à ma sœur parce que ce n'est pas de sa faute mais à ce moment là, j'étais comme, non seulement mes parents sont moins présents parce qu'elle pleure tout le

temps et elle les accapare tout ça, mais en plus ils donnent mon chien. Quand mes parents étaient trop occupés pour jouer avec moi ou faire quelque chose avec moi, moi je jouais avec le chien. Pis là ils donnent le chien.

Mylène est consciente à l'époque qu'il demande trop d'attention et qu'elle est trop petite pour s'en occuper. Mais elle se questionne : jusqu'où les choses devront changer avec cette nouvelle petite sœur?

Faque moi j'avais peur qu'un moment donné ça soit une escalade, tu sais en disant « la chambre de Sophie est trop petite, il va falloir qu'elle prenne ta chambre à toi » et que moi ils allaient me mettre ailleurs. Ou « Sophie elle a besoin d'un nouveau toutou donc on va donner ton doudou » ou des affaires comme ça. Donc là j'étais comme « non, non ». Mais finalement ça a arrêté au chien, c'était correct.

Mylène souligne que ses parents ont pris soin de trouver une nouvelle famille au chien pour qu'elle voit que celui-ci serait bien. Lucie, lors de l'entrevue, ne fait pas mention de cet événement.

Avec l'arrivée d'une petite sœur, Mylène s'attendait à un avoir une nouvelle amie mais elle se retrouve devant un bébé de quelques mois :

Pis ça peut être à la blague, ça peut être en vérité, moi je me rappelle d'avoir dit à mes parents 'retournez-moi ça au Vietnam cette affaire-là, ça ne joue pas' parce que ça faisait juste brailler, boire son biberon et nous regarder. Elle ne faisait rien, moi je voulais jouer, faire de quoi, non, elle tétait son biberon et elle ne faisait rien.

Lucie relève la même anecdote et ajoute : « Comme si [Sophie] était une bébelle qu'elle attendait, tu sais pour jouer ! ».

L'adaptation de Sophie à sa nouvelle famille semble s'être bien déroulée. Elle est une enfant tranquille, qui est solitaire et introvertie. Son angoisse ressort la nuit où le sommeil est difficile. La période de la petite enfance et de l'adolescence sont plus difficile pour Sophie qui pleure et connaît des troubles compulsifs à l'adolescence selon Lucie : « il y a des soirs où elle commençait à pleurer en se couchant, j'allais la voir, elle me disait 'je ne sais pas pourquoi j'ai de la peine' puis je disais 'ce n'est pas grave, pleure'. Elle se mettait à

pleurer, tu ne savais pas d'où ça venait ça. ». Mylène fait mention des nuits et du sommeil difficile mais ne parle pas des pleurs et troubles compulsifs vécus par Sophie à l'adolescence.

Lucie remarque aussi qu'il n'est pas toujours facile pour elle de saisir Sophie : « Pour moi elle est moins transparente pour moi, ma lecture de Sophie a été plus difficile à faire que ma lecture de Mylène. J'avais l'impression que j'arrivais plus à *sizer* Mylène dans quoi elle était ».

La famille a un quotidien confortable et l'adoption y est plutôt vue comme ayant permis de fonder une plus grande famille. Mylène et Lucie soulignent quelques fois que l'adoption n'est pas un enjeu au sein de la famille, elle n'est pas tabou mais ne prend pas toute la place non plus : c'est naturel. Mylène dit :

C'est tellement naturel qu'on dirait que ça prend autant de place ou ce n'est pas une place différente de ma naissance entre guillemets naturelle. Il n'y a pas de tabou vraiment sur l'adoption, vraiment, non il n'y en a pas sur l'adoption de ma sœur. Mylène est née comme ça et Sophie elle s'est fait adopter *that's it*. C'est ça, ce n'est pas différent d'une autre naissance.

Les relations entre les deux sœurs ont fluctué à travers les années. Elles ne sont pas particulièrement proches, sans être conflictuelles cependant. Dans un premier temps, la différence d'âge se reflète dans leur relation, selon Lucie et Mylène. Lucie dit qu'il s'agissait d'une fratrie normale :

Ils prenaient leur bain ensemble des fois, ils avaient quand-même 5 ans ½ de différence, ce n'était pas tout à fait dans la même énergie. Sophie à 2 ans et Mylène à 7 ans, le décalage était quand-même un peu grand pour qu'elles aient des jeux en commun malgré qu'elles ont fait des petites pièces de théâtre où elles invitaient Papa-Maman sur le divan et elles se déguisaient et elles faisaient des folies à n'en plus finir. Ça elles vivaient des affaires comme ça ensemble.

C'est au début de l'adolescence de Mylène que les sœurs se sont éloignées, la différence d'âge faisant en sorte que leurs intérêts étaient différents. De plus Mylène a vécu une adolescence très difficile selon Lucie, teintée par la drogue et l'alcool. En lien avec cette période difficile, elle se pose la question :

Est-ce que son contexte familial l'amenait à vouloir vivre ces choses-là, ça je ne sais pas. Je ne sais pas... je pense qu'elle était bien avec nous, je pense qu'elle était plutôt bien avec nous. Je ne pense pas que... Je ne pense pas que pour elle notre cellule familiale était problématique.

Mylène en fait peu mention mais ne fait pas de lien entre son adolescence difficile et son contexte familial :

Je pense que quand je suis devenue adolescente, la famille c'était moins important et c'était plus gênant qu'autre chose, on veut être plus avec nos amis, comme n'importe quel adolescent est. À partir du moment que j'ai eu, je ne sais pas, 17-18-19 et que je me suis rendue compte que les ami(e)s ça va et ça vient et que la famille ça reste là... j'ai essayé de me ré-impliquer plus dans ma famille à partir de ce moment là.

Les personnalités, selon elle ont eu aussi un impact sur la relation plus ou moins proche entre les deux sœurs.

Ma sœur comme je disais, c'est une personne très solitaire, c'est quelqu'un qui ne demande pas vraiment conseil ou qui ne demande pas de se faire aider ou des trucs comme ça. Peut-être que cette combinaison d'elle et de ma personnalité ça faisait qu'on n'était pas interdépendant.

Mylène ne se dit pas malheureuse ou déçue de cette situation, elle l'exprime plutôt comme un fait et « qui sait ce que le temps va nous apporter et peut-être que dans quelques années on va être plus proches qu'on l'est maintenant ». Les deux filles sont parties du domicile familial à peu près à la même époque et ont aujourd'hui des contacts par Facebook ou lors des soupers en famille. Mylène explique :

Quand elle était partie la dernière fois, deux-trois mois, je ne me suis pas ennuyée de la présence physique de ma sœur parce que je ne la vois pas souvent. Quand on se parle ce n'est pas toujours des conversations profondes. C'est comme « qu'est-ce que tu as fait? », « ah j'ai fait ci j'ai fait ça, blablabla ». Ça reste de surface ou factuel un peu.

Lucie constate la même chose :

Moi je pense qu'elles s'aiment beaucoup mais je ne pense pas qu'elles aient une intimité. Je ne sais pas, est-ce que Sophie va se confier à Mylène des fois, est-ce que Mylène va se

confier à Sophie? Je ne sais pas. Mais je pense qu'elles ont une relation de sœurs confortable, plutôt ça.

Mylène voit son rôle de grande sœur, à l'époque du primaire, comme étant celui de protéger sa petite sœur des commentaires désobligeants des autres enfants. Elle se souvient avoir battu une fille de l'école qui avait imité les yeux en amande de Sophie en riant et s'était moquée de ses lunettes : « il y a eu quelques situations comme ça quand j'étais plus jeune mais encore là, cette situation là je ne sais même pas si ma sœur le sait que j'ai fait ça pour la défendre. ». Selon Mylène, seul André a été au courant de cet événement particulier, Lucie ne le relève donc pas mais est consciente que Mylène a eu un rôle protecteur : « Au primaire Mylène finissait quand Sophie est rentrée mais je pense qu'elle était contente d'avoir une sœur pis un peu protectrice, c'est sa sœur, tu sais, tu t'identifies à ta famille à travers ça. ». Aujourd'hui Mylène qualifie son rôle de grande sœur comme étant celle d'épauler Sophie dans ses décisions « moi je l'encourage dans ces trucs là et j'essaie de la supporter comme je peux ». Bien que Sophie ne soit pas très démonstrative, elle a déjà mentionné à Lucie sa chance d'avoir une grande sœur comme Mylène : « [Sophie] est plutôt impassible mais elle est très importante sa sœur. Elle la check à l'œil, elle regarde où elle est rendue dans la vie ».

Mylène a toujours senti qu'elle pouvait parler à ses parents de ce qu'elle vivait et qu'elle était écoutée. De plus, elle a toujours eu un bon lien avec ses parents. Elle mentionne qu'elles ont toujours été encouragées à parler :

[...] encore plus après l'arrivée de ma sœur que si moi j'avais des frustrations par l'absence de mes parents ou quelque chose comme ça, j'étais invitée à en parler. C'était clair que d'en parler n'allait pas résoudre nécessairement le problème mais au moins je pouvais comprendre ce qui se passait et essayer de trouver des alternatives.

C'est donc ce qu'elle a fait avec ses parents. La communication au sein de la famille et « le fait que tes parents te permettent de ventiler et d'avoir une place, je pense que c'est la chose la plus importante pour que ça fonctionne bien ». Mylène suggère de laisser la place à la frustration du grand frère/grande sœur pendant la période d'adaptation de l'enfant adopté dans sa nouvelle famille, tout comme ses parents ont fait.

Mylène résume son expérience de grande sœur d'enfant adopté à l'international comme étant quelque chose de positif : « ce qui m'a permis d'avoir une sœur, faque c'est quelque chose qui est positif c'est sûr. ». Elle ne met pas beaucoup l'accent sur la question de l'adoption puisqu'il s'agit pour elle de quelque chose de naturel :

C'est quelque chose pour moi qui est très banal, pas dans le sens qu'on fait ça sur le coin d'une table mais banal dans le sens que ça a fait partie de ma vie tout le temps faque ce n'est pas quelque chose qui est étranger pour moi. Ma sœur, oui elle a les traits asiatiques, oui elle a les cheveux noirs, les yeux noirs et les yeux bridés mais je ne la vois même plus comme ça. Je la vois comme étant une Québécoise à part entière.

Elle constate donc l'adaptation et l'ajustement se sont bien passés. Elle met un bémol par contre :

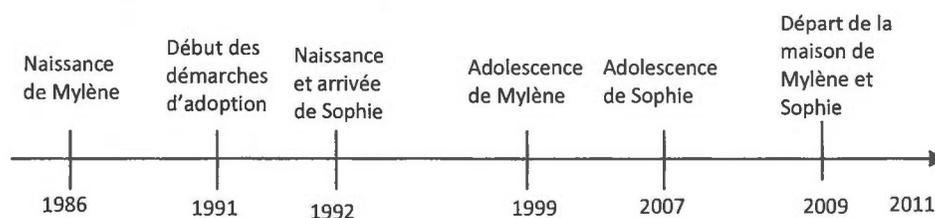
Il faut dire que là ma sœur, au-delà d'une adaptation entre guillemets normale, il n'y a rien eu d'autre aussi. Ce n'est pas comme si c'était un enfant qui était arrivé et qui avait je ne sais pas, de l'hyperactivité, un TDA/H ou n'importe quoi parce que là ça aurait été autre chose, là ça prend j'imagine, une acclimatation qui va être différente pour tout le monde ensemble.

Elle n'a jamais ressenti le besoin de consulter ou de se faire aider en rapport avec l'arrivée de sa sœur.

De son côté, et avec du recul, Lucie comprend que l'adoption internationale est un geste qui requiert beaucoup plus que l'amour et l'attachement des parents. Elle souligne :

L'amour et l'attachement qu'on développe pour notre enfant est très très important mais que ce n'est peut-être pas suffisant quand un enfant a été adopté parce qu'il a vécu un abandon très profond et je pense qu'on ne mesure pas encore à quel point... L'adoption c'est la cassure. Je mesure plus aujourd'hui la cassure, même quand l'enfant est jeune. Moi je me disais plus il est jeune mieux c'est et je pense que c'est encore vrai [...] je pense qu'il faut être attentif à cette cassure et quelle forme elle prend et quelle stratégie que l'enfant spontanément va développer pour être résilient à travers ça. Et si ce sont des stratégies saines tant mieux pis si ce sont des stratégies qui sont un peu pathologiques d'y voir.

Dans le cas de Sophie et des troubles compulsifs qu'elle a vécus, Lucie le voit comme un problème mais non une problématique qui l'aurait rendue dysfonctionnelle : « il y a d'autres parents qui ont adopté des enfants vraiment très problématiques, j'en connais une famille, ça c'est une paire de manches ». Le groupe de parents avec lequel ils se sont rendus au Vietnam a continué de se rencontrer annuellement et selon Lucie cela était assez soutenant puisqu'ils échangeaient sur différents sujets en lien avec leurs enfants adoptés. Elle conclut qu'elle se trouve très chanceuse d'être mère de ces deux enfants, de les avoir dans sa vie et de son expérience familiale. Mylène de son côté, dit qu'elle conseillerait aux parents adoptifs de prendre exemple sur les siens et de laisser de la place à la fratrie dans le processus d'adoption et après l'arrivée de l'enfant.



**Figure 4.1.3.1.** Chronologie des événements de la famille Auger:

Les familles que nous avons rencontrées ont eu des expériences très différentes avec l'arrivée d'un enfant adopté à l'international. Tel que nous l'avons présenté, l'aventure semble s'être bien déroulée pour les familles Jourdain et Auger, malgré la présence de quelques défis d'adaptation. L'expérience de la famille Simard est bien plus complexe.

Nous pouvons quand-même en guise de conclusion de cette section, dégager quelques faits transversaux. Il est intéressant de noter quelques similitudes et différences entre les familles interviewées.

Les frères et sœurs que nous avons rencontrées sont tous de la même génération et ont entre 24 et 28 ans et sont tous les enfants biologiques de leurs parents. À noter que le père de

Mylène n'est pas biologiquement son père grâce à l'insémination artificielle mais aucun de ces enfants n'a ni vécu d'abandon ni d'adoption. Au moment de l'adoption de leurs frères et sœurs, ils avaient entre 6 ans et 10 ans. La différence d'âge avec leur jeune frère/sœur varie entre 5 ans ½ et 8 ans. Tous les frères et sœurs sont scolarisés, ils ont soit un diplôme technique (diplôme d'étude collégial) soit un diplôme universitaire de premier cycle. Ils ont tous quitté le nid familial depuis 2 ans, 8 ans et 10 ans.

Dans deux cas sur trois, ce sont les frères/sœurs qui nous ont approchées afin de faire partie de l'étude, dans le troisième cas, c'est la mère.

Deux mères et un couple ont participé à nos entrevues. Lors de l'entrevue de couple, il est intéressant de noter que la mère rectifiait les réponses du père. Celui-ci travaillait et avait davantage le rôle de pourvoyeur alors que la mère restait à la maison avec les enfants; il semblerait qu'elle était donc témoin d'un plus grand nombre d'événements. Tous les parents sont scolarisés et ont un niveau de vie confortable.

Les enfants adoptés à l'international sont aujourd'hui âgés de 18 ans et plus. Quatre des cinq enfants ont été adoptés avant l'âge de 6 mois. Le cinquième avait 2 ans à l'arrivée dans la famille.

## CHAPITRE V

### ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous verrons dans en premier lieu le profil des familles que nous avons rencontrées. Nous poursuivrons ensuite avec l'analyse qui se divise en trois grandes parties. Tout d'abord, la famille, l'histoire d'adoption et l'adaptation de l'enfant adopté à l'international. Puis le processus d'ajustement familial, et l'expérience d'ajustement de la fratrie. Enfin, nous ferons la synthèse globale de chaque section dans la discussion.

Nous avons dans un premier temps présenté le vécu des familles sous forme d'études de cas; cela nous a permis de saisir leur histoire en lien avec l'adoption d'un enfant à l'international. Il est intéressant de noter qu'il s'agit d'un profil de familles relativement homogène avec plusieurs similitudes et quelques différences.

Il est maintenant pertinent de ressortir les éléments d'analyse en lien avec notre problématique et notre cadre conceptuel afin de dégager ce qui ressort de ces parcours et ce qui est pertinent par rapport à nos objectifs de recherche que nous rappelons ici :

- Explorer et comprendre la dynamique familiale de l'ajustement à un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.
- Connaître le point de vue et l'expérience de la fratrie d'enfants adoptés à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.
- Faire ressortir et proposer des pistes d'intervention pour accompagner la famille, plus particulièrement la fratrie d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.

Il est important de mentionner que nous avons tenu à utiliser la méthode de l'étude de cas puisque l'expérience des familles que nous avons rencontrées est difficilement généralisable. Chacune de leur histoire est utile afin de mieux comprendre ce qu'il est

possible de vivre avec l'arrivée d'un enfant adopté à l'international pour les parents et la fratrie. L'analyse des résultats aborde donc à la fois la dynamique au sein des familles que celle commune aux trois familles.

Nous nous basons sur le format de notre grille d'entrevue afin de diviser les éléments d'analyse. La forme de notre grille d'entrevue était inspirée de concepts tels que l'adoption, l'adaptation/l'ajustement, la famille et plus particulièrement la fratrie. Il sera donc en premier lieu question de la famille, de l'histoire d'adoption et de l'adaptation de l'enfant adopté à l'international. Nous traiterons ensuite de l'ajustement de la famille et de la fratrie à l'arrivée de l'enfant adopté en lien avec le point de vue systémique. Et enfin, nous nous arrêterons spécifiquement sur la fratrie et son expérience.

#### 5.1. La famille, l'histoire d'adoption et l'adaptation de l'enfant adopté à l'international : des éléments difficilement généralisables

Dans cette section, nous traiterons tout d'abord de la place du sujet de l'adoption internationale dans les familles interviewées. Il sera ensuite question de la démarche d'adoption pour la fratrie et du degré d'abstraction que cela représente. Puis, nous nous questionnerons sur le lien entre l'âge d'arrivée de l'enfant adopté et son adaptation à sa nouvelle famille. Finalement, nous aborderons le sujet de l'adaptation en lien avec la variété des parcours familiaux.

##### 5.1.1. Le sujet de l'adoption internationale dans la famille : un discours contradictoire

Parler de l'histoire d'adoption à l'enfant adopté dès son plus jeune âge est recommandé dans la majorité des écrits (Chicoine et al., 2003; Eldridge, 2003; Gagnon, 2005a; Lemieux, 2006; Peyré, 2006; Toanen, 2007) afin de normaliser l'adoption et d'éviter d'en faire un tabou au sein de la famille. Ceci est confirmé par toutes les familles rencontrées, qui nous ont dit qu'il était facile de parler de l'adoption chez eux.

Nous avons aussi remarqué que le discours des familles interviewées tend à normaliser l'adoption : adopté ou non, cela ne change rien. Ces propos sont revenus très souvent pendant les entrevues et nous sentions que les parents et frères et sœurs souhaitaient nous le faire comprendre. Nous avons cependant constaté que la question de l'adoption reste quand même très présente au sein de la famille et dans leurs propos malgré ce qu'ils en disent, et ce, tant de manière formelle qu'informelle.

Par exemple, Gabriel et Sylvie remettent parfois en question la cause de l'adoption dans les difficultés d'Octavio : un enfant biologique aurait aussi pu avoir de telles problématiques selon eux. Or, il est intéressant de soulever que les parents et la fratrie consultent auprès de spécialistes en adoption internationale depuis plusieurs années, alors qu'Octavio ne veut pas en recevoir.

Si dans leur discours sur l'adoption celle-ci est normalisée, voire banalisée, c'est par le récit de leurs expériences que les parents et la fratrie réalisent l'ampleur de la question de l'adoption. Effectivement, Sylvie et Lucie nous ont toutes deux mentionné à quel point l'histoire d'abandon est beaucoup plus importante pour l'enfant adopté qu'elles ne l'auraient estimé : elles étaient conscientes de ce vécu particulier mais n'en mesuraient pas l'ampleur selon elles. Il est intéressant de mentionner que ces constatations sont arrivées à la fin des entrevues, toutes les deux aux mêmes moments, soit lorsque nous invitons les parents à formuler des recommandations à d'autres parents adoptants. Sylvie dit : « J'ai l'impression, ça semble être une blessure tellement profonde, tellement ancrée, tellement grosse, en tout cas dans beaucoup de situations je pense qu'elle prend toute la place ». Lucie quant à elle soulève que « ... la cassure est plus profonde que ce que je pensais [...] Faque c'est ça que je dirais aux parents, aimez-les le mieux que vous pouvez mais aussi il y a ça dans leur vie qui n'est pas comme un enfant qui n'est pas adopté. ».

L'implication de Frédéric et Josée dans le monde de l'adoption et la très grande place que celle-ci prend dans leur vie est aussi un exemple intéressant. Frédéric tient à nous dire à plusieurs reprises que l'adoption n'a eu aucune influence sur la dynamique familiale. Pourtant, lorsque je demande au couple quelle est la place de l'adoption dans la famille, il me

répond : « L'adoption? Il n'y a que ça! ». En effet, les parents sont devenus très impliqués dans le domaine de l'adoption, dans l'espoir de soutenir d'autres parents adoptifs.

Amélie, quant à elle, dit qu'elle ne voit pas de différence entre un enfant adopté et un enfant biologique. Et pourtant lorsque nous lui demandons ce qui caractérise la fratrie, elle nous répond : « [nous sommes] tous de nationalités différentes » ce qui se situe au niveau de l'origine et donc de la question de l'adoption internationale.

Nous croyons que dans le cas de ces familles, l'adoption a été normalisée depuis le tout début des démarches et le fait que rien n'ai été caché ou tabou a certainement aidé à la normalisation. L'entrevue a permis de faire ressortir des éléments propres à l'adoption et ceux-ci ont émergé progressivement. De plus, le fait que l'entrevue entière porte sur le sujet de l'adoption internationale, il est certain qu'il en a été davantage question qu'à l'habitude pour ces familles. Il est tout de même possible de constater que l'adoption tient une place importante dans la famille. Il est possible de remarquer que parfois l'adoption est banalisée dans le discours des parents alors qu'en réalité elle prend beaucoup de place au sein de la famille.

#### 5.1.2. L'aspect abstrait de la démarche d'adoption et le voyage: des frères et sœurs plus ou moins impliqués

Les trois frères et sœurs se souviennent plus ou moins des démarches entourant le processus d'adoption, cela s'expliquant par leur jeune âge au moment de l'adoption et surtout par le temps qui s'est écoulé depuis. Mylène se souvient par contre que ses parents lui ont demandé si elle était intéressée à avoir un petit frère ou une petite sœur. Tel que le mentionne Chicoine et al. (2003), il n'est pas de la responsabilité de l'enfant de choisir l'adoption, mais il est important de prendre en considération sa réaction. Les frères et sœurs que nous avons interviewés dans le cadre de notre recherche sont devenus les aînés alors qu'ils avaient entre 6 et 8 ans. Rufo (2002) et Angel (1996) s'accordent pour dire que, en général, l'écart d'âge idéal entre le premier et le deuxième enfant est de 6-7 ans. En effet, l'aîné a le temps de vivre sa vie d'enfant unique, de se forger des souvenirs de famille et d'acquérir de l'autonomie.

L'adoption d'un enfant à l'international a été, pour les trois frères et sœurs, un geste naturel, qui allait de soi. Aucun d'eux ne s'est posé de question ou n'avait d'objection. Comme le dit Gabriel, « pour moi, l'adoption c'était d'avoir un frère ou une sœur pis pour moi ça devenait automatiquement un frère ou une sœur ». Amélie et Mylène voient aussi l'adoption comme étant la manière d'agrandir la famille. Nous constatons donc que l'adoption internationale n'est pas considérée, avant l'arrivée de l'enfant dans la famille, comme étant bizarre ou incompréhensible pour la fratrie : elle s'inscrit naturellement dans le désir d'avoir un frère/une sœur, un compagnon de jeu.

L'aspect administratif, soit les papiers et les rencontres auprès d'intervenants dans le cadre de l'évaluation psychosociale relevaient des activités des parents et avaient peu d'importance pour les frères et sœurs.

Contrairement aux démarches administratives, c'est définitivement le voyage d'adoption qui a été le plus important pour les interviewés. Des trois frères et sœurs, seule Amélie a fait le voyage avec ses parents afin d'aller chercher sa petite sœur au Mexique. Pour les parents, « c'était comme si elle venait à la maternité, elle a vécu le truc comme n'importe quel enfant peut vivre l'arrivée d'un deuxième enfant dans une famille. Avec son âge, elle avait 6 ans, il y a plus de compréhension que si elle en avait trois mais bon, ça faisait partie de la démarche familiale normale ». On peut comprendre cela comme une tentative de normaliser l'adoption dans la famille. Toanen (2007) voit ce choix comme un désir de la part des parents que la famille complète soit présente pour amorcer cette nouvelle étape.

C'est fort probablement la préparation à leur départ et leur absence qui revêt plus d'importance pour les parents que la préparation à l'arrivée de la jeune sœur/frère. Chez les Auger, une attention particulière est mise sur le bien-être de Mylène pendant l'absence des parents : ceux-ci savent que la séparation est difficile pour leur fille et font en sorte qu'elle puisse rester à la maison. D'ailleurs, Lucie, en entrevue, ne se rappelle plus ce qu'ils avaient dit à Mylène à propos de l'adoption. La littérature mentionne qu'il est possible d'effectuer le voyage d'adoption avec ou sans la fratrie déjà existante. Le choix d'effectuer le voyage sans les frères et sœurs relève souvent d'un désir d'intimité entre les parents et l'enfant adopté

avant de le présenter à la famille (Toanen, 2007). Mais le discours des parents ne confirme pas l'hypothèse de Toanen puisque ceux-ci indiquaient que leur choix sous-entendait le désir d'épargner à la fratrie le côté administratif et la longueur de la démarche dans le pays d'origine. Il n'a donc pas été question d' « accouchement symbolique » (Chicoine et al., 2003, p.127). De plus, cela impliquait, dans le cas de la famille Auger, qu'un accompagnateur fasse aussi le voyage pour garder Mylène.

Ceci est également vrai pour ce qui est de Gabriel qui a trouvé difficile de ne pas faire le voyage lorsqu'il avait 10 ans, mais qui, avec du recul, comprend la décision de ses parents. Sylvie, qui pensait bien faire à l'époque, regrette ce choix aujourd'hui, qui a été selon elle, un premier choc pour Gabriel. Elle se questionne aussi sur l'impact réel qu'aurait eu la présence de Gabriel lors de l'adoption, aux yeux d'Octavio. À son arrivée, Octavio qui ne comprend pas le principe de grand frère : « je pense qu'il le prenait pour un autre des bénévoles qu'il y avait à l'orphelinat. Je ne sais pas si Gabriel avait été au Mexique s'il l'aurait rejeté aussi ». Cela dit, la vive réaction que ce dernier a eue envers Gabriel lors de son arrivée au Québec nous indique qu'il existait peut-être déjà une difficulté chez Octavio avant même la rencontre des deux frères.

### 5.1.3. L'âge à l'arrivée de l'enfant adopté : une influence sur l'adaptation?

Nous avons vu dans la littérature en lien avec l'adoption et l'attachement (Chicoine, 2003; Lemieux, 2006) qu'il existe un lien entre l'âge de l'enfant au moment de l'adoption et sa capacité à s'attacher, donc à créer des liens. En effet, plus l'enfant a passé de temps en orphelinat ou en famille d'accueil, plus il risque d'avoir vécu des carences, tant au niveau de l'alimentation que de la stimulation, de l'affection ou des relations interpersonnelles. Nous ne pouvons généraliser cette observation mais il est possible de constater qu'Octavio, l'enfant adopté ayant vécu le plus de difficultés d'adaptation, est celui qui est arrivé le plus tard, soit à deux ans. Les trois autres enfants, Laura, Éloi et Sophie, avaient tous moins de cinq mois. Selon les statistiques, la moyenne d'âge des enfants adoptés à l'international est en augmentation et était en 2010 de 38 mois (SAI, 2011). Comme nous l'avons vu, la littérature

rapporte que le manque de soins (nourriture, stimulation, continuité et empathie) avant l'âge de 2 ans est un facteur déterminant dans la capacité d'attachement de l'enfant (Rygaard, 2007). Ainsi, plus un enfant passe du temps dans des conditions abandonniques, plus ces déficits environnementaux peuvent avoir des impacts négatifs sur sa capacité d'attachement, entre autres. Nous croyons donc que l'âge à l'arrivée est un critère d'adaptation pour les familles que nous avons rencontrées. Car dans le cas des trois familles, il existe une différence marquée entre les enfants adoptés en bas âge (moins de 6 mois) et celui adopté plus vieux (plus de 2 ans).

#### 5.1.4. L'adaptation de l'enfant : des expériences singulières

Les trois familles que nous avons rencontrées ont eu des expériences différentes avec l'adoption internationale et avec l'adaptation de l'enfant nouvellement arrivé. Lemieux (2006) parle d'un temps d'adaptation qui s'inscrit à l'intérieur d'environ 12 mois. Les variables d'adaptation pour l'enfant adopté, lors des premiers mois, sont celles de la langue, de l'alimentation, du sommeil et des relations (Chicoine et al., 2003; Lemieux, 2006). Nos familles ont confirmé que la langue et plus particulièrement le sommeil ont été des défis d'adaptation dans les premiers temps. La période d'adaptation dite normale est donc environ d'un an tel que nous l'avons vu (Lemieux, 2006). C'est ce qu'a vécu la famille Auger surtout au niveau des problématiques de sommeil. Pour les Jourdain, le sujet a été peu voire pas abordé par la famille mais ne semble pas avoir été problématique.

Sur le plan des relations, l'adaptation s'est avérée différente d'une famille à l'autre. Chez les Jourdain ainsi que chez les Auger, il semble que l'adaptation des enfants adoptés se soit bien passée puisqu'ils ont créé des liens positifs avec les différents membres de la famille. La question de l'attachement vient un peu plus tard, soit entre 6 et 12 mois après l'arrivée de l'enfant (Lemieux, 2006). Chez les Simard, les relations avec Octavio sont plus difficiles. Gabriel n'a pratiquement pas d'interaction avec son petit frère, de plus, celui-ci rejette Sylvie. L'adaptation, plus particulièrement au niveau relationnel, s'est avérée problématique pour Octavio puisqu'il vivait des difficultés sur le plan psychologique,

difficultés qui se sont précisées avec le temps, soit les troubles d'attachement (Chicoine et al., 2003). Selon Lemieux (2006) : « de 10 à 15% des enfants adoptés présenteront encore de graves difficultés après la période d'adaptation normale » (p.7), ce qui a été le cas pour Octavio.

Du côté des Simard, la situation est encore aujourd'hui difficile. Si l'inadaptation est composée de plusieurs facteurs à prendre en considération (Tremblay, 2001) soit biologiques, environnementaux et psychodéveloppementaux, il est difficile de déterminer quels sont les facteurs précis dans la situation d'Octavio. Il est toutefois possible d'émettre des hypothèses. Pour ce qui est des facteurs biologiques, les informations concernant les conditions de grossesse, d'accouchement et d'abandon sont floues. Mais nous pouvons nous demander dans quel contexte cet enfant est né et comment il a été amené à l'orphelinat. De plus, le facteur environnemental, soit les deux années passées en orphelinat, peut aussi avoir laissé d'importantes séquelles (Chicoine et al., 2003). Enfin, au niveau psychodéveloppemental, Octavio vit des problèmes de santé mentale, qui seront découverts quelques années après son arrivée. Ces différents facteurs ont donc mené à une inadaptation qui, dans ce cas-ci peut être qualifiée de durable puisqu'elle s'est rigidifiée dans le temps (Tremblay, 2001).

#### 5.1.5. Discussion

La famille entière est impliquée dans la démarche d'adoption mais à divers degrés. Pour certains, l'implication de la fratrie dans la décision d'adoption est importante : nous nous demandons par contre ce qu'auraient fait Lucie et André, les parents de Mylène, si celle-ci avait dit non au projet d'adoption? De plus, en général, il semblerait que pour les frères et sœurs interviewés, le peu d'implication dans les démarches administratives a eu peu de conséquences auprès d'eux. Vu l'âge de la fratrie au moment de l'adoption, on peut alors se demander si l'implication de celle-ci au niveau des formalités administratives est nécessaire. En effet, cet aspect technique a suscité très peu d'intérêt pour la fratrie pendant les démarches et par la suite, soit au moment de l'entrevue.

Aussi, deux des trois frères et sœurs n'a pas effectué le voyage d'adoption. Cependant, il serait intéressant de comprendre le lien entre le premier contact entre la fratrie et l'enfant adopté, et la relation qu'ils ont développé jusqu'à aujourd'hui. Tout comme Sylvie, il est possible de se poser la question, à savoir si la présence de Gabriel lors du voyage d'adoption aurait favorisé l'adaptation d'Octavio?

De plus, puisqu'il semble exister un lien entre l'âge et la question de l'attachement, nous nous posons la question suivante : peut-on présumer que la hausse de la moyenne d'âge des enfants adoptés à l'international augmentera le nombre de situations telles que l'ont vécu les Simard? Faire cette seule équation nous semble primaire; puisque plusieurs autres facteurs doivent être pris en considération (les conditions dans le pays d'origine, la personnalité de l'enfant, la préparation des parents, l'aide psychologique, etc). Cependant, à partir de ce que nous avons constaté dans notre échantillon, l'âge à l'adoption semble avoir un poids important dans l'intégration et l'adaptation de celui-ci.

Tel que nous l'avons constaté, l'adoption internationale semble jouer un rôle important dans la dynamique familiale. La normalisation de l'adoption internationale au sein des familles rencontrées nous amène à poser la question suivante : l'adoption est-elle une sphère du quotidien tellement imbriquée aux autres sphères qu'elle devient « banale »? Dans ce cas, pourquoi les familles feraient-elles des démarches auprès de psychologues et travailleurs sociaux spécialisés en adoption internationale? Nous nous interrogeons aussi sur la tendance à l'hypernormalisation de l'adoption dans le discours familial : est-ce un besoin? Et que demande à chacun des membres cet « effort » de normalisation?

## 5.2. L'ajustement : un processus familial

Pour nous, la dimension systémique prend une place importante et nous avons souhaité explorer divers aspects de la dynamique familiale à la suite d'une adoption internationale.

### 5.2.1. Une terminologie propre à la systémique : quelques dimensions

Toutes les familles rencontrées ont été en mesure de constater des différences dans la dynamique familiale à la suite de l'arrivée de l'enfant adopté à l'international. Certains n'ont pas voulu l'associer à l'adoption mais plutôt à l'arrivée d'un deuxième enfant dans la famille. Tel que nous l'avons mentionné plus haut, nous avons par contre été en mesure de constater qu'il existe tout de même des particularités à l'adoption dans le discours des parents et des frères et sœurs.

L'arrivée d'un nouveau membre dans la famille est une situation qui modifie l'équilibre puisqu'il s'agit d'un changement interne. La famille cherche alors à créer un nouvel équilibre afin de se stabiliser (Amiguet et Julier, 1996). Le déséquilibre vécu par nos familles n'a pas eu la même importance mais elles ont toutes réussi à éviter l'éclatement, même si Sylvie se demande encore comment il se fait que ça n'ait pas éclaté. Il est possible d'émettre l'hypothèse que l'adoption est un symptôme (Ausloos, 1995) dans la famille Simard Octavio devient le patient désigné puisqu'il est celui à la source du problème. Voici d'ailleurs ce que dit Gabriel lorsqu'il présente les membres de sa famille : « Puis il y a mon frère qui heu... je me sens plate de dire ça mais c'est l'enfant à problème. C'est lui qui... ça va jamais bien, c'est rarement positif ce qu'il y a à dire. ». Les rôles de chacun des membres de la famille sont aussi influencés par l'expérience vécue. Sylvie avait le rôle parental puisque Paul, son conjoint, travaillait beaucoup. Gabriel a assumé un rôle de preneur de soin et parfois même le rôle de sa mère. Mais nous avons remarqué que les rôles se définissent par la personnalité et les intérêts davantage que par le comportement selon un contexte donné (Amiguet et Julier, 1996). Ainsi chez les Simard, il y a aussi le rôle du « terre-à-terre » ou de « l'intello ». Du côté des Jourdain il y a le sportif, la coquette ou encore celle qui écoute. Chez les Auger il est plutôt question de la personnalité sensible et intelligente de Mylène ou encore de la force et la fragilité de Sophie. Le rôle des membres de la famille semble donc aussi varier selon les difficultés de l'enfant adopté à l'international. Nous notons aussi que le rôle, la place et l'importance accordée à la mère dans la littérature se reflète dans notre recherche; plus de mères que de pères ont souhaité y participer, ceci incluant les familles qui nous ont approchées mais dont la fratrie était trop jeune pour participer à notre recherche.

La communication est un enjeu très présent dans les entrevues. Dans les familles Jourdain et Auger, les deux sœurs nous mentionnent que la communication est certainement un élément ayant favorisé l'ajustement : elle était très bonne, avant et après. Amélie et Mylène disent avoir apprécié l'absence de tabou en lien avec l'adoption et la possibilité de pouvoir s'exprimer dans les moments plus difficiles. Du côté des Simard, Sylvie les considérait comme « des handicapés de la communication ». Aujourd'hui, la communication n'atteint pas encore toute la profondeur qu'elle souhaiterait. À la suite de l'arrivée d'Octavio, Gabriel a peu de place pour s'exprimer puisque son petit frère demande beaucoup de temps et d'énergie : « Gabriel je l'ai comme, pauvre lui, je l'ai comme délaissé un peu parce que j'avais l'impression qu'il s'en tirait pas si mal finalement. Pis tu sais il ne m'en parlait pas beaucoup. » Landry-Balas (1999) souligne que la communication ne se situe pas uniquement au niveau verbal : « tout comportement est une communication » (p.99). Ainsi, le comportement de performance et de recherche de la perfection (à l'école, dans les activités, à la maison) qu'a eu Gabriel, parlaient de l'attention qu'il recherchait. Sylvie le nomme aujourd'hui : « Parce que les premières années j'en ai pas été assez consciente parce que je trouvais qu'il avait l'air de bien... tu sais il s'impliquait beaucoup et puis tu sais il a bien réussi et tout ça. Aujourd'hui je sais que c'était pour avoir un peu d'attention ». La thérapie a permis une plus grande communication dans la famille selon Sylvie et la tentative de suicide d'Octavio les a obligé à se parler selon Gabriel.

Avec Octavio, il est très difficile de communiquer puisque, bien qu'il parle français, les mots n'ont pas la même signification pour lui : « pour lui une chaise ça peut être un dinosaure. Encore aujourd'hui c'est comme ça, c'est peut-être moins pire mais il y a encore des mots qui ne sont pas la même référence que tout le monde ». Cela a donc des conséquences importantes en plus du fait qu'il ment continuellement. Sylvie raconte :

Ça nous rentre par une oreille et ça nous sort par l'autre parce que là de toute façon on n'arrive jamais à savoir les vraies affaires. Ça fait que je pense qu'on en est venus à plus vraiment prendre au sérieux ce qu'il nous disait pis je pense que c'est comme ça depuis qu'il est tout petit.

La communication reste donc très difficile avec Octavio mais s'est améliorée et est beaucoup plus présente dans la famille, particulièrement entre Sylvie et Gabriel. Celui-ci se donne d'ailleurs davantage le droit d'exprimer ce qu'il vit : « avant, je ne suis pas sûr que j'étais capable de montrer cette vulnérabilité-là parce que je pense qu'avant j'ai l'impression qu'il fallait que je sois fort pour elle... c'est pas un retour de l'ascenseur mais... c'est elle la mère ». Toute cette communication a-t-elle un désavantage? Peut-être celui que les difficultés d'Octavio prennent beaucoup de place au sein de la famille et monopolise une grande part des conversations selon Gabriel : « on peut avoir des longues conversations là-dessus pis en même temps je trouve ça plate parce que ça devient un peu le sujet principal de conversation, pis c'est un sujet qui est un peu négatif aussi ». Donc ce faisant, Octavio reste le centre d'attention au sein de la famille.

Dans les familles Jourdain et Auger, où l'adaptation s'est bien passée, il existe peu de différences entre le avant et le après au niveau de la communication et des prises de décision. De plus, ce sont les mères qui disent prendre les décisions et émettre les règles au sein de la famille. Gabriel, contrairement à Sylvie, croit par contre que c'est son frère, Octavio, qui détient le pouvoir dans la famille : « je pense que notre façon de fonctionner au niveau familial a longtemps, et probablement est encore géré par mon frère, de ses réactions ». Suissa (2000) parle d'ailleurs du pouvoir comme un exercice d'influence d'un membre sur un autre et Octavio semble avoir beaucoup d'influence sur la dynamique familiale. Il existe peu, voire pas, de règles non-dites selon les participants de toutes les familles. Il est cependant important de mentionner que cette sous-section de la grille d'entrevue ne semblait pas toujours faire écho chez les interviewés, d'autant plus que les systèmes sociaux sans règle cachée sont très rares. La plupart en ont beaucoup et ne sont pas toujours nocives.

La dynamique familiale est aussi influencée par la grande différence d'âge entre les aîné(e)s et leur petit frère ou petite sœur. Il y a entre 6 ans et 10 ans de différence dans les trois familles ce qui est un écart important. Les vacances en familles, les intérêts et la complicité ont été teintés par l'intervalle important. De plus, certains grands frères et grandes sœurs n'habitaient plus chez leurs parents alors que le cadet entrait tout juste au secondaire. Comme nous l'avons vu, les longs délais d'adoption se comptent en années (Soleil des

Nations, 2010; Formons une famille, 2010). Cela crée donc des familles où l'arrivée des enfants s'étire dans le temps et nos familles confirment cet étalement temporel.

La principale différence notée par tous les participants au niveau de la dynamique familiale est que les parents ont eu moins de temps pour les aînés qu'avant l'adoption. Il s'agit d'un aspect que nous développerons plus dans la prochaine sous-section puisqu'il est en lien avec l'expérience des frères et sœurs.

Nous sommes donc en mesure de constater qu'il existe une différence notable dans la famille où l'enfant adopté à l'international a présenté d'importantes difficultés d'adaptation, soit les Simard. De plus, les transformations au sein des systèmes familiaux sont nombreuses et varient selon les familles. Nous verrons plus en particulier les impacts sur la fratrie dans la sous-section suivante.

#### 5.2.2. Des ajustements plus difficiles que d'autres

Tel que le rapporte Tremblay (2001), l'ajustement est bidirectionnel; dans un premier temps, l'individu influence son environnement et par la suite, l'environnement s'ajuste à l'individu qui l'a modifié. Les transformations vécues par les familles dans le cadre de notre recherche ont affecté la dynamique familiale et celle-ci a dû se réorganiser à plus ou moins grande échelle.

Avec l'arrivée de l'enfant adopté dans la famille, cette dernière vit un déséquilibre. Elle doit utiliser ou mettre en place des conditions favorables à l'ajustement et donc meilleures sont les conditions, moins longue sera la période de déséquilibre (Tremblay, 2001). La période de déséquilibre chez les Jourdain et les Auger a été passagère. La fratrie a tout de même dû vivre un deuil, qui fait partie du processus soit celui de devoir partager ses parents avec le nouveau venu (Ibid.). L'anxiété de Laura et Sophie est très présente dans les familles mais semble avoir eu peu d'incidence sur la fratrie. Les manifestations et le tempérament plutôt introverti, surtout dans le cas de Sophie, semblent avoir fait en sorte que Mylène ait été plus ou moins consciente des nombreux pleurs. De plus, le mot *sizer* est utilisé

deux fois, par Lucie et Josée, en parlant de la personnalité de leurs enfants adoptés : elles disent en avoir une « lecture plus difficile » comparativement à leur enfant biologique, ce qui demande un ajustement. Les repères qu'elles avaient ont changé avec l'adoption à l'international. Josée souligne d'ailleurs que « les familles d'adoption ont dû aller un peu plus loin, hors des sentiers tracés par la biologie, par les générations, les transmissions de sagesse des grands-parents, il a fallu aller en dehors des sentiers battus ». Cette nouvelle situation engendre un ajustement de la part des parents (Tremblay, 2001).

Chez les Jourdain et les Auger, l'ajustement s'est relativement bien passé. Du côté des Simard, l'ajustement et le déséquilibre se sont avérés beaucoup plus complexes et importants. Les diverses conditions favorables ou défavorables à l'ajustement sont au nombre de huit selon Tremblay (2001) : histoire personnelle, degré de sévérité des stressseurs, résistance aux stressseurs, potentiel d'autonomie fonctionnelle, interprétation de la situation, soutiens situationnels, supports technologiques et mécanisme de résolution de problème. Ceux-ci constituent que nous décrivons ci-bas :

#### 1-Histoire personnelle :

**Simard** : La communication et la capacité à nommer ses sentiments sont des éléments peu familiers pour Sylvie. La famille vit cependant un quotidien stable et n'est « pas dysfonctionnelle ».

**Jourdain** : Couple très engagé socialement où la communication est très présente.

**Auger** : La communication est très présente dans la famille.

#### 2-Degré de sévérité des stressseurs :

Pour les trois familles, le stressseur est celui de l'arrivée d'un nouveau membre dans la famille, soit un enfant adopté à l'international. Le degré de sévérité varie selon les familles allant de moins stressant (Auger et Jourdain) à plus stressant (Simard). Pour cette dernière

l'arrivée d'un enfant qui présente de graves difficultés en fait un stresser sévère comme le rapportent Hallet et Beaufort (2003) au sujet des troubles de l'attachement.

### 3-Résistance aux stresser :

**Simard** : Sylvie ne s'imaginait pas réagir autant au rejet que lui a fait vivre Octavio. Elle dit aussi :

L'arrivée d'Octavio, pour moi ça a été un facteur déclencheur d'un tas d'affaires que j'ignorais totalement de moi et ça été l'enfer pendant plusieurs années mais pas juste parce qu'il avait un trouble d'attachement parce que moi ça m'a réveillé mes propres affaires.

**Jourdain** : L'adoption fait découvrir une nouvelle facette de la parentalité avec Laura mais qui est devenu moins stressant avec Éloi puisqu'ils en connaissaient davantage avec cette deuxième adoption.

**Auger** : La famille est fatiguée pendant la première année qui est exigeante à cause notamment des difficultés de sommeil de Sophie et de l'ajustement familial.

### 4-Potentiel d'autonomie fonctionnelle (conséquences du stress vécu) :

**Simard** : Les conséquences du stress vécu sur la famille ont été importantes : la dépression de Sylvie et de Gabriel, la fuite de Paul dans son travail, la parentification de Gabriel, l'isolement de la famille, etc.

**Jourdain** : Plus d'attention est donnée à Laura afin de diminuer son anxiété. Impression de Josée que cette diminution d'attention ait pu avoir un impact sur Amélie et éventuellement sur Éloi.

**Auger** : Fatigue chez tous les membres de la famille; Lucie souligne la mononucléose de Mylène qu'elle aurait eu en réaction à l'arrivée de sa sœur.

#### 5-Interprétation de la situation :

**Simard** : Sylvie initie des démarches afin de faire voir Octavio par des intervenants le plus rapidement possible. Ils essaient plusieurs solutions, médications, techniques mais personne n'arrive à mettre le doigt sur le problème. Ce n'est qu'en 2005 que la famille a l'heure juste. Il aura fallu 13 ans de démarches avant de pouvoir interpréter la situation d'une manière qui fasse sens pour la famille (troubles de l'attachement notamment).

**Jourdain** : Avec du recul, Josée interprète l'angoisse et le déficit d'attention de Laura comme des difficultés d'attachement passagères lors des années qui ont suivi son arrivée.

**Auger** : Lucie comprend aujourd'hui l'abandon comme étant une « cassure » plus profonde qu'elle ne le croyait et qu'il faut y être attentif afin que cela ne devienne pas un problème grave ou insoluble.

#### 6-Soutiens situationnels :

**Simard** : Les intervenants que consultent Sylvie pour Octavio ne connaissent pas beaucoup l'adoption internationale et donc n'offrent pas toujours des conseils judicieux.

**Jourdain et Simard** : Les repères et conseils qu'offrent la famille ne répondent pas toujours aux réalités de l'adoption internationale. C'est un nouveau chemin de la parentalité qu'empruntent les parents.

#### 7-Supports technologiques :

**Simard** : Ils n'ont pas mentionné avoir eu recours à des supports technologiques.

**Jourdain** : Le couple a ressenti le besoin de s'impliquer dans le domaine de l'adoption pour aider d'autres parents.

**Auger** : Ils n'ont pas mentionné avoir eu recours à des supports technologiques.

#### 8-Mécanisme de résolution de problèmes :

**Simard** : Survie individuelle des membres de la famille. Le déblocage selon Sylvie, provient de l'aide reçue par l'intervenant spécialisé en adoption internationale, consulté à partir de 2005. Cela a enclenché une série de changements dans la façon de fonctionner avec Octavio et un placement par la DPJ qui a probablement permis de garder la famille unie. Gabriel de son côté croit ceci : « Je pense qu'on s'est adaptés à lui, ce n'est pas lui qui s'est adapté à la famille ».

**Jourdain** : Il devient trop compliqué de reconduire Amélie à l'école tous les matins avec deux jeunes enfants. Elle devient donc pensionnaire quelques temps après l'arrivée d'Éloi. La communication tient une place importante au sein de la famille où chacun peut s'exprimer facilement.

**Auger** : Malgré la fatigue, la famille reste ensemble. La communication joue un rôle important dans la famille et l'adaptation de Sophie se met en place au cours de la première année.

Nous sommes donc en mesure de remarquer que plusieurs éléments sont favorables ou défavorables à l'ajustement de la famille, que ce soit au niveau des facteurs plus personnels ou encore de l'aide reçue. Ces résultats nous permettent donc de prendre en considération deux éléments dans la situation d'adoption: l'importance du déséquilibre et les conditions favorables ou non à l'ajustement.

Les familles Auger et Jourdain ont retrouvé un équilibre environ un an après l'arrivée de l'enfant adopté à l'international, ce qu'on peut qualifier d'inadaptation provisoire tel que l'amène Tremblay (2001). Dans la famille Simard cependant, le problème prend encore une place importante selon Gabriel : « on dit que nos années de thérapie nous ont beaucoup aidées pis qu'on est capable de se détacher de ce qui se passe mais on continue quand même, notre vie tourne quand-même autour de comment il va réagir à ce qu'on fait. ». Les « cheminements adaptatifs » (Tremblay, 2001) sont encore en cours : peut-on affirmer que la famille a retrouvé un équilibre? Sans exclure que les nombreuses démarches effectuées auprès d'Octavio puissent un jour assurer un équilibre durable, on pourrait affirmer que l'équilibre actuel de la famille est plutôt précaire.

### 5.2.3. Discussion

Un ajustement est vécu par toute la famille à la suite de l'arrivée d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.

Nous avons pu constater que la communication semble avoir eu un impact sur la dynamique familiale dans le processus d'ajustement. Cela a en effet pris une place importante lors des entrevues. Nous nous posons alors la question suivante : la présence d'une communication adéquate au sein de la famille facilite-t-elle l'ajustement des membres dans une situation d'adoption internationale d'un enfant présentant ou non des difficultés d'adaptation?

La grande différence d'âge au sein de la fratrie des familles rencontrées a aussi une incidence sur la dynamique familiale. Dans les familles où l'enfant adopté a 1, 2 ou 3 ans de différence avec l'aîné, la dynamique est certainement différente tout comme les relations qu'entretiennent les frères et sœurs. Ainsi on se demande si l'ajustement est plus ou moins difficile pour la fratrie lorsqu'elle a 2 ou 3 ans au moment de l'arrivée plutôt que 8 ou 10 ans.

Le degré de sévérité des stressors, tel que nous l'avons vu, varie selon les expériences. Il existe cependant un stressor commun soit celui de l'arrivée d'un enfant adopté à l'international. Cependant il s'ajoute des variables telles que les difficultés d'adaptation pouvant être vécues par l'enfant adopté à l'international. Nous remarquons que les familles ont toutes dénoncé le manque d'information et de ressource en adoption internationale dans les années entourant l'arrivée de leurs enfants. Elles étaient en effet peu existantes et ces familles semblent en avoir souffert, mais à différents degrés. Lucie disait vivre encore une culpabilité de ne pas toujours savoir quoi faire, en nous donnant l'exemple des difficultés de sommeil de Sophie. Aujourd'hui il existe beaucoup plus de préparation pour les parents adoptants, ils connaissent les troubles d'attachements et les défis des enfants adoptés à l'international ce qui en font certainement des parents plus alertes. Mais à travers les lectures et recherches que nous avons faites, il n'existe presque rien sur l'expérience de la fratrie : alors que connaissent les futurs parents de ce que peuvent vivre les frères et sœurs?

### 5.3. L'expérience de la fratrie : stratégies et difficultés

Devenir grand frère ou grande sœur est une expérience vécue par de nombreux enfants. Dans le cas particulier de l'adoption internationale, la fratrie n'est pas définie par le lien de sang mais plutôt par le partage des mêmes parents, du quotidien et des souvenirs tel que le mentionne Cohen-Herlem (2008) dans notre problématique. Qu'y a-t-il de particulier à devenir grand frère ou grande sœur dans un contexte d'adoption internationale? Quelle est l'expérience de la fratrie d'enfant adopté à l'international?

#### 5.3.1. Le regard des autres : l'éternel rappel de la différence dans la fratrie

Bien qu'aujourd'hui l'adoption internationale soit plus courante qu'il y a 30 ans, il semble qu'elle reste un moyen différent de constituer une famille aux yeux de plusieurs. Le rappel de la différence au sein de la fratrie est assuré par l'entourage et la société. Les familles adoptives sont atypiques et attirent l'attention des gens, et il arrive souvent que les liens familiaux soient remis en question (Gagnon, 2005a). Amélie s'est souvent fait demander « toi tu es la vraie, qu'est-ce que ça te fait? ». Mais pour elle, c'est sa sœur et son frère : « c'est sûr qu'on nous met un à côté de l'autre et ce n'est pas évident, mais ça a toujours été mon frère et ma sœur ». Être frère et sœur d'un enfant adopté à l'international signifie donc qu'il faut souvent s'expliquer et justifier la relation fraternelle. Gabriel réagit difficilement aux commentaires avant que son frère arrive :

Mes cousins me disaient « oui mais dans le fond, ça ne sera pas ton vrai frère parce que vous n'avez pas les mêmes parents ». Pis là ça m'avait tellement fâché, dans ma tête le lien du sang, c'est pas ça qui fait que t'es frère ou sœur, c'est plus une cohésion familiale.

La famille Jourdain souhaite une famille colorée selon Josée : « c'est plein de couleurs, c'est nous. Moi je ne voulais pas une famille *drabe*, elle n'est pas *drabe* » et Amélie trouve aussi que c'est ce qui caractérise sa famille : « [Nous sommes] tous de nationalités différentes ». Nous constatons donc que dans certains cas, l'identité familiale repose sur cette différence comme le déclare Rufo : « Le frère ou la sœur joue un rôle important dans la

constitution de la personnalité [...] L'autre permet à chacun de mieux se définir par le jeu des ressemblances et des différences. » (2002, p.43).

Le rôle le plus important qu'ont les frères et sœurs auprès de leurs cadets semble être celui de protecteur. Rufo (2002) mentionne cette attitude protectrice. Tous nous ont mentionné avoir défendu au moins une fois leur frère ou leur sœur lors de situations de racisme, ce qui est particulier à l'adoption internationale. Les grands frères et grandes sœurs sont tous les trois Blancs alors que les enfants adoptés à l'international ont des traits sud-américains ou asiatiques. Nous trouvons intéressant ici de faire un parallèle avec les familles immigrantes dont les enfants sont victimes de racisme : un grand frère d'origine haïtienne a-t-il autant de poids auprès des intimidateurs de son petit frère qu'un grand frère issu de la majorité visible? Cette sensibilisation qu'ont les fratries d'enfants adoptés à l'international les différencie des autres fratries : elles sont très sensibles au racisme car elles se sentent touchées sans toutefois être visées directement. La famille Jourdain le souligne : « c'est sûr qu'à cause de l'adoption la sensibilité au racisme par exemple [ou] au fait que les gens puissent être de nationalité différente, elle est plus forte chez nous ». Bien que les différences physiques soient visibles, Mylène, par exemple, nous a mentionné ne plus voir que sa sœur était vietnamienne. Du côté des Jourdain, Frédéric le constate aussi : « tu vois Laura le matin c'est sûr qu'elle ne ressemble pas à Amélie et que ça se voit tous les jours donc pour toi c'est évident. ».

Le poids de la différence est-il parfois lourd à porter? Dans le cas d'Amélie, il semble s'agir d'une fierté. Cependant, Gabriel, dont le frère Octavio a vécu et vit toujours d'importantes difficultés d'adaptation, voit son statut de frère d'enfant adopté à l'international comme étant atypique :

...faque vu que c'est atypique tu te sens un peu anormal dans ta situation. Toutes les émotions que ça te fait vivre, toutes ces émotions là que tu vis, des fois tu ne sais pas trop d'où elles sortent, pourquoi tu les as, pis d'avoir des fois un regard extérieur, de pouvoir juste les ventiler justement ça pourrait être pertinent, retrouver un sentiment de normalité dans l'atypie.

Nous comprenons ici que dans la situation de Gabriel, l'expérience d'adoption ne s'est pas avérée facile et la différence a peut-être pris trop de place, faisant en sorte que les repères se sont perdus.

### 5.3.2. De l'abstrait à la réalité : un poids deux mesures

La fratrie développe des attentes face à l'enfant qui arrivera dans la famille. En effet, comparativement à la grossesse, l'adoption est un processus beaucoup plus abstrait : tel que le mentionne Delannoy (2006), il est difficile de prévoir le temps d'attente avant l'arrivée de l'enfant, les démarches sont parfois compliquées, la grossesse n'est pas visible physiquement. De plus, l'âge de l'enfant à son arrivée n'est pas prévisible de même que sa capacité à répondre aux attentes de la fratrie.

Les trois frères et sœurs nous ont fait part de leurs attentes envers le nouveau membre de la famille : il sera un ami, un compagnon de jeux, un bébé à « catiner ». Malheureusement, Gabriel et Mylène ont été déçus de ce petit frère/petite sœur. Dans le premier cas, bien qu'âgé de 2 ans, Octavio ne tient pas en place et n'établit pas de contact avec Gabriel. Mylène quant à elle ne s'attend pas à un bébé de 6 mois qui est dépendant de ses parents « Moi dans ma tête un bébé ce n'était pas aussi démuné que ça, que ça ne peut absolument rien faire seul, mais rien rien rien du tout, [...] moi je voulais jouer, faire de quoi, non, elle tétait son biberon et elle ne faisait rien. ». Les frères et sœurs ne se représentent pas tous ce que sera le nouvel arrivé : comment il agira, à quoi ressemblera-t-il, quel âge aura-t-il? Nous comprenons donc que la fratrie vit un décalage entre ce qu'elle s'était imaginée et ce que l'enfant adopté est en réalité. Le fait que la fratrie ait peu d'information sur l'enfant et l'adoption, tel que l'amène James (2009), semble donc contribuer à l'idéal que se fait le grand frère ou la grande sœur envers le nouveau venu : un ami avec qui il pourra jouer.

Dans le cas d'une fratrie biologique, la lecture de livres pour enfant expliquant la grossesse, par exemple : *J'accueille petit frère ou petite sœur* (Doinet, 2005) *Attendre un petit frère ou une petite sœur* Dolto (2008) permettent de cerner davantage le frère/la sœur :

le bébé sera tout petit, aura les mêmes traits que lui, une expérience similaire à sa propre naissance. Dans le cas de l'adoption, aucun frère ou sœur ne nous a mentionné avoir regardé des livres racontant l'adoption. Gabriel suggère d'ailleurs qu'il s'agirait d'une bonne idée pour préparer la fratrie : « Je ne sais pas s'il y a des livres pour enfant, genre *Ma sœur arrive*, *Martine à la plage*, *Martine a un frère adopté!* Ça c'est peut-être mon approche intellectuelle aussi qui fait lire sur le sujet mais peut-être, c'est ça, préparer à l'avance. ». Cependant on peut présumer que la majorité des grossesses se passent généralement de la même façon. La différence avec l'adoption est la singularité des parcours que vivent les familles. Gabriel le mentionne d'ailleurs « Mais c'est dur de préparer parce que tu ne sais jamais qu'est-ce que ça... c'est comme si tu te prépares pour avoir un bébé qui arrive mais il ne sera pas bébé. ». Nous croyons donc que la fratrie, dans un contexte d'adoption internationale, vit l'attente d'un petit frère/petite sœur de manière plus abstraite que la fratrie dans un contexte biologique. Cela peut mener à des attentes irréalistes ou disproportionnées.

Dans certains cas comme celui d'Amélie, la réalité s'avère à la hauteur mais dans d'autres la déception est palpable. Dans le cas de Mylène, la situation se replace lorsque Sophie vieillit et entre en interaction avec sa grande sœur. Pour Gabriel cependant, Octavio ne se révèle pas être le petit frère imaginé.

#### 5.4.3. Perdre sa place pour gagner en autonomie : les stratégies des frères et sœurs

Gabriel, Amélie et Mylène souhaitaient tous avoir un petit frère ou une petite sœur. Mais avec l'arrivée de l'enfant adopté dans la famille, la peur et l'impression de perdre sa place se sont avérées être une préoccupation commune, à divers degrés cependant. Tous nos sujets ont été enfant unique pendant plus de 5 ans, ce qui créait une dynamique familiale où l'attention était centrée sur eux seuls. Devenir l'aîné de la famille signifie, peu importe les familles, de devoir partager ses parents (Rufo 2002). Certains enfants le manifestent avant l'arrivée de l'enfant adopté, comme Amélie qui demande à ses parents : « va-t-il prendre ma place? ». Pour Gabriel et Mylène, c'est à la suite de l'arrivée de l'enfant que cette impression se manifeste. Dans la famille Auger, Lucie relève d'ailleurs que le principal changement vécu par l'aînée a été de perdre sa place, « sa place plus au centre ». Cela s'est manifesté par

beaucoup moins de présence de ses parents, selon Mylène, et par le fait que la famille ait dû se départir du chien. Sylvie en parle également : « je pense qu'il [Gabriel] a eu l'impression de tout perdre à partir du moment où Octavio est arrivé, en tout cas d'avoir perdu sa place, d'avoir perdu, en quelque part, il a peut-être eu l'impression de perdre ses parents aussi je pense, perdre sa vie d'avant. ».

Il est intéressant de constater que l'expression « perdre sa place » n'a été utilisée que par Gabriel en entrevue et que ce sont les trois mères qui l'ont relevé. Seule Amélie avait verbalisé cette peur selon Josée, mais en entrevue Amélie n'en a pas fait mention. Nous nous questionnons alors sur la capacité des enfants, au moment des événements, à verbaliser ce sentiment de perte : leur jeune âge les rend conscients des différences avant et après selon ce qu'ils nous ont raconté, mais comme le dit Gabriel, « je ne sais pas si au moment où je l'ai vécu ça, je ne sais pas si j'aurais été capable de... je n'aurais probablement pas été capable de mettre en mots tout ce que je mets en mots maintenant, même juste de me rendre compte de ce qui se passait ». Puisqu'il est enfant et puisque les parents l'ont tous souligné, nous pouvons nous demander s'il ne s'agit pas de la responsabilité des parents de s'assurer de maintenir des relations privilégiées. La famille Jourdain et la famille Auger semblent avoir été en mesure de la faire ; Amélie et Mylène nous ont parlé de l'importance de la communication de ce qu'ils vivaient dans leur famille. Cependant, dans le contexte où l'enfant adopté à l'international vit des difficultés d'adaptation, tel que l'a vécu la famille Simard, nous en déduisons qu'il n'a pas été possible pour les parents de le faire avec Gabriel vu le manque de temps et d'énergie. Gabriel propose d'ailleurs de « garder des moments individuels avec les deux parents, ensemble avec l'enfant, juste la mère avec l'enfant, juste le père avec l'enfant. Juste garder des moments que l'enfant, le frère ou la sœur, se sente toujours important, qu'il n'ait pas l'impression d'avoir complètement perdu sa place ». Rygaard (2007) le suggère d'ailleurs pour les fratries d'enfants ayant des troubles d'attachement. Mais il semblerait qu'effectivement, dans le quotidien, les parents n'y arrivent pas; Sylvie dit : « quelque part je savais qu'il aurait fallu que je sorte plus avec lui, aller prendre un café avec lui tout seul pis tout ça, mais je n'avais même pas cette énergie là. Pis je m'en voulais. Mais je n'étais comme même plus capable de le faire. ».

Nous émettons l'hypothèse que l'arrivée d'un deuxième enfant dans la famille conduit à une plus grande autonomie de l'aîné. Cependant, le degré d'autonomie varie selon les dynamiques familiales. En effet, les grandes difficultés vécues par Octavio ont eu des répercussions très importantes sur les responsabilités qu'a prises Gabriel. Il raconte, alors qu'il avait 11-12 ans, avoir pris le rôle de sa mère qui vit une dépression en réaction aux difficultés d'Octavio :

Je pense que j'ai un peu pris son rôle de m'occuper de mon père, de m'occuper de mon frère puis de m'occuper d'elle en même temps, c'est ça, de m'occuper de tout le monde, de m'assurer que tout le monde soit bien. [...] Des fois elle me racontait, je la voyais pleurer, c'est moi qui la consolait, des choses comme ça, je pense que ça a beaucoup joué sur d'être fort, d'être bon, d'être le meilleur, d'avoir ça, d'avoir ça.

Comme nous l'avons vu, Blais (2002) amène le concept de « parentification » qui signifie qu'on demande aux enfants d'agir comme des petits adultes. La littérature sur la fratrie d'enfants handicapés relève la présence de ce phénomène chez les frères et sœurs. On exige d'eux qu'ils fassent preuve de plus d'autonomie et qu'ils assument des responsabilités parfois trop grandes pour des enfants (Rufo. 2002). Il est aisé de faire un parallèle avec la situation de Gabriel. Celui-ci a d'ailleurs craqué quelques années plus tard et, à son tour, a fait une dépression. Aujourd'hui, il mentionne par contre que cela l'a amené à se dépasser. Gabriel a aussi trouvé comme stratégie dans cette situation d'exceller dans tout (école, activités parascolaires, comportement). Il souhaitait attirer l'attention mais de manière positive, contrairement à son frère qui l'attirait de manière négative.

Pour Mylène, l'autonomie s'est manifestée au niveau des jeux :

Ça m'a appris aussi entre guillemets une forme d'autonomie parce que j'ai dû, pas me détacher de mes parents mais faire preuve d'autonomie parce que mes parents n'avaient plus autant de temps à me consacrer. Donc apprendre à jouer toute seule.

Elle développe des stratégies : elle apprend donc à moins dépendre de ses parents pour jouer et invite des ami(e)s, sort seule dans la ruelle pour faire de la trottinette, etc.

Bien que le terme « autonomie » ne soit pas employé par la famille Jourdain lors des entrevues, ceux-ci révèlent qu'Amélie est une enfant repliée sur elle-même et qui n'entre pas facilement en contact avec les autres. Selon Josée et Frédéric, l'adoption de ses frères et sœurs lui a permis de s'ouvrir et de s'engager face à ceux-ci.

Perdre sa place peut aussi engendrer de la jalousie au sein de la fratrie comment le mentionne Delannoy (2006). La jalousie est normale entre les membres d'une fratrie et se manifeste de différentes manières : (Rufo, 2002; Peyré, 2002; Angel, 1996, Delannoy, 2006). Dans le cas de la famille Auger, Lucie nous dit que Mylène a manifesté quelque fois de l'agressivité envers sa sœur au début :

Il y a eu quelques occasions où Mylène a été un peu violente avec Sophie mais bon, c'était un apprentissage de n'importe quelle famille, je ne pense pas que ça a rapport au phénomène d'adoption. Il y a une sorte de rivalité ou une sorte de domination qui existe des fois dans les familles.

Rufo (2002) écrit qu'au bout de quelques mois, cela se résorbe, ce qui a été le cas pour Mylène.

Au sein de la fratrie Jourdain, il ne semble pas y avoir eu particulièrement de jalousie. Josée dit s'être sentie mal de toute l'attention accordée à Laura suite à son arrivée par rapport au statut d'Amélie dans la famille :

Des fois j'ai eu beaucoup de peine parce que l'autre, Laura, prenait beaucoup de place par rapport à Amélie. Et quand les gens arrivaient ici, ils étaient toujours plus attirés par Laura qui était plus spéciale « c'est une Mexicaine, c'est quoi son histoire? ». Elle a eu plus de caresses.

Amélie ne semble toutefois pas avoir réagi à cela ou en être consciente puisqu'elle n'a pas rapporté ceci en entrevue.

Dans la famille Simard, la jalousie est encore présente entre les deux frères : « On est toujours dans une relation de jalousie. Il est jaloux de moi parce que je ne suis pas adopté. Pis moi je suis jaloux de lui parce qu'il a l'attention. ». La littérature sur la fratrie d'enfants

handicapés (Roy, 2007) parle d'ambivalence dans les sentiments, qui oscillent entre le rôle de protection et la jalousie. Nous avons remarqué cette ambivalence chez Gabriel, il nous raconte comment il défendait son frère lorsqu'il se faisait moquer de lui à l'école. Encore aujourd'hui, il relate à quel point il trouve difficile de voir son frère se mettre dans des situations où il ne se respecte pas. Il se rappelle lui avoir dit : « te rends-tu compte à quel point ça nous fait de la peine de voir que tu te mets dans des situations comme ça, que tu te mets dans la *marde*, tu beurres épais, tu ne te rends pas compte à quel point ça nous fait de la peine ». Gabriel a longtemps voulu être capable de sauver son frère, une tendance qu'il a encore parfois, mais il prend ses distances. En même temps, l'énergie et les ressources financières que ses parents mettent pour Octavio restent une source de jalousie pour Gabriel qui dit : « je me sens tellement matérialiste de calculer ça pis je trouve ça profondément même gênant de l'avouer mais peu importe ce qu'il fait, il réussit tout le temps, pis il le fait négativement, il réussit tout le temps à avoir plus parce qu'il se met dans le trouble ». La littérature sur la fratrie d'enfants handicapés relève que les parents ont tendance à donner plus d'attention à l'enfant en difficulté et ce, à travers les soins, les rendez-vous, la stimulation (Brunet, 2005; Blais, 2002). La fratrie se questionne souvent sur l'inégalité des félicitations, des encouragements, des cadeaux. Il en ressort un lien frappant avec ce que rapporte Gabriel dans l'extrait précédent. Sylvie, sa mère en est consciente :

Je pense qu'ils ont toujours été très jaloux l'un de l'autre. Comme je t'ai dit, Octavio ne savait pas ce que Gabriel faisait dans la maison quand il est arrivé. Et je pense qu'à partir du moment où Octavio est arrivé, Gabriel est devenu jaloux de l'autre parce qu'il a pris toute la place, toutes les ressources ou presque. Il ne restait quasiment rien pour Gabriel. [...] Ça ne s'est jamais arrangé, c'est encore comme ça. Malgré que maintenant Gabriel est plus conscient, il est plus capable de relativiser par rapport à ça maintenant, une partie de lui en tout cas. Peut-être pas le petit garçon qu'il y a en lui mais il y a une partie de lui je crois qui a compris ça. Octavio, non. Non, Octavio lui ne comprend pas, il voudrait avoir encore toute la place. Même quand Gabriel vient, il se passe toujours quelque chose pour saboter son séjour.

On demande souvent aux frères et sœurs d'enfants handicapés d'excuser et de comprendre les comportements de leur jeune frère/sœur en leur disant que ce n'est pas de leur faute (Brunet, 2005; Rufo, 2002). En effet, aujourd'hui Gabriel semble comprendre en

théorie, mais dans la réalité, il reste encore très sensible à cette asymétrie : cela perdure dans le temps et le marque.

Ainsi, l'arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur crée un changement pour l'aîné qu'on caractérise par une « perte de sa place » en tant que centre d'attention des parents. À divers degrés, cette transformation de la dynamique permet une autonomisation du grand frère ou de la grande sœur qui développe des stratégies afin de se réorganiser. Les parents semblent avoir un rôle à jouer auprès de l'aîné pour maintenir des liens privilégiés. L'expérience est parfois aussi teintée de jalousie qui, dans certains cas, se résorbe et qui devient rivalité dans d'autre, persiste très longtemps et caractérise la relation fraternelle et la dynamique familiale.

#### 5.4.5. Discussion

Nous avons donc remarqué que l'adoption d'un enfant à l'international a été, pour les trois frères et sœurs, un geste naturel : elle s'inscrit naturellement. Mais il ne semble pas que ce soit naturel pour tous : le rappel de la différence physique et de l'absence du lien de sang dans la fratrie est assuré par l'entourage et la société. Être frère et sœur d'un enfant adopté à l'international signifie alors qu'il faut souvent s'expliquer et justifier la relation fraternelle auprès des autres.

Les frères et sœurs ont des attentes envers l'enfant qui arrive dans la famille. Dans les faits, il semblerait que la fratrie vit un décalage entre ce qu'elle s'était imaginée et ce que l'enfant adopté est en réalité : par exemple il est trop petit pour jouer et ne se laisse pas approcher. Cela peut s'expliquer par le fait que le frère ou la sœur ait eu peu d'information sur l'enfant et l'adoption et cela semble donc contribuer à l'idéal qu'il se fait envers le nouveau venu.

Avec l'arrivée de l'enfant adopté dans la famille, la peur et l'impression de perdre sa place s'est avérée une préoccupation commune, à divers degrés cependant. Des fois l'enfant adopté à l'international demande beaucoup d'attention. Cette transformation de la dynamique familiale permet au grand frère ou à la grande sœur de développer une plus grande autonomie

et des stratégies afin de se réorganiser; jouer seul, prendre plus de responsabilités, socialiser. Parfois cependant, l'autonomisation va trop loin et l'enfant se retrouve seul. Les parents semblent avoir un rôle à jouer auprès de l'aîné pour maintenir des liens privilégiés et ne pas le mettre de côté. Toutes les familles rencontrées ont adopté au début des années 1990 alors qu'il existait peu de ressources en adoption internationale. Aujourd'hui, il existe plus de possibilités de références mais on parle encore trop peu de la fratrie : si la question des frères et sœurs était plus abordée, des expériences comme celle de la famille Simard seraient-elles moins éprouvantes?

En conclusion, dans ce chapitre, nous avons tenté de répondre à notre question de recherche : Quel est le processus d'ajustement vécu par la famille, et plus particulièrement par la fratrie, avec la présence d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation?

Nous avons été témoin de plusieurs expériences de familles ayant adopté à l'international. Il est possible de constater que les frères et sœurs sont peu impliqués dans les démarches administratives, cependant, le voyage d'adoption tient une place importante dans l'expérience des familles. De plus, l'adaptation de l'enfant adopté à l'international est très changeante d'une famille à l'autre, allant de l'adaptation dite normale à l'adaptation difficile. Nous avons vu que l'ajustement face à l'arrivée d'un enfant adopté à l'international a eu des incidences sur la dynamique de toutes les familles rencontrées. Elle a par contre grandement varié selon la présence ou non de difficultés d'adaptation.

Plus particulièrement, nos objectifs de recherche étaient, dans un premier temps, d'explorer et de comprendre la dynamique familiale de l'ajustement à un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation. Nous avons constaté qu'il existe en effet une transformation dans la dynamique au sein de la famille. L'arrivée de l'enfant adopté à l'international demande beaucoup de temps aux parents et un ajustement de la part de toute la famille. L'enfant adopté a un vécu avant son arrivée ainsi que sa propre personnalité. Il vit aussi une période d'adaptation à sa nouvelle famille. Les habitudes et l'équilibre qu'avait la famille se trouvent donc en déséquilibre. L'ajustement de la famille à

son nouveau venu peut prendre plus ou moins de temps, selon, entre autres, la présence ou non de difficultés d'adaptation chez l'enfant adopté. De plus nous avons ajouté une dimension temporelle à la dynamique familiale. En effet, avec les familles, nous avons fait un survol des années précédant l'adoption jusqu'à aujourd'hui afin d'avoir un portrait global de leur histoire. Nous avons été en mesure de constater que lorsque l'ajustement est plus difficile, les aspects du quotidien prennent une autre ampleur; toutes les difficultés deviennent des embûches. Dans les familles où l'adaptation et l'ajustement se sont bien passés, le quotidien reprend son cours. Le long terme nous a aussi permis de comprendre le processus d'ajustement qui se déroule parfois sur un an, deux ans ou qui est encore présent après plus de 15 ans.

Dans un second temps, nous souhaitions connaître le point de vue et l'expérience de la fratrie d'enfants adoptés à l'international. L'analyse des entrevues a permis de faire ressortir trois grands thèmes, tels que nous vous les avons présentés. Tout d'abord, pour les frères et sœurs, l'adoption internationale s'inscrit naturellement. Il s'agit donc d'un geste naturel qui va de soi. Ce sont plutôt les gens de leur entourage ou encore la société qui leur rappelle la différence et l'absence du lien de sang. Être frère et sœur d'un enfant adopté à l'international signifie alors qu'il faut souvent s'expliquer et justifier la relation fraternelle auprès des autres. De plus, les attentes de la fratrie envers l'enfant adopté s'avèrent rarement conformes à la réalité. En effet, le processus est beaucoup plus abstrait que la naissance d'un enfant biologique. Le fait donc que le frère ou la sœur ait souvent peu de repères face à l'adoption peut contribuer à l'idéal qu'il se fait envers le nouveau venu dans la famille. Dans certains cas, la réalité s'avère à la hauteur mais dans d'autres la déception est palpable, à court et à long terme. Finalement, l'impression de perdre sa place est une préoccupation commune aux frères et sœurs, à divers degrés. Souvent, l'enfant adopté à l'international demande beaucoup d'attention de la part des parents. Cette transformation de la dynamique familiale permet au grand frère ou à la grande sœur de développer une plus grande autonomie (parfois trop grande) et des stratégies afin de se réorganiser. En plus de recueillir le point de vue de la fratrie sur son expérience, nous voulions aussi être en mesure de comparer ce qu'en disaient leurs parents : sont-ils au courant de ce qu'a vécu leur aîné suite à l'arrivée d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation? Nous avons été

agréablement surprise par les similitudes entre les entrevues des parents et des frères et sœurs de la même famille. Les parents que nous avons interviewés étaient généralement au fait de l'expérience vécue par la fratrie. Certains nous ont dit qu'ils avaient eu accès à des renseignements des années plus tard et au fil de conversations avec leur enfant. Ceci démontre par contre qu'au moment où se passent les événements, les parents ne savent pas toujours ce que vit la fratrie. Sylvie jusqu'à tout récemment, ne connaissait par l'expérience difficile qu'a vécue Gabriel comme frère d'un enfant adopté à l'international vivant des difficultés d'adaptation.

Notre troisième et dernier objectif se concentre sur l'intervention, la formation et la recherche. Nous le développerons plus en détail au chapitre suivant, soit dans la conclusion générale.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

En conclusion, nous présenterons une brève synthèse de notre démarche dans le cadre de ce mémoire. Nous verrons ensuite les pistes de recommandations en lien avec l'intervention, la formation et la recherche en travail social.

Synthèse :

Nous avons vu dans un premier temps que, même si le phénomène de l'adoption puise ses sources il y a des centaines d'années, l'adoption à l'international, elle, est relativement récente. Bien que fluctuant au cours de la dernière décennie, on retrouve des centaines d'adoptions internationales chaque année au Québec (SAI, 2011). Cependant, bien peu de ressources sont offertes et peu de recherches sont menées: il est alors question des enfants adoptés eux-mêmes et parfois de leurs parents. Mais qu'en est-il des frères et sœurs de ces enfants adoptés? Nous avons donc voulu explorer la dynamique familiale et plus particulièrement celle de l'ajustement de fratrie déjà présente dans la famille à l'arrivée de l'enfant adopté à l'international.

Le processus d'adoption est long et souvent plusieurs années s'écoulent avant que l'enfant arrive dans la famille. Il s'en suit alors une période d'adaptation pour celui-ci. On parle d'environ un an (Lemieux, 2006). Mais il se peut aussi que l'adaptation plus compliquée en raison de difficultés de diverses natures vécues par l'enfant adopté. La famille doit aussi s'ajuster à son nouveau membre qui a une histoire, un passé peu connu. Les écrits traitent surtout des premiers temps après l'arrivée de l'enfant, on y parle de la possibilité de jalousie de la part de la fratrie. Cependant, il n'est pas question des mois voire des années suivant l'adoption, qu'il y ait ou non, présence d'une difficulté d'adaptation chez l'enfant adopté.

Nous avons dû élaborer un cadre théorique puisqu'aucune théorie ne convenait à recherche. Il est constitué de la théorie systémique ainsi que la notion de l'ajustement, le tout dans un contexte d'adoption internationale.

Nous avons effectué des entrevues de type semi-dirigé avec trois familles, soit six entrevues au total avec les parents et les frères et sœurs. Notre recherche est de type qualitatif exploratoire. L'étude de cas et l'analyse de contenu par thème est certainement la méthode d'analyse la plus appropriée pour notre recherche, nous permettant d'approfondir les expériences de chacune des familles.

Nous avons présenté trois familles dont les expériences d'adoption à l'international ont été très variées. L'ajustement a été plus ou moins difficile et l'expérience des frères et sœurs positive ou négative.

La famille et plus particulièrement la fratrie, vit des changements avec l'arrivée d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation. Les frères et sœurs développent des stratégies afin de s'ajuster à la nouvelle dynamique familiale telles qu'une plus grande autonomie, une prise de responsabilités, même si parfois, ils en prennent trop sur leurs épaules. En effet, nous avons été en mesure de constater que les fratries d'enfants adoptés à l'international présentant des difficultés d'adaptation s'apparentent beaucoup aux vécus des fratries d'enfants handicapés ou malades: présence de jalousie au sein de la fratrie, d'isolement, de parentification, d'un sentiment de honte. Tous avaient une expérience à raconter et un vécu propre à leur situation de grand frère ou grande sœur d'enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation. Tel que le mentionne Blais (2002), ils sont les seuls à avoir cette expertise, il est donc plus que pertinent de connaître leur point de vue.

Pistes et recommandations :

Notre troisième objectif, tel que nous l'avons mentionné plus haut, est de faire ressortir et de proposer des pistes d'intervention pour accompagner la famille, plus particulièrement la fratrie d'un enfant adopté à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation.

Nous répondrons donc à cet objectif à trois niveaux : l'intervention, la formation et la recherche.

Tel que relevé à de nombreuses reprises dans ce mémoire, nous constatons un manque flagrant de ressources en adoption internationale. Les parents adoptants n'ont pas le profil répondant aux subventions disponibles pour offrir des services : ils ne sont ni défavorisés, ni nouvellement arrivés au Québec ni sous-scolarisés. Ils doivent alors se tourner vers le privé, où on retrouve assez peu de spécialistes en adoption internationale. Nous croyons qu'il faudrait plus de ces spécialistes mais aussi plus de travailleurs sociaux, de tous les milieux, informés de la réalité et enjeux de l'adoption internationale. Les parents et fratries à qui nous avons posé la question croient que des formations ou des ouvrages devraient être proposés aux frères et sœurs avant l'arrivée ainsi qu'un suivi à la suite de l'adoption.

L'adoption internationale est un sujet contemporain, ce pourquoi, sans nécessairement se spécialiser dans le domaine, il serait important de former et sensibiliser davantage les travailleurs sociaux. Nous croyons aussi qu'il est important de réintroduire la dimension familiale puisqu'on met bien plus souvent l'accent sur l'enfant adopté seulement. En effet, la recherche dans le domaine de l'adoption se penche beaucoup sur la réalité des enfants adoptés eux-mêmes mais encore trop peu sur leur entourage. Avec cette recherche nous espérons très humblement poser une première brique permettant de mieux comprendre le vécu des familles et plus particulièrement des frères et sœurs. Nous avons d'ailleurs diffusé un premier article pour la Fédération des Parents Adoptants du Québec (FPAQ) dans la revue « La Cigogne » dont le thème était sur la fratrie en adoption.

Nous croyons d'autant plus qu'il est important de continuer la recherche sur les familles adoptantes puisque le nombre d'adoptions d'enfants dits à besoins spéciaux augmentera au cours des prochaines années (SAI, 2009; Potvin et Laberge, 2010). En effet, de plus en plus d'adoptions d'enfants de plus de 3 ans (adoptions dites tardives), d'enfants handicapés, et de fratries auront lieu puisque la demande pour l'adoption est croissante au niveau mondial alors que de moins en moins d'enfants sont abandonnés (Potvin et Laberge,

2010). Ces enfants présentent donc déjà des défis particuliers et arrivent dans leurs nouvelles familles avec certaines difficultés, connues ou non. Ainsi, tel que nous l'avons vu, lorsque l'enfant adopté vit des difficultés d'adaptation, l'ajustement familial est plus ardu et la fratrie plus durement touchée par la nouvelle dynamique.

Enfin, quelques unes de nos fratries ne semblaient pas toujours se souvenir de leurs réactions à l'époque de l'arrivée de l'enfant adopté à l'international; ce sont beaucoup les parents qui nous en ont fait mention. Nous croyons donc qu'il serait intéressant dans une prochaine recherche de faire des entrevues avec des frères et sœurs de familles dont l'enfant adopté est arrivé depuis peu, soit quelques mois. La fratrie pourrait alors être plus jeune puisque la question du souvenir ne serait ici plus pertinente. Et qui sait, peut-être pourrait-on les retrouver des années plus tard afin de constater l'évolution...

## APPENDICE A

### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



#### **FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT (sujet majeur)**

Les familles avec des enfants adoptés à l'international : dynamique, difficultés, stratégies et ajustement

#### IDENTIFICATION

Chercheur responsable du projet : Adèle Mauroy-Langlais

Programme d'enseignement : Maîtrise en travail social

Adresse courriel : [mauroy-langlais.adele@courrier.uqam.ca](mailto:mauroy-langlais.adele@courrier.uqam.ca)

Téléphone : 438-877-0292

#### BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité à prendre part à ce projet visant à explorer et comprendre la dynamique familiale et le processus d'ajustement de la famille lorsqu'un de ses membres est adopté à l'international. Il vise spécifiquement à comprendre le point de vue et l'expérience de la fratrie d'un enfant adopté à l'international. Ce projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sous la direction de Lilyane Rachédi, professeure à l'École de travail social de l'UQAM. Elle peut être jointe au 514-987-3000 poste 7050 ou par courriel à l'adresse : [rachedi.lilyane@uqam.ca](mailto:rachedi.lilyane@uqam.ca).

#### PROCÉDURE(S)

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle nous vous inviterons à raconter l'histoire de votre famille et votre expérience de l'adoption d'un enfant à l'international. Cette entrevue est enregistrée sur magnétophone numérique avec votre permission et prendra environ 1h15 de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir selon vos disponibilités avec le responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

## AVANTAGES et RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension du vécu des familles et plus particulièrement de la fratrie face à la présence d'un enfant adopté à l'international. Il existe très peu d'éléments sur le sujet et cela nous permettra entre autres, un meilleur accompagnement des familles. Il peut y avoir un risque d'inconfort lié à votre participation puisque certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité du chercheur de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue s'il estime que votre bien-être est menacé.

## CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seules, la responsable du projet, sa directrice de recherche, Lilyane Rachédi, et sa co-directrice Gaydha Hassan auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (cassette codée et transcription) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par le responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits à la fin de la recherche.

## PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

## COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet si vous le souhaitez.

## DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter le responsable du projet au numéro 438-877-0292 pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la directrice de recherche Lilyane Rachédi des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de la recherche au 514-987-3000 poste 7050.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Sous-comité d'admission et d'évaluation(SCAE) de l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal. Pour toute question ne pouvant être adressée à la directrice de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter le Président du Comité institutionnel d'éthique de la recherche, Joseph Josy Lévy, au numéro 514-987-3000 # 4483. Il peut être également joint au secrétariat du Comité au numéro 514-987-3000 # 7753.

#### REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

#### SIGNATURES :

Je, \_\_\_\_\_ reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

**Signature du participant :**

**Date :**

**Nom (lettres moulées) et coordonnées :**

**Signature du responsable du projet :**

**Date :**

*Veillez conserver le premier exemplaire de ce formulaire de consentement pour communication éventuelle avec l'équipe de recherche et remettre le second à l'interviewer.*

## APPENDICE B

### GRILLE D'ENTREVUE DE LA FRATRIE

→Suggérer une ligne du temps comme outil tout au long de l'entrevue.

#### **Description familiale**

1. Qui sont les membres de ta famille?

1.1. Parle-moi un peu de ta famille

1.1.1. Quel est ton rang (âge) dans la famille?

1.1.2. Avec qui t'entends-tu le mieux dans ta famille? Quelles sont les personnes de confiance?

1.1.3. Les membres de ta famille ont-ils quelque chose qui les distingue?

1.1.4. Comment tu vois ta place dans la famille?

#### **Adoption du frère/ de la sœur**

2. Qu'est-ce que c'est pour toi l'adoption internationale?

3. Parle-moi de l'adoption de ton frère/ta sœur (âge, pays)

3.1. Raconte-moi un événement-clé, significatif, en lien avec cette adoption.

3.1.1. Pays d'origine

3.1.2. Âges à l'adoption

4. Raconte-moi les démarches autour de cette adoption

4.1. Ton implication

4.2. As-tu fais le voyage

4.3. Y a-t-il des traces de cette démarche? As-tu eu accès à des documents?

5. Parle-moi du discours de tes parents sur l'adoption
  - 5.1. Tes parents t'ont-ils parlé de l'adoption?
  - 5.2. De la venue de ton frère/sœur?
6. Quelle est la place de l'adopté et de son histoire dans l'histoire familiale?
  - 6.1. Parlez-vous souvent de l'histoire d'adoption?
  - 6.2. Parlez-vous de ton histoire de naissance / d'adoption?

**Dynamique familiale et adoption du frère/de la sœur. À partir de l'arrivée et par rapport à la famille.**

7. Pourrais-tu faire une comparaison avant/ après de la dynamique familiale
  - 7.1. Changements radicaux ou non?
  - 7.2. Quels sont les points plus marquants là-dedans?
    - 7.2.1. Au niveau des voyages...
    - 7.2.2. Inviter des amis à la maison
8. Toujours dans un esprit de comparaison, quels sont les rôles de chacun, avant et après l'adoption?
  - 8.1. Quels sont les règles au sein de la famille?
    - 8.1.1. Formelles?
    - 8.1.2. Informelles?
    - 8.1.3. Émises par qui?
  - 8.2. Qui prend les décisions chez vous et comment ça se passe?
    - 8.2.1. Qui a l'autorité?
  - 8.3. Comment se passe la communication chez vous?
    - 8.3.1. Quand ça ne va (n'allait) pas, à qui tu te confies (ais)
9. Par rapport à l'interviewé, qu'est-ce que l'arrivée du frère/sœur adopté a apporté de bon?

10. Toujours par rapport à l'interviewé, qu'est-ce qui a été le plus difficile?
11. Comment tu vois la place de ton frère/ta sœur dans la famille? Comment tu vois ta place dans la famille?
12. Comment tu définirais/qualifierais ta relation avec ton frère/ta sœur?
  - 12.1 Est-ce que ça a évolué ou est-ce toujours comme ça?
13. Réseaux, aide, support?

### **Projection**

Tu es un frère/ une sœur d'un enfant adopté à l'international qui a (eu) des difficultés d'adaptation, par rapport à ton expérience :

14. Qu'est-ce que tu donnerais comme conseils?
  - 14.1 À une famille
  - 14.2 À une fratrie
  - 14.3 À un enfant adopté
  - 14.4 Aux professionnels
    - 14.4.1 Si tu avais eu besoin d'aide, quel type d'aide et à quel moment?

## APPENDICE C

### GRILLE D'ENTREVUE DES PARENTS

→Suggérer une ligne du temps comme outil tout au long de l'entrevue.

#### **Description familiale**

1. Qui sont les membres de votre famille?
  - 1.1. Parlez-moi un peu de votre famille
    - 1.1.1. Quels sont les rangs (d'âge) dans la famille?
    - 1.1.2. Ont-ils quelque chose qui les distingue?
    - 1.1.3. Comment voyez-vous la place de chacun des enfants dans la famille?

#### **Adoption du frère/ de la sœur**

2. Qu'est-ce que c'est pour vous l'adoption internationale?
3. Parlez-moi de l'adoption de X.
  - 3.1. Un événement-clé, significatif, en lien avec cette adoption.
    - 3.1.1. Pays
    - 3.1.2. Âges
4. Racontez-moi les démarches autour de cette adoption
  - 4.1. Implication des membres de la famille
  - 4.2. Qui a fait le voyage
  - 4.3. Y a-t-il des traces de cette démarche?
5. Parlez-moi du discours que vous aviez avec vos enfants sur l'adoption

- 5.1. Parlez-vous de l'adoption?
- 5.2. De la venue de X?
- 6. Quelle est la place de l'adopté et de son histoire dans l'histoire familiale?
  - 6.1. Parlez-vous souvent de l'histoire d'adoption de X?
  - 6.2. Parlez-vous de l'histoire de naissance / d'adoption des autres enfants?

**Dynamique familiale et adoption du frère/de la sœur. À partir de l'arrivée et par rapport à la famille.**

- 7. Pourriez-vous faire une comparaison avant/ après de la dynamique familiale
  - 7.1. Changements radicaux
  - 7.2. Quels sont les points plus marquants là-dedans?
    - 7.2.1. Voyages
    - 7.2.2. Inviter des amis à la maison
- 8. Toujours dans un esprit de comparaison, quels sont les rôles de chacun?
  - 8.1. Quels sont les règles au sein de la famille?
    - 8.1.1. Formelles?
    - 8.1.2. Informelles?
    - 8.1.3. Émises par qui?
  - 8.2. Qui prend les décisions chez vous et comment ça se passe?
    - 8.2.1. Qui a l'autorité?
  - 8.3. Comment se passe la communication?
    - 8.3.1. À qui croyez-vous que la fratrie se confie (ait)?
- 9. Que croyez-vous que l'arrivée du frère/sœur adopté a apporté de bon pour les frères et sœurs? Et pour vous?
- 10. Et qu'est-ce qui a été le plus difficile pour les frères et sœurs? Et pour vous?

11. Comment voyez-vous la place de chacun dans la famille (par rapport aux autres)?

12. Comment définiriez/qualifieriez-vous les relations au sein de la fratrie?

12.1 Est-ce que ça a évolué ou toujours comme ça?

13. Réseaux, aide, support?

### **Projection**

14. Que donneriez-vous comme conseils?

14.1 À une famille

14.2 À des parents comme vous?

14.3 À une fratrie

14.4 À un enfant adopté

14.5 Aux professionnels

14.5.1 Si vous aviez eu besoin d'aide, quel type d'aide et à quel moment?

APPENDICE D

GRILLE DE CODIFICATION

CODE	DESCRIPTION
<b>A-FAM</b>	<b>DESCRIPTION FAMILIALE</b>
/ind	Les individus constituant la famille, les membres de la famille
/père	Père
/mère	Mère
/f-s	Frère ou sœur
/ea	Enfant adopté
/rang	Le rang des frères et sœurs
/distin	Ce qui distingue chacun des membres de la famille
/place	La place de chacun dans la famille
/autres	Autre renseignement sur la famille
<b>B-ADOPT</b>	<b>L'ADOPTION DU FRÈRE/SŒUR/EA</b>
/ai	Définition de l'adoption internationale
/hist	Histoire d'adoption
/éven	Événement-clé de l'adoption, marquant
/dém	Démarches autour de l'adoption
/impl	Implications des membres de la famille
/voyag	Qui a fait le voyage
/discou	Discours des parents sur l'adoption internationale
/placead	Place de l'histoire d'adoption dans la famille
/placehis	Place de l'histoire de naissance des frères et sœurs dans la famille
/autres	Autres renseignements sur l'adoption

<b>C-DYN</b>	<b>DYNAMIQUE FAMILIALE AVANT/APRÈS ADOPTION</b>
/avant	Comparaison avant en général
/après	Comparaison après en général
/quot	Quotidien
/radi	Changements radicaux, points les plus marquants
/rolepa	Rôle du père avant adoption
/rolema	Rôle de la mère avant adoption
/rolefa	Rôle du frère ou de la sœur avant adoption
/rolea	Rôle de l'enfant adopté
/rolepp	Rôle du père après adoption
/rolemp	Rôle de la mère après adoption
/rolefp	Rôle du frère ou de la sœur après adoption
/règlef	Règles formelles
/règlei	Règles informelles
/pouva	Avant : qui prend les décisions dans la famille, pouvoir
/pouv	Après : qui prend les décisions
/comma	Avant : communication dans la famille
/commp	Après : communication dans la famille
/commf	Communication : à qui se confiait-confie fratrie
/élargie	La famille élargie
/bonf	Ce que l'adoption a apporté de bon à la fratrie
/bons	Ce que l'adoption a apporté de bon aux parents
/diff	Ce qui a été le plus difficile pour la fratrie
/diffps	Ce qui a été le plus difficile pour les parents
/placeaut	Place de chacun par rapport aux autres
/relfrat	Les relations au sein de la fratrie
/aide	Réseau, aide, support
/autres	Autres renseignements sur la dynamique familiale

<b>D-PROJ</b>	<b>PROJECTION DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE</b>
/consfam	Conseils donnés à une famille adoptante
/conspar	Conseils donnés aux parents adoptants
/consfr	Conseils donnés à la fratrie
/consinter	Conseils donnés aux intervenants
/autres	Autres renseignements conseils

## APPENDICE E

### ARTICLE PARU

Article paru dans le journal La Cigogne de la Fédération des Parents Adoptants du Québec (FPAQ). Été 2011.

#### **Les frères et sœurs d'enfants adoptés à l'international : ajustement, stratégies et difficultés.**

Par Adèle Mauroy-Langlais

Dans le cadre de ma maîtrise en travail social, j'ai choisi de faire une recherche sur les dynamiques familiales dans les contextes d'adoptions internationales. Plus particulièrement, je souhaitais explorer l'expérience et comprendre le point de vue des frères et sœurs d'enfants adoptés à l'international, sujet trop rarement abordé dans le domaine.

#### **Les frères et sœurs**

J'ai donc eu la chance de rencontrer trois familles et de faire des entrevues avec, dans un premier temps le frère ou la sœur, et par la suite avec un ou les deux parents. Les frères et sœurs que j'ai rencontrés ont aujourd'hui entre 24 et 28 ans. Au moment de l'arrivée de l'enfant adopté à l'international, ils avaient entre 6 et 10 ans et tous les trois sont les enfants biologiques de leurs parents. Il en est ressorti des éléments forts intéressants sur leur point de vue de grand frère ou grande sœur d'enfant adopté à l'international.

#### **L'adoption internationale s'inscrit dans l'ordre naturel des choses pour la fratrie**

Dans un premier temps, l'adoption d'un enfant à l'international a été, pour les trois frères et sœurs, un geste naturel, qui allait de soi. En effet, aucun d'eux ne s'est posé de question ou n'avait d'objection; l'adoption est une manière d'agrandir la famille. On peut

ainsi dire que l'adoption internationale n'est pas considérée, avant même l'arrivée de l'enfant dans la famille, comme étant bizarre ou incompréhensible pour la fratrie : elle s'inscrit naturellement.

Mais il ne semble pas que ce soit naturel pour tous : le rappel de la différence physique et de l'absence du lien de sang dans la fratrie est assuré par l'entourage et la société. On dit que les familles adoptives sont atypiques et attirent plus l'attention des gens; il arrive donc souvent que les liens familiaux soient remis en question. Être frère et sœur d'un enfant adopté à l'international signifie alors qu'il faut souvent s'expliquer et justifier la relation fraternelle auprès des autres.

En lien avec cette différence visible, le rôle le plus important que semblent avoir ces frères et sœurs auprès de leurs cadets, est celui de protecteur. En effet, tous m'ont mentionné les avoir défendu au moins une fois devant des situations de racisme, ce qui est particulier à l'adoption internationale. Cette sensibilisation qu'ont les fratries d'enfants adoptés à l'international les différencie des autres fratries : elles sont très sensibles au racisme car elles se sentent touchées sans toutefois être visées directement.

### **L'attente et l'arrivée de l'enfant adopté dans la famille : un poids deux mesures**

La démarche d'adoption est un processus abstrait pour les enfants déjà présents dans la famille. Les trois frères et sœurs nous ont fait part des attentes qu'ils avaient envers le nouveau membre de la famille avant qu'il arrive: il sera un ami, un compagnon de jeux, un bébé à « catiner ». Mais dans les faits, il semblerait que la fratrie vit un décalage entre ce qu'elle s'était imaginée et ce que l'enfant adopté est en réalité (trop petit pour jouer, ne se laisse pas approcher). Cela peut s'expliquer par le fait que le frère ou la sœur ait peu d'information sur l'enfant et sur l'adoption. Cela semble donc contribuer à l'idéal qu'il se fait envers le nouveau venu. Dans le cas de naissances biologiques, il existe de nombreux livres racontant la grossesse : ils permettent de situer le frère/la sœur (le bébé sera tout petit, aura les mêmes traits que lui, une expérience similaire à sa propre naissance) et on peut présumer que la majorité des grossesses se passent généralement de la même façon. La différence avec

l'adoption est la singularité des parcours que vivent les familles (le pays, l'âge de l'enfant à l'arrivée, le temps d'attente, le voyage). Dans le cas de l'adoption, aucun frère ou sœur n'a mentionné avoir regardé des livres parlant de l'adoption. Ainsi, la fratrie, dans un contexte d'adoption internationale, vit l'attente d'un petite frère/petite sœur de manière plus abstraite que la fratrie dans un contexte biologique. Cela peut mener à des attentes imaginées; dans certains cas, la réalité s'avère à la hauteur mais dans d'autres la déception est palpable, à court terme et à long terme.

### **Perdre sa place pour gagner en autonomie : les stratégies des frères et sœurs**

Il est intéressant de voir que les frères et sœurs interviewés souhaitaient tous avoir un petit frère ou une petite sœur. L'attente en adoption internationale est souvent longue et les aînés sont donc enfants uniques pendant de nombreuses années : ils sont le centre d'attention des parents. Mais avec l'arrivée de l'enfant adopté dans la famille, la peur et l'impression de perdre sa place s'est avérée une préoccupation commune, à divers degrés cependant. L'enfant adopté à l'international demande beaucoup d'attention (difficultés d'adaptation, maladie, troubles du sommeil, etc). Cette transformation de la dynamique familiale permet au grand frère ou à la grande sœur de développer une plus grande autonomie et des stratégies afin de se réorganiser (jouer seul, prendre plus de responsabilités, socialiser). Parfois l'autonomisation va trop loin (prendre un rôle de « petite maman » ou « petit papa », isolement, performance scolaire à outrance) et l'enfant se retrouve seul. Les parents semblent avoir un rôle à jouer auprès de l'aîné pour maintenir des liens privilégiés et ne pas le mettre de côté. Aussi, l'expérience fraternelle est parfois teintée de jalousie qui, dans certains cas se résorbe et dans d'autres, persiste très longtemps et caractérise la relation au sein de la fratrie.

### **En conclusion :**

Les expériences vécues comme grand frère et grande sœur sont très différentes chez les familles que j'ai rencontrées. Effectivement, pour certains l'adaptation de l'enfant adopté s'est bien déroulée, avec plus ou moins d'embûches alors que pour une autre, de graves troubles se sont révélés, ce qui a eu une plus grande incidence sur la fratrie. De plus, les

relations entre frères et sœurs varient beaucoup : certains ont aujourd'hui des relations de grande complicité avec leur petit frère ou petite sœur. D'autres sont en contact régulier sans toutefois être proches et, enfin, il y en a pour qui la relation est malheureusement inexistante, due à de nombreuses difficultés d'adaptation de l'enfant adopté. L'expérience est donc positive pour certains et négative pour d'autres.

Je crois qu'il est toujours important de donner la parole aux frères et sœurs d'enfants adoptés à l'international afin de mieux connaître leur point de vue. La fratrie est trop souvent oubliée dans la recherche, dans la littérature et dans l'intervention psychosociale. Il faut donc donner à la fratrie une plus grande place puisqu'elle fait partie du système familial et qu'elle a aussi une expérience en lien avec l'arrivée d'un nouveau membre de la famille dans le contexte particulier de l'adoption internationale.

## RÉFÉRENCES

- Ainsworth, Mary D. Salter. 1979. *Infant-Mother Attachment*. *American Psychologist*, vol. 34 no 2, p. 932-937.
- Amiguet, Olivier et Claude Julier. 1996. *L'intervention systémique dans le travail social*. Éditions IES et ESP, Genève, 351 p.
- Angel, Sylvie. 1996. *Des frères et des sœurs*. Éditions Robert Laffont, Paris, 316p.
- « À propos du trouble de l'attachement ». 2009. In *Organisation PÉTALES QC (Parents d'Enfants présentant des Troubles de l'Attachement : Ligue d'Entraide et de Soutien)*. En ligne. <<http://www.petales.org>>. Consulté le 20 octobre 2009
- Archer, Caroline. 2007. *Enfant qui a mal, enfant qui fait mal?* De Boek, Bruxelles, 180 p.
- Ausloos, Guy. 1995. *La compétence des familles; temps, chaos, processus*. Éditions Érès, Paris, 173 p.
- Bateson, Gregory. 1995. *Vers une écologie de l'esprit, tome I*. Éditions du Seuil, Paris, 299 p.
- Beauséjour, Georges. 2004. « L'expérience de la fratrie d'enfants atteints d'une déficience physique: contribution de l'intervention familiale » *Revue Québécoise de psychologie*, vol. 25 no 2, p.79 à 104.
- Becvar Dorothy Stroh et Raphael J. Becvar. 1993. *Family therapy, a systemic integration*. Allyn and Bacon, Needham Heights (Massachusetts), 400 p.
- Blais, Édith. 2002. *Et moi alors? Grandir avec un frère ou une sœur aux besoins particuliers*. Les Éditions Ste-Justine, Montréal, 99 p.
- Brodzinsky, David M., Daniel W. Smith et Anne B. Brodzinsky. 1998. *Children's adjustment to adoption: Developmental and clinical issues*. SAGE Publications, Thousand Oaks (Californie), 142p.
- Brunet, Janie G. 2005. *Grandir avec toi*. Documentaire DVD, coul., 42 min. Québec Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement.
- Caron, Christiane. 2009. *Sans attache*. Documentaire DVD, coul., 46 minutes. Québec : Vidéo Femmes.

- Charpentier, Michèle. 2010. Colligé de notes du cours TRS8020 *Séminaire de mémoire*, Université du Québec à Montréal.
- Chicoine, Jean-François, Patricia Germain et Johanne Lemieux. 2003. *L'enfant adopté dans le monde en quinze chapitres et demi*. Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, Montréal, 474 p.
- Cohen-Herlem, Fanny. 2008. *Adoption d'enfants nés ailleurs*. Éditions Pascal, Paris, 80 p.
- Collectif. 1998. *Le petit Larousse illustré*. Éditions Larousse, Paris.
- « Statut de la conférence de La Haye ». 2009. In *Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH)*. En ligne. <<http://www.hcch.net>>. Consulté le 18 octobre 2009.
- De Chouly de Lenclave, Marie-Bérengrère. 2005. « Frères et sœurs d'un enfant malade : des sujets à risque ». In *Pédopsychiatrie de liaison, vers une collaboration entre pédiatre et psychiatre*, sous la dir. de D. Bailly, p. 169-179. Rueil-Malmaison (France) : Doin Éditeurs
- Delannoy, Cécile. 2006. *Au risque de l'adoption, une vie à construire ensemble*. La Découverte, Paris, 270 p.
- De Montléon, Jean-Vital. 2003. *Naître là-bas, grandir ici : l'adoption internationale*. Éditions Belin, France, 302 p.
- Doinet, Mymi. 2005. *J'accueille petit frère ou petite sœur*. Lipokili, Belgique, 24 p.
- Dolto, Catherine. 2008. *Frères et sœurs*. Gallimard Jeunesse, Paris, 28 p.
- Du Ranquet, Mathilde. 1981. *L'approche en service social: intervention auprès des personnes et des familles*. Edisem, St-Hyacinthe, 351 p.
- Eldridge, Sherrie. 2003. *Parents de cœur*. Albin Michel, Paris, 172 p.
- Elkaïm, Mony. 1995. *Panorama des thérapies familiales*. Éditions du Seuil, Paris, 630 p.
- « Etymology Dictionary ». 2009. In *Online Etymology Dictionary*. En ligne. <<http://www.etymonline.com>>. Consulté le 16 octobre 2009.
- Gagnon, Claire-Marie. 2005a. Colligé de notes du cours TRS2275 *Intervention et adoption internationale*, Université du Québec à Montréal
- Gagnon, Yves C. 2005b. *L'étude de cas comme méthode de recherche*. Presse de l'Université du Québec, Québec, 128 p.

- Girard, Michelle. 1999. « La place accordée à l'enfant dans le processus d'adoption internationale ». Mémoire, Montréal, Université du Québec à Rimouski, 178 p.
- Gray, Deborah. 2007. *Attachement et adoption*. De Boeck, Bruxelles, 378 p.
- Guedeney, Nicole et Claire Dubucq-Green. 2006. « Adoption, les apports de la théorie de l'attachement ». In *L'enfant dans l'adoption*, sous la dir. de Jean-Louis Le Run, Antoine Leblanc et Isabelle Cluet, p.129-142. Ramonville Saint-Agne (France) : Éditions Éres.
- « Haïti ». 2010. In *Soleil des Nations*. En ligne. <<http://www.soleildesnations.org/francais/index.html>>. Consulté le 20 février 2010.
- Haley, Jay. 1981. *Nouvelles stratégies en thérapie familiale*. Éditions France-Amérique, Montréal, 268 p.
- Hallet, Françoise et Marylou Beaufort. 2003. *L'enfant souffrant de troubles de l'attachement*. PÉTALES, Anhée (Belgique), 161 p.
- Hjern, Anders, Frank Lindblad et Bo Vinnerljung. 2002. « Suicide, psychiatric illness, and social maladjustment in intercountry adoptees in Sweden » *The Lancet*, Vol.360, p.443 à 448.
- Huot, François. 2008. Colligé de note du cours TRS7005 *Connaissance et travail social*, Université du Québec à Montréal.
- James, Arleta. 2009. *Brothers and sisters in adoption*. Perspectives Press, Indianapolis, 544 p.
- Lambert, Marie-Josée. 2008. *L'adoption et l'apprentissage*. SAJE Éditions, Val-Morin (Qué.), 286 p.
- Landry Balas, Louise. 1999. « Comment nous communiquons ». In *L'approche systémique en santé mentale*, sous la dir. de Louise Blanchette, p.95-112. Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- Lemieux, Johanne. 2006. *L'adoption internationale: démystifier le rêve pour mieux vivre la réalité*. Le monde est ailleurs, Québec, 169 p.
- Marchand, Danielle. 2008. Entretien sur *les familles avec un enfant présentant des troubles d'attachement* dans le cadre du cours TRS7040 *Méthodologie de recherche et intervention* à l'Université du Québec à Montréal.
- Malo, Pierrette. 2009. *L'expérience de mère adoptante*. Dans le cadre du cours TRS2275 *Intervention et adoption internationale*, Université du Québec à Montréal, 23 novembre 2009.

- Mayer, Robert et Francine Ouellet. 1991. *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Gaétan Morin Éditeur, Montréal, 537 p.
- McGoldrick, Monica. 1999. *Genograms : assessment and intervention*. WW Norton, New York, 224 p.
- « Le monde est ailleurs ». 2010. In *Meanomadis*. En ligne. <[www.meanomadis.com](http://www.meanomadis.com)>. Consulté le 6 avril 2010.
- Miller, Laurie. 2005. *The handbook of international adoption medicine*. Oxford University Press, New York, 464 p.
- Minuchin, Salvador. 1983. *Familles en thérapie*. Éditions universitaires, Paris, 281 p.
- Mongeau, Pierre. 2008. *Réaliser son mémoire ou sa thèse*. Presses de l'Université du Québec, Québec, 145 p.
- Montagner, Hubert. 1991. *Les débuts de la tendresse*. Éditions Odile Jacob, Paris, 332 p.
- Moytier, Delphine. 2006. « Intégration des adolescents adoptés d'origine étrangère au Québec ». Mémoire, Caen, Université de Caen, 179 p. En ligne. [http://www.memoireonline.com/11/06/274/m\\_integracion-jeunes-adoption-internationale-quebec2.html](http://www.memoireonline.com/11/06/274/m_integracion-jeunes-adoption-internationale-quebec2.html). Consulté le 16 octobre 2009.
- Noël, Louise. 2003. *Je m'attache, nous nous attachons*. Sciences et culture, Montréal, 270 p.
- Ouellette, Françoise-Romaine. 1999. *L'intégration familiale et sociale des enfants adoptés à l'étranger: recension des écrits*. INRS-Culture et société, Montréal, 204 p.
- Ouellette, Françoise Romaine et Caroline Méthot. 2000. *L'adoption tardive internationale. L'intégration familiale de l'enfant au point de vue des parents et des grands parents*. INRS-Culture et société, Montréal, 292 p.
- «Les pays ». 2010. In *Formons une famille*. En ligne. <<http://www.formonsunefamille.com>>. Consulté le 20 février 2010.
- Peyré, Janice. 2002. *Le guide Marabout de l'adoption*. Éditions Marabout, Paris, 375 pages.
- . 2006. « L'enfant adopté : le droit à la reconnaissance dans le respect de son histoire ». In *L'enfant dans l'adoption*, sous la dir. de Jean-Louis Le Run, Antoine Leblanc et Isabelle Cluet, p.63-77. Ramonville Saint-Agne (France) : Éditions Éres.
- «La post-adoption». 2010. In *Québec Adoption*. En ligne. <<http://www.quebecadoption.net>>. Consulté le 6 avril 2010.

- Potvin, Dany et Louise Laberge. 2010. *Mieux comprendre les besoins des enfants spéciaux pour des futurs parents très spéciaux : conférence organisée par Enfants du monde* (Montréal, 15 avril 2010).
- Quevillon, Diane. 2007. *Prévenir le burnout familial lorsqu'un enfant va mal : conférence organisée par l'Association des parents pour l'adoption québécoise* (Montréal, 24 novembre 2007).
- Quivy, Raymond et Luc Van Campenhout. 2006. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 253 p.
- Rachédi, Lilyane. 1999. « Immigration, adaptation et histoire de vie : utilisation des histoires de vie auprès des familles immigrantes ». Essai de maîtrise, Québec, l'Université Laval, 143 p.
- Rouquès, Delphine. 2008. *L'adoption*. Albin Michel, Paris, 393 p.
- Roy, Emmanuelle. 2007. « Le champ perceptuel du bien-être des frères et sœurs d'enfants diabétiques ». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 86p.
- Rufo, Marcel. 2002. *Frères et sœurs, une maladie d'amour*. Fayard, Paris, 283 p.
- Rygaard, Niels Peter. 2007. *L'enfant abandonné*. De Boek, Bruxelles, 261 p.
- Satir, Virginia. 1980. *Pour retrouver l'harmonie familiale*. Éditions France-Amérique, Montréal, 306 p.
- . 1995. *Thérapie du couple et de la famille*. Desclée de Brouwer, Paris, 251 p.
- Savoie-Zajc, Lorraine. 2003. « L'entrevue semi-dirigée » In *Recherche en sciences sociales: de la problématique à la collecte des données*, 4<sup>ième</sup> éd sous la dir. de B. Gauthier, p.293-316. Ste-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Scelles, Régine. 1997. *Fratricie et handicap*. L'Harmattan, Paris, 237 p.
- «Statistiques». 2011. In *Secrétariat à l'adoption internationale*. En ligne. <<http://www.adoption.gouv.qc.ca>>. Consulté le 17 mai 2011.
- Secrétariat à l'adoption internationale. 2009. *Congrès du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant*. Montréal, 20 novembre 2009.
- Spitz, René-A. 2008. *Le oui et le non*. Presses Universitaires de France, Paris, 132 p.
- Stalla-Moriceau, Geneviève. 2007. « La définition de la fratrie et ce qui la fonde » *Revue Accueil*, no.145, p. 4 à 8.

- Stewart Jr., Robert B. 1990. *The second child: family transition and adjustment*. SAGE Publications, Newbury Park, 253 p.
- St-Antoine, Michèle et al. 2007. *Traitement des troubles sévères de l'attachement dans le cadre d'une conférence organisée par l'organisme PÉTALES QC*. Montréal, 21 avril 2007.
- Suissa, Amnon J. 2007. « Principes d'évaluation et d'intervention avec les familles » In *Introduction au travail social* sous la dir. de Jean-Pierre Deslauriers et Yves Hurtubise, chapitre 6, Québec : Presses de l'Université Laval.
- « Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H) ». 2010. In *Comportement.net*. En ligne. <[www.comportement.net/tdah](http://www.comportement.net/tdah)>. Consulté le 6 avril 2010.
- Tessier, Réjean. 2007. « Adopter un enfant. La création du lien d'attachement » In *L'adoption, état des lieux, Prisme no.46*. p. 10 -37. Montréal : Éditions Ste-Justine.
- Toanen, Laetitia. 2007. *L'adoption internationale*. Guy St-Jean Éditeur, Laval, 324 p.
- Tremblay, Monique. 2001. *L'adaptation humaine*. Éditions Saint-Martin, Montréal, 314 p.
- Von Bertalanffy, Ludwig. 1968. *General system theory: foundations, development, application*. G. Braziller, Michigan, 289 p.
- Watzlawick, Paul. 1979. *Une logique de la communication*. Éditions du Seuil, Paris, 280 p.
- . 1980. *Le langage du changement*. Éditions du Seuil, Paris, 184 p.
- Wright, Lorraine et Maureen Leahey. 2001. *L'infirmière et la famille*. Éditions du Renouveau Pédagogique, St-Laurent, 378 p.